

SIELL, la web appli qui digitalise la vente sous pli

Deborah et Yann Le Flochmoan ont créé une solution digitale pour optimiser les BFR des entreprises par le déstockage. *Page 7*

Engie home privilégie l'économie circulaire



En constante évolution, le centre national de rénovation de chaudières d'Engie home, installé à Reims, a pris en charge en 2021, 30 000 chaudières pour démonter plus de 100 000 pièces.

Page 6

Mon Logis recrute dans le métro

Le bailleur aubois s'affiche dans le métro parisien pour attirer et recruter des talents habitant dans la Capitale. *Page 10*

Portrait

L'Auboise Anaëlle Legrain. *Page 40*

20 pages d'annonces légales et d'appels d'offres.

Pages 19 à 38

NEWSLETTER
ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT
pour ne rien manquer de l'actualité économique et juridique régionale

www.matot-braine.fr

Élections et pouvoir d'achat les candidats se positionnent

Si elle a mis du temps à démarrer et malgré un contexte compliqué, entre pandémie et conflit en Ukraine, la campagne pour les élections présidentielles est bien lancée avec, en ligne de mire, le thème de prédilection des Français : le pouvoir d'achat. Les candidats des principaux partis politiques ont en effet dévoilé leurs propositions, s'adressant en filigrane à leurs électeurs historiques respectifs. Et si ces derniers ne manquent pas de mesures, allant d'un chèque de 5 000 euros dès 18 ans à la généralisation de l'intéressement en passant par la baisse de la TVA pour l'énergie dont l'envolée des prix a des conséquences immédiates sur les particuliers aussi bien que les professionnels, les entreprises, elles, ont déjà engagé dans leurs structures des applications très concrètes. Ainsi, la société ardennaise Embal' Système a mis en place une semaine de quatre jours pour ses salariés, ayant entraîné un regain de motivation et plus de productivité, en faisant même un argument de recrutement.

Pages 4-5



Les Assises de l'Égalité courent après les inégalités

Le 8 mars, journée internationale des droits des femmes, est l'occasion de manifestations, comme les assises départementales de l'égalité entre les femmes et les hommes, et d'informations sur les avancées de cette égalité en France et comparativement dans les régions. Sur ce dernier sujet, l'INSEE fait le point dans le Grand Est. Ainsi, il apparaît notamment que les dirigeantes sont moins nombreuses dans le secteur privé (34,8%) que dans le secteur public (44,3%), lequel compte une forte majorité de directrices dans le domaine

hospitalier. Les femmes sont moins bien rémunérées avec des écarts plus importants dans le privé. La parité est un peu mieux respectée chez les jeunes générations. Fin 2019, la parité est presque atteinte dans les entreprises individuelles (46,8%), lesquelles représentent la moitié des entreprises du Grand Est. Ou encore que toutes élections confondues, les femmes, majoritaires dans la population (52%) ne représentent que 38,5% des élus du Grand Est, à fin 2021...

Page 15

SEREGEST
Gestion Immobilière

Gestion locative
d'immobilier
d'entreprise

Bureau
Commerce
Logistique
Industrie

Gestionnaire
Conseil
Partenaire

14 Boulevard Lundy
Reims

03 26 830 800

contact@seregest.fr



R28282 - 7960F - 2,00 €

3 760149 520018

la maison de l'habitat
Territoires du Grand Reims

Tous les jeudis,
LA MAISON DE L'HABITAT se déplace dans le Grand Reims pour répondre à vos questions sur le LOGEMENT et l'HABITAT. Contactez-nous pour réserver un créneau 03 26 87 87 75

Nos missions

HABITAT
Pour toute question sur l'habitat, nous facilitons vos démarches et nous vous orientons vers les bons interlocuteurs.

LOGEMENT
Nous enregistrons votre demande de logement social et la transmettons à l'ensemble des organismes logeurs.

NOS RENDEZ-VOUS AVEC VOUS :
Les Memohabitat
Les Focushabitat
Les Permehabitat

lomaisondehabitat-reims.fr
03 26 87 87 80 - CONTACT@HABITAT.FR

- DEMARCHES ET AIDES
- TOUT SUR MA LOCATION
- ACCESSION A LA PROPRIETE
- BIEN VIVRE DANS LE GRAND REIMS
- RENOUVELLEMENT DE MON LOGEMENT

Save The Date
3^{ème} Edition
1 & 2 juillet 2022 à Reims

Ça déménage
dans le Grand Reims !
Le Forum Logement pour les jeunes de 16 à 30 ans

POUSSER L'INNOVATION LOCALE



POUR FAIRE AVANCER NOTRE ÉCONOMIE.

ACCÉLÉRATEUR ET FÉDÉRATEUR !
AVEC 44 START UP ACCUEILLIES DEPUIS 2018, LE VILLAGE BY CA DE
REIMS-BEZANNES DYNAMISE L'ÉCONOMIE DE NOTRE TERRITOIRE
EN SOUTENANT L'INNOVATION
(AGRICULTURE, HABITAT, MOBILITÉ, TRANSITION ÉNERGÉTIQUE..)

LE
VILLAGE
Coopérer pour innover
by CA

CA
NORD EST

L'emploi salarié dans le tertiaire marchand



L'emploi salarié ralentit dans le tertiaire marchand

Dans le tertiaire marchand hors intérim, l'emploi salarié ralentit de nouveau : +0,5 % après +0,8 % (soit +56 900 après +93 100 emplois). L'emploi de ce secteur a été très marqué par les mesures de restrictions sanitaires, baissant notamment de 2,6 % sur l'ensemble de l'année 2020 (soit -306 800 emplois). Mais il a fortement rebondi en 2021, notamment en fin de premier semestre, augmentant au total sur l'année de 4,3 % (+490 900 emplois). Fin 2021, l'emploi dans ce secteur dépasse ainsi son niveau de fin 2019 de 1,6 % (soit +184 100 emplois). Fin 2021, quasiment tous ses sous-secteurs ont rejoint voire dépassé leur niveau d'avant-crise, notamment l'hébergement-restauration et les services aux ménages. Dans la construction, l'emploi salarié augmente à nouveau ce trimestre : +0,4 % après -0,1 % au trimestre précédent (soit +6 300 après -1 500 emplois). (INSEE)

L'emploi salarié



L'emploi salarié privé augmente de 0,4%

Entre fin septembre et fin décembre 2021, l'emploi salarié augmente de 0,4 % (+106 900 emplois). Il s'agit de la quatrième hausse trimestrielle consécutive, après +0,7 % au premier trimestre, +1,2 % au deuxième et +0,5 % au troisième. Cette hausse au quatrième trimestre 2021 provient exclusivement de l'emploi salarié privé qui progresse de 0,6 % (soit +117 900 emplois), comme au trimestre précédent. À l'inverse, l'emploi public recule de 0,2 % (soit -11 000 emplois) après +0,2 % (+11 400) le trimestre précédent. Au total, fin 2021, l'emploi salarié dépasse de 2,8 % (soit +697 400 emplois) son niveau de fin 2020 et de 1,5 % (soit +380 100 emplois) son niveau d'avant la crise sanitaire (fin 2019). Par comparaison, entre 2015 et 2019, 215 600 emplois avaient été créés en moyenne chaque année. (INSEE)

Le solde extérieur de biens



Le solde extérieur de biens quasi-stable début 2022

Après avoir atteint son plus bas historique en novembre et décembre 2021 (-9,7 milliards d'euros), le solde extérieur de biens est quasi-stable en janvier 2022 : il recule très légèrement pour atteindre -9,6 milliards d'euros. En janvier 2022, les importations augmentent de 0,5 milliard d'euros et atteignent 55,5 milliards. Ainsi, après avoir accéléré entre septembre et novembre 2021, elles ralentissent depuis deux mois. Les exportations augmentent également en janvier 2022, de 0,6 milliard d'euros. La hausse des importations comme celle des exportations continue à être avant tout tirée par celle des prix. En janvier 2022, le solde énergétique continue de reculer, dans le sillage de la poursuite de la hausse des prix de l'énergie. (INSEE)

baromètre



Groupe Toufflin : les salariés au soutien de l'Ukraine



De gauche à droite : Christian Yverneau (Secours Catholique-Caritas France), Sébastien Paulet, Virginie Noël, Maria Adam Parcida et Richard Coupin (représentants les salariés du groupe Toufflin), Philippe Tribot (Secours Populaire Reims).

C'est avec fierté que Philippe Papin, Pdg du groupe familial Toufflin (automobile, matériel BTP-industrie, 110 salariés) à Witry-les-Reims, a vu ses équipes frapper à sa porte en lui demandant de les accompagner pour mettre en place une action en faveur de l'Ukraine. C'est ainsi que le montant de la vente d'une chargeuse Liebherr, soit 50 000 € HT, a été remis au Secours Catholique-Caritas France.

Philippe Papin tenait à souligner « les valeurs morales de l'entreprise, partagées et portées par tous les collaborateurs », sachant que le groupe redistribue 25 à 30 % de

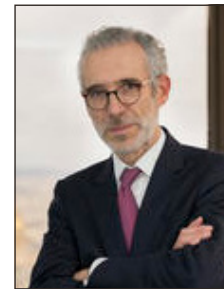
son résultat annuel à ses salariés, et que le montant de ce don, qui ne s'ajoutera pas au résultat 2022, représente donc un effort financier pour ces derniers. « Nous nous sommes tous mobilisés pour essayer d'apporter une réponse à la détresse des Ukrainiens » expliquait Virginie Noël, assistante commerciale.

POUR LES RÉFUGIÉS ET POUR LA POPULATION

En remerciant les salariés présents lors de la remise du chèque, Christian Yverneau, représentant le Secours Catholique-Caritas France, indiquait que cette somme impor-

tante servirait, d'une part, à l'aide aux réfugiés affluant aux frontières des pays limitrophes de l'Ukraine (matériel de première nécessité, nourriture ou encore achat de téléphones mobiles pour communiquer avec les membres des familles restés sur place...) et, d'autre part, à l'acquisition des produits dont les Ukrainiens ont encore un besoin cruellement (dans les hôpitaux, les maisons de retraite, etc.). Dans un cas comme dans l'autre, ce sont les équipes de Caritas qui se chargent de toute la distribution.

JACQUES RIVIÈRE



Ils bougent

HENRI PRÉVOST NOMMÉ PRÉFET DE LA MARNE

Le préfet de la Marne Pierre N'Gahane, 58 ans, a été nommé le 16 mars 2022 en Conseil des ministres Recteur de l'Académie de Dijon. Universitaire de formation, il a notamment été doyen de la faculté libre de sciences économique et de gestion avant d'intégrer la préfectorale en 2007. Il était arrivé à Châlons-en-Champagne en 2020.

C'est Henri Prévost (photo), Préfet de l'Yonne qui a été nommé pour lui succéder. Né le 15 juillet 1965 à Boulogne sur Mer, ancien élève de l'IEP de Paris, il est titulaire d'un DEA droit de la mer obtenu à l'université de Bretagne occidentale. Après avoir officié sur différents aéronaves et frégates (Jeanne d'Arc, Primauguet, Durance), il a été Magistrat à la Cour des comptes de 2001 à 2007. Il a ensuite rejoint le ministère du Logement, puis le ministère de l'Intérieur en tant que Chef de service, adjoint délégué à la sécurité routière. Directeur de l'agence nationale de traitement automatisé des infractions de 2015 à 2020, il avait été nommé préfet de l'Yonne en janvier 2020.

RECRUTEMENT ET CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES



Contactez
Eric Bohn
03 26 88 17 30



ebohn@eccarrieres.com
PARIS - LYON - NANCY - REIMS
BARCELONE - SHANGHAI

décideurs

Pouvoir d'achat : Zoom sur les propositions des candidats

Politique. Si elle a mis du temps à démarrer et malgré un contexte compliqué, entre pandémie et conflit en Ukraine, la campagne pour les élections présidentielles est désormais bien lancée pour les candidats.

La caravane « du vivre mieux avec Génération Hidalgo », partie le 28 février de Bretagne, était de passage à Reims la semaine dernière, avec pour principal objectif d'inciter les jeunes à voter. Motivés malgré les intentions de votes à un niveau jamais atteint pour le parti socialiste (2% le 17 mars selon l'institut Elabe), la jeune génération défendait les mesures de sa candidate en faveur de la jeunesse et du pouvoir d'achat. « Pour moi, une des principales mesures en faveur de la jeunesse pour lui donner non seulement du pouvoir d'achat mais aussi les moyens d'effectuer des projets et de gagner en autonomie est le versement de 5 000 euros à tous les jeunes à partir de 18 ans », confie Sami Hmissi, étudiant en droit à Paris Assas et conseiller municipal à Vitry-le-François. « Ce n'est pas un simple chèque, précise-t-il d'emblée, c'est surtout un outil. » Autre mesure d'Anne Hidalgo, pour redonner du pouvoir d'achat aux Français : « augmenter le Smic de 200 euros nets par mois. » Et à la question du financement d'une telle mesure et de l'impact sur les salaires, la réponse fuse : « Tout le programme a été budgétisé, à hauteur de 50 milliards d'euros, financés notamment par l'ISF, la réforme des droits de successions, et grâce à des négociations dans les différents secteurs professionnels », indique Éric Quénard, conseiller municipal de Reims et conseiller régional Grand Est.

Autre mesure évoquée, celle de verser un « minimum jeunesse » de 564 euros par mois sous conditions de revenus. Retrouver du pouvoir d'achat passe aussi par garantir un logement correct et adapté « en réduisant les dépenses pour le logement de 40 à 30% du budget d'un ménage ». Idem pour l'énergie avec une volonté « d'abaisser la TVA sur l'essence à 5,5% ce qui sur un plein actuellement à 2€ le litre, le ferait passer à 1,76€ ».

REPENSER LA NOTION MÊME DE « POUVOIR D'ACHAT »

Jean-Luc Mélenchon, le candidat de la France Insoumise (14% d'intentions de votes au 17 mars) compte aussi bloquer les prix de l'énergie pour répondre à l'urgence du conflit. Mais tout cela s'accompagne d'une volonté de se diriger non seulement vers « une indépendance énergétique » mais également « une sobriété énergétique ». Le « blocage des prix des



Le Parti Socialiste s'appuie toujours sur la jeunesse et ses Mouvements des Jeunes Socialistes pour livrer campagne...

produits de premières nécessités » est aussi abordé. « Nous développerons les projets alimentaires territoriaux et nous expérimenterons une garantie universelle d'accès à des aliments choisis, premier jalon vers une sécurité sociale de l'alimentation », explique Agnès Guyot, animatrice du groupe LFI de la section de Châlons-en-Champagne.

Une des autres mesures phares est de « plafonner les marges de la grande distribution par un coefficient multiplicateur limité, pour garantir des prix rémunérateurs aux producteurs et des prix accessibles aux consommateurs », poursuit celle qui est aussi conseillère municipale dans la ville préfectorale. Mais la France Insoumise tient également à redéfinir la notion de pouvoir d'achat, de manière plus vaste. « Cela repose sur la possibilité donnée par le code du commerce d'encadrer certains prix, comme cela a été fait pour celui des masques et du gel lors de la crise sanitaire ». Ainsi, le pouvoir d'achat n'est plus seulement celui de posséder des choses, mais plus largement celui par exemple, de pouvoir se loger décemment ou se soigner en limitant les dépassements d'honoraires cessé de reculer alors même que « tout le monde n'a pas les moyens de se payer une mutuelle », assure Agnès Guyot.

POURSUITE ET CONTINUITÉ

Du côté du président de la République, Emmanuel Macron (crédité de 31% au premier tour), qui

a attendu 25 jours avant l'élection présidentielle pour présenter devant la presse — et non lors d'un meeting avec des militants — son programme, ses mesures pour favoriser le pouvoir d'achat restent « dans la droite ligne de ce qui a été présenté dans en 2017 », relève Quentin Spooner, coordinateur de la campagne pour la majorité présidentielle. « La revalorisation des minima sociaux, la suppression de la taxe d'habitation, des mesures de baisse d'impôts sur le revenu pour 18 millions de Français et la mise en place de primes... tout cela avait été annoncé et a été fait lors de son mandat. »

Durant les deux ans de la crise sanitaire, les mesures du « quoi qu'il en coûte » ont, de l'avis de la majorité présidentielle, permis de conserver le pouvoir d'achat des Français « en limitant les défaillances d'entreprises et en soutenant les secteurs en souffrance ». « Selon les formats du foyer, en moyenne, le pouvoir d'achat des Français a augmenté de 330 euros par an. » « Plusieurs secteurs ont vu leurs indices réévalués comme les professions médico-sociales et du secteur de l'éducation nationale », juge Quentin Spooner. Sur cinq ans, le taux de chômage a baissé de 9 % à 7,5% et Emmanuel Macron, ambitionne sur un second mandat s'il est élu « d'atteindre le plein emploi ». Concernant l'énergie, la mise en place de mesures permettant de réduire la facture telle que MaPrimeRenov' sont couplées avec des mesures d'urgence comme

celle « d'appliquer une remise de 15 centimes par litre sur tous les carburants pendant quatre mois ». Au quotidien, après la suppression de la taxe d'habitation, c'est celle de la redevance télé qui est annoncée. Au niveau de l'activité, l'actuel locataire de l'Élysée, souhaite que les bénéficiaires du RSA aient « une obligation de 15 à 20 heures d'activité par semaine » dans l'optique d'une insertion professionnelle, et afin de transformer le dispositif en « revenu d'activité ». L'ensemble des mesures présentées le 17 mars représentent un coût annuel de 50 milliards d'euros, avec des baisses d'impôts à hauteur de 15 milliards. Un programme notamment financé « grâce à la croissance, devant dégager 15 milliards d'euros par an », la réforme des retraites et la réforme de l'assurance-chômage.

JEANNE D'ARC EN SECOURS...

Marine le Pen avait choisi Reims le 5 février dernier pour lancer sa campagne, lieu emblématique du sacre de Charles VII mené par Jeanne d'Arc, personnage cher au cœur de la présidente du Rassemblement National. C'est là qu'elle a dévoilé les contours de son programme en matière de pouvoir d'achat et d'énergie notamment. Mesure d'urgence concernant l'énergie : « Baisser la TVA de 20% à 5,5% sur les produits énergétiques (carburants, fioul, gaz et électricité) en tant que biens de première nécessité », a annoncé

Marine Le Pen qui est créditée au 17 mars de 18% des intentions de votes. Toujours concernant le pouvoir d'achat, la présidente du RN compte « permettre aux entreprises une hausse des salaires de 10% (jusqu'à 3 smic) en exonérant cette augmentation de cotisations patronales. » Renationaliser les autoroutes pour baisser de 15% les péages et privatiser l'audiovisuel public pour supprimer les 138 € de redevance sont aussi au programme. Concernant le secteur agricole, le RN reprend les propositions de la FNSEA concernant les mesures de « la ferme à la fourchette » qui imposent de laisser 4% de jachère de terres et qui projette des baisses de rendements de 10% à 15% pour les céréales et l'élevage bovins et porcins. « Pas envisageable dans un tel contexte », juge le Rassemblement National.

DIMINUTION DES CHARGES ET SUPPRESSION DE FONCTIONNAIRES

Quant à Valérie Pécresse, elle se présente comme « la candidate du pouvoir d'achat » avec comme proposition numéro 1 « d'augmenter de 10% le salaire net pour les salaires en dessous de 2 800 € nets par mois ». « Ce qui permet d'augmenter d'environ 500 euros par an un salaire médian », précise Patrick Fostier, référent Ardennes de la campagne de Valérie Pécresse et vice-président Ardennes Métropole. Au programme aussi, la conversion des RTT en salaire pour ceux qui le souhaitent. Valérie Pécresse veut « développer l'intéressement et la participation des salariés pour en faire un dividende salarié ». Autre mesure en faveur du pouvoir d'achat, mais des seniors cette fois-ci : « La candidate des Républicains propose l'absence de limitation du cumul emploi/retraite qui aujourd'hui, ne doit pas dépasser l'ancienne rémunération », indique Patrick Fostier. Dernière mesure de la candidate aux estimations de vote à 11,5%, « la suppression de toutes les charges et de tous les impôts sur les heures au-delà de 35 heures. » Question financement, toutes ces mesures sont financées par « la volonté de débureaucratiser la France » avec « la suppression de 500 organismes publics, 200 000 poste de fonctionnaires ainsi que l'accélération de la digitalisation des entreprises ».

NASTASIA DESANTI

Pouvoir d'achat. En raccourcissant ses semaines d'une journée, la société ardennaise Embal' Systeme additionne les bénéfices en interne.

Semaine de quatre jours : tout le monde est gagnant



Embal' Systeme emploie 6 personnes sur son site de Douzy.

Pour améliorer le pouvoir d'achat de ses salariés, Nicolas Dubois, Pdg de la société ardennaise Embal' Systeme a trouvé la parade : la semaine de quatre jours. Une alternative dont la genèse remonte à un an, avant même que la hausse subite des carburants ne bouscule le porte-monnaie de ses équipes. « Après les différents confinements, je m'étais intéressé de près à la manière dont on pouvait réorganiser le

travail en interne. J'ai entendu parler de la semaine de quatre jours et à ce propos plusieurs études ont montré des résultats positifs », rappelle-t-il.

Après en avoir discuté avec ses chefs d'équipes et échangé avec ses salariés, Nicolas Dubois a mis en place ce nouveau système en février 2022. Et les premiers effets se font déjà ressentir. « Au niveau du pouvoir d'achat, cela représente 20% de déplacements en moins pour les salariés ».

Autrement dit 20% d'économie de consommation de carburant et des kilomètres en moins au compteur. « Cela leur procure une journée de temps libre de plus chaque semaine, à savoir le vendredi, ce qui leur permet d'avoir un week-end de trois jours », explique le chef d'entreprise, qui leur a laissé une totale liberté pour choisir leurs nouveaux horaires et leur rythme de travail.

PLUS DE MOTIVATION ET GAIN DE PRODUCTIVITÉ

« Nos équipes ont choisi de travailler de 6h45 à 16h30 du lundi au jeudi, avec une pause de 30 mn le midi, contre 8h-15h30 du lundi au vendredi auparavant ». La nouvelle organisation a été remise à plat avec l'expert-comptable de l'entreprise et Nicolas Dubois a validé la fermeture du site de production le vendredi. « Il faut être honnête, dans l'industrie, le vendredi après-

midi est assez calme. Nous assurons surtout une permanence téléphonique commerciale et cela nous a aussi été facilité avec la généralisation du télétravail ».

Si le chef d'entreprise n'a pas constaté de baisse de productivité avec l'allongement de la journée, il a même noté une satisfaction de venir travailler et une motivation à la hausse, dès les premiers jours, boostées par la nouveauté et par la perspective d'une semaine plus courte. Et cerise sur le gâteau, l'entreprise réalise elle aussi des économies d'énergie en fermant un jour de plus par semaine. De quoi améliorer le bilan financier, mais aussi le bilan carbone et la RSE de l'entreprise. « Et dans un contexte où il est difficile de recruter, on peut imaginer que cette semaine de quatre jours puisse devenir un vrai argument d'attractivité », avance Nicolas Dubois.

BENJAMIN BUSSON

LE PÉTROLE, L'AUTRE NERF DE LA GUERRE

La crise énergétique actuelle rappelle en de nombreux points celle de 1973. Point commun essentiel entre ces deux crises : un conflit armé [guerre du Kippour en 1973, Ukraine aujourd'hui] qui ont une répercussion sur le marché de l'énergie. « En 1973, une rupture quasi-totale durant plus de 10 jours a mis à mal notre économie », explique un spécialiste des produits pétroliers. « Aujourd'hui, la conséquence immédiate (comme à chaque fois lors de crise majeure) c'est une envolée des prix avec un pic du baril (brent mer du nord) à 131,50 euros! ». La conséquence de cette variation sur les prix de ventes est quasi immédiate, puisque les fournisseurs de pétrole répercutent l'augmentation du baril dans les prix de cession. « Les distributeurs sont dans l'obligation de répercuter cette hausse dans leurs tarifs, sur le fioul de chauffage, le gazole et le gazole non routier (pour l'agricole et les travaux publics) », précise notre expert.

Toutefois, en 2022, un autre phénomène est apparu, cette fois : « La clientèle professionnelle et de particuliers a souhaité faire des achats de « précaution » comme on peut le voir sur des produits de consommation courante. Ceci a entraîné une véritable « ruée » sur le produit, qui était bien loin des prévisions de vente, et d'une météo plutôt clémente. Si l'on ajoute à cela l'embargo sur les produits (bruts ou raffinés) qui viennent de Russie, les manques de produits se sont très rapidement faits sentir. Résultat, nous avons été dans l'obligation de contingerer les quantités commandées par les clients », explique le professionnel.

Pour rappel, la TICPE (taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques) est de : 607,50 euros / m³ HT pour le Gazole routier : (Hors Corse, Auvergne Rhone-Alpes et IDF), 188,20 euros / m³ HT pour le Gazole non routier (GNR) (Hors Corse, Auvergne Rhone-Alpes et IDF) et 156,20 euros / m³ HT pour le fioul de chauffage : À titre indicatif, pour le gazole, la taxe représente environ 35 % du prix du produit. Pour le GNR, la taxe est de 15 % et pour le fioul de chauffage elle est de 15 %.

Le coût matière (le prix de cession des fournisseurs) et la TICPE représentent donc quasiment 100 % du prix final, les coûts logistiques et la marge brute étant intégrés au tarif final. La baisse du baril et du produit est répercutée au fil de l'eau mais ses effets sont un peu plus longs à se faire ressentir que lors d'une augmentation. « À ce jour, la situation s'est détendue. Néanmoins les professionnels se plaignaient des tarifs élevés, avant cette crise », avance l'expert pétrolier. La remise annoncée de 15 centimes au litre (150 euros / m³ HT) au 1^{er} avril, sur le gazole et le GNR (le fioul n'étant pas concerné par la mesure gouvernementale) devrait aider les entreprises et les particuliers. Elle devrait être intégrée dans les tarifs de livraisons aux professionnels à compter de cette date.

Investissez dans les talents de demain !

 Jusqu'au 31 mai 2022

VERSEZ LE SOLDE DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE AU POINT DE LA CCI [FRACTION DES 13%]

Rendez-vous sur marne.cci.fr



Énergie. L'unique centre de rénovation de chaudières d'Engie home est situé à Reims. L'année dernière, il a pris en charge 30 000 chaudières pour en démonter plus de 100 000 pièces, ensuite réutilisées pour remplacer celles défectueuses. Visite guidée.

L'économie circulaire au service de l'énergie au centre Engie home



Marine Lourenço, Responsable QSE chez Engie home services, présente un corps de chauffe nettoyé et passé à la sableuse.



Les cartes à puces des chaudières endommagées sont entièrement restaurées et testées dans l'atelier par un électrotechnicien.

Dans un contexte d'augmentation des prix de l'énergie, contrôler sa facture de gaz est plus que jamais d'actualité. Un des leviers est ainsi de prendre soin de sa chaudière afin qu'elle ait un fonctionnement optimal. C'est tout l'objectif du centre de rénovation de chaudières d'Engie home services, le seul en France, situé à Reims. Inauguré en 1993, il prend d'année en année une nouvelle dimension pour atteindre en 2021, plus de 30 000 chaudières démontées. « Notre centre de rénovation qui s'étend sur plus de 1 700 m² reçoit des chaudières et des pièces des 200 agences Engie home services de France. Celles-ci emploient 4 000 techniciens réalisant plus de 14 000 interventions par an », indique Thierry Randoux, Responsable du centre de rénovation et directeur des achats d'Engie home services.

Concrètement, le centre a deux missions principales : récupérer les pièces détachées des chaudières hors d'usage afin de les réparer et de les valoriser et fournir de ces mêmes pièces, les clients de chaudières défectueuses ou en panne. 2 000 chaudières arrivent en moyenne dans les ESAT et au centre pour être démontées. « Nos opérateurs trient les pièces, les sélectionnent, les réparent et ensuite les remettent dans le circuit, c'est une manière de faire fonctionner une économie circulaire tout en limitant les déchets électroniques et de métaux », explique Thierry Randoux. Depuis 2019, le centre fonctionne avec l'ESAT de Reims qui démonte les chaudières en plus de l'ESAT de Saint-Erme et Ramecourt dans l'Aisne. « De cette manière, nous sommes aussi devenus un intégrateur social qui

emploie, en plus de nos 21 salariés, une quarantaine de personnes. » À cette même date, le gouvernement a lancé des mesures incitatives pour remplacer les chaudières classiques par de nouveaux modèles à condensation, « conduisant jusqu'à 20% d'économie d'énergie ». « En 2021, le centre a battu un record d'activité en rénovant 15% de pièces de plus qu'en 2020. »

DONNER UNE SECONDE VIE AUX PIÈCES DÉTACHÉES

« Les matériaux aussi bien que les technologies évoluent, ce qui nous conduit nous aussi à nous adapter et à faire évoluer nos process », relève Marine Lourenço, Responsable QSE du centre. Si le modèle le plus vieux traité a une trentaine d'années, ce sont aujourd'hui aussi bien des pompes, des condensateurs que des cartes à puces qui arrivent pour être nettoyés et réparés. « Le circuit commence avec l'arrivée des palettes et des "rolls" venus des ESAT et des agences Engie Homes services par camion, plusieurs dizaines de rotations par jour. Les pièces sont ensuite stockées dans une zone de tri. Celles envoyées au recyclage le sont par type de métaux. Elles sont ensuite prises en charge par les ferrailleurs partenaires. 970 tonnes de métaux ont été recyclés l'année dernière. »

Trois principales chaînes de rénovation sont alors à l'œuvre : électrique / électrotechnique ; hydraulique et corps de chauffe. « Pour nettoyer certaines pièces, nous les faisons tremper dans un bain d'acide chlorhydrique. La machine a été développée exprès pour cette utilisation. D'autres types de pièces passeront elles dans la sableuse, et ressortiront brut. Pour les corps de chauffe, les ailettes en cuivre se

déforment. Là aussi, nous avons spécialement développé un outil pour les redresser », détaille Marine Lourenço. Autre partie cruciale, le « cœur » de la chaudière, à savoir la pompe. C'est l'électromécanicien qui va prendre le relai en démontant les composants intérieurs et en les testant. Côté circuit intégré, tout est aussi testé, composants par composants, puis dans l'ensemble pour simuler un fonctionnement réel. « Le but est vraiment de faire durer au maximum la pièce pour

lui donner une seconde vie. Un chercheur en R&D est même dédié à cette réflexion. » En effet, la durée de vie des chaudières va dépendre de plusieurs facteurs : la qualité des matériaux utilisés et la disponibilité des pièces détachées mais aussi la situation géographique et donc la nature de l'eau qui va circuler dans le circuit (calcaire, pH, taux d'oxygène dans l'eau, dépôt métallique venant de l'installation).

Le nombre de pièces en stock dans le magasin de l'atelier avoisine les

26 000, avec des stocks qui varient en fonction de l'arrivage et de la demande des agences. Au total, les techniciens ont réemployé 93 000 pièces pour les installer chez leurs clients, « c'est donc la fabrication de plus de 90 000 pièces neuves qui ont été évitées ».

NASTASIA DESANTI

Retrouvez plus de photos du reportage sur notre site : www.matot-braine.fr

GRTgaz investit dans le développement des gaz renouvelables en Grand Est

En 2021, la consommation régionale de gaz se situe à 72 TWh, soit une hausse de 10% par rapport à 2020. Les consommations de gaz du Grand Est représentent 34% de la consommation nationale de gaz. Cette évolution s'explique notamment par l'effet d'un climat plus froid avec une température moyenne annuelle en 2021 inférieure de 1,4°C à celle de 2020.

La consommation de gaz en Grand Est est portée à parts égales entre les distributions publiques (50%) qui alimentent les clients particuliers et le secteur tertiaire et la grande industrie. On note une hausse de plus de 5% pour la production des centrales électriques (11 TWh soit 15% du secteur tertiaire et grande industrie). L'industrie représente 35% (25 TWh) de la consommation marquée par la reprise économique dans l'ensemble des secteurs dont la chimie et la métallurgie.

En 2021, malgré la tension sur les approvisionnements, le système gazier a bien fonctionné avec notamment un bon remplissage des stockages français pendant la saison estivale.

Dans ce contexte, des records ont été enregistrés sur les flux commerciaux dans les sens inverses des flux habituels. En 2021, cette bidirectionnalité des flux aux frontières françaises illustre le niveau de maturité auquel sont parvenus les réseaux gaziers français et européen, capables de s'adapter à des configurations de marché très variées.

À l'heure actuelle, aucune difficulté n'est constatée dans

l'approvisionnement et l'acheminement de gaz sur le réseau français. Les entrées de gaz terrestres depuis le Nord-Est de la France, point de réception du gaz russe, se poursuivent mais à des niveaux en deçà des valeurs observées les années précédentes. Cette baisse est contrebalancée par des approvisionnements soutenus tant en GNL que depuis la Norvège.

LA RÉGION GRAND EST RESTE EN TÊTE SUR LA PRODUCTION DE BIOMÉTHANE EN FRANCE

La filière méthanisation poursuit sa dynamique en Grand Est avec 74 nouveaux sites de production de biométhane mis en service à fin 2021, pour une capacité de production de 1,46 TWh (+87% par rapport à 2020). Parmi ces 74 sites de biométhane, 25 sont raccordés au réseau de GRTgaz. 173 autres projets sont inscrits dans le registre de capacités en vue d'un futur raccordement aux réseaux gaziers pour une production additionnelle de 4,74 TWh/an. En 2022, la dynamique se poursuit avec 15 nouvelles unités de méthanisation qui se raccorderont au réseau de GRTgaz. Par ailleurs, deux installations de rebours vont être mises en service à Vouziers (08) et Troyes (10). Ces installations vont permettre de valoriser le biométhane produit en surplus sur les réseaux de distribution. Les postes de rebours permettent de rediriger dans les réseaux gaziers la production non consommée localement pour la transporter vers des zones de consommations voisines ou les stockages souterrains.

Vente. Avec leur entreprise SIELL lancée en janvier dernier, un couple de carolomacériens fait le pari de la digitalisation de la vente sous pli.

SIELL digitalise la vente sous pli

Après des expériences respectives dans le milieu de l'automobile et du bâtiment, Deborah et Yann Le Flochmoan ont décidé de se lancer dans une aventure entrepreneuriale commune en lançant SIELL. Un nom qui signifie « sceau » en Breton, en hommage aux origines de Yann Le Flochmoan. Le mot fait aussi référence à l'activité de leur entreprise. « Nous avons créé la digitalisation de la vente sous pli », précise-t-il. S'appuyant sur les prévisions annonçant que 25% des achats se feront par le e-commerce d'ici 2025, leur solution digitale est une plateforme destinée à mettre en relation vendeurs (professionnels) et acheteurs particuliers. Pourtant, aucun prix ferme n'est défini à l'avance et il ne s'agit pas non plus d'un site d'enchères comme il en existe déjà. Avec SIELL, le vendeur met en ligne un produit (neuf ou occasion) accompagné d'un descriptif et d'un prix moyen indicatif. Si un acheteur se montre intéressé, il peut faire une proposition de prix libre et anonyme.



Deborah et Yann Le Flochmoan sont incubés à Rimbaud'Tech.

DE B TO C À B TO B

Le vendeur a alors 48 heures pour accepter ou décliner l'offre. En cas de validation, l'acheteur verse la somme due (incluant le produit et les frais de port), qui est bloquée par le site jusqu'à la finalisation de la transaction, formalisée par l'envoi des produits.

Les coordonnées de l'acheteur lui sont ensuite transmises et il peut directement télécharger un bordereau d'envoi. L'argent lui sera ensuite versé une fois le produit réceptionné par l'acheteur, le paiement en ligne étant 100% sécurisé. « Du côté de l'acheteur, nous indiquons dans le prix de l'offre l'ensemble des frais dont ceux liés au transport. Et du côté du vendeur, nous indiquons la commission que nous

déduisons pour que le prix « net vendeur » lui soit mentionné », note le fondateur du site, qui prélève une commission moyenne de 10% du prix de vente, variable selon la nature des articles proposés. Seule entreprise française à proposer ce type de transaction sur le marché, SIELL dispose d'ores et déjà de 25 clients, commerçants s'adressant au grand public. « Notre objectif c'est de disposer d'une soixantaine de vendeurs d'ici à la fin de l'année 2022 », souligne Deborah Le Flochmoan, qui veut développer son catalogue d'offres produits pour booster son trafic clients et sa communauté sur les réseaux. Si la web appli s'adresse aujourd'hui à un business B to C, l'objectif est de propo-

ser très rapidement un modèle B to B. « Clairement, une des raisons d'être de notre activité c'est d'apporter une solution d'optimisation des BFR (besoins en fonds de roulement) des entreprises par du déstockage notamment », précise le fondateur. Basée à Charleville-Mézières, l'entreprise est incubée chez Rimbaud'Tech. Ses dirigeants veulent désormais accélérer son développement en recrutant des équipes commerciales sur le territoire national. De quoi pouvoir lancer son modèle en B to B au cours des prochaines semaines, espèrent Deborah et Yann Le Flochmoan.

BENJAMIN BUSSON

Banque

« DES RÉSULTATS SOLIDES » POUR LA CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE EN 2021

Avec 6,7 milliards d'euros de crédits distribués à l'économie régionale et une collecte en hausse de 745 millions d'euros en 2021, la Caisse d'Épargne Grand Est Europe soutient activement l'économie régionale sur tous les marchés, sur tous ses territoires.

La banque a déployé une activité commerciale soutenue et réalisé de belles performances sur tous ses marchés, tant en épargne qu'en assurance. Elle a concrétisé plus de 3 milliards d'euros de financement pour les particuliers, en augmentation de plus de 12% par rapport à 2020, notamment en matière de crédit immobilier. Son activité sur les marchés des entreprises et des professionnels n'est pas en reste, avec près de 3500 crédits accordés, dont 1/3 aux entreprises et 2/3 aux professionnels.

« Nous avons accompagné tous nos clients dans la relance, indique Bruno Deletré, président du directoire de la Caisse d'Épargne Grand Est Europe, fidèles à notre vocation de banque coopérative de proximité, utile aux projets et au développement du Grand Est. La Caisse d'Épargne Grand Est Europe, qui couvre l'ensemble des départements de la région Grand Est avec ses 296 agences et ses 2800 salariés, valorise son expertise avec de nouvelles offres et services, tels le prêt à impact, qui permet à ses clients du secteur de l'immobilier et du logement social d'affirmer leur engagement sociétal ou environnemental », précise Bruno Deletré.

La Caisse d'Épargne Grand Est Europe affiche un produit net bancaire de 526 millions d'euros en augmentation de près de 2% par rapport à l'année précédente. Les charges ont été pour leur part réduites de 1.1%. La progression de 8% du Résultat brut d'exploitation, à 179 millions d'euros et la diminution de la charge du risque, qui est passée de 64 millions d'euros en 2020 à 45 millions d'euros en 2021, entraînent une forte progression du résultat net qui s'établit à 102 millions d'euros. Le ratio de solvabilité de la Caisse, qui mesure sa solidité financière, ressort à un niveau élevé au 31 décembre 2021, supérieur à 18%.

En 2021, la Caisse d'Épargne Grand Est Europe a réalisé 156 embauches en CDI et employé près de 100 alternants.

Dans le même temps, elle a lancé un ambitieux programme de rénovation de ses points de vente pour proposer à ses clients des agences fortes, collaboratives et conviviales, répondant aux nouvelles attentes de ces derniers et offrant les meilleures conditions de travail à ses équipes.

En bref

29 000 étudiants

4 PÔLES D'EXCELLENCE en formation et en recherche

11 430 emplois directs et indirects**

+ DE 600 MILLIONS D'EUROS d'impact économique sur le territoire

TAXE D'APPRENTISSAGE 2022*

ENSEMBLE, FORMONS ET ACCOMPAGNONS VOS PROFESSIONNELS DE DEMAIN

Pour effectuer vos versements, vous avez jusqu'au **31 mai 2022** / rdv sur www.univ-reims.fr/verser-la-TA
Courriel : direction.partenariatentreprise@univ-reims.fr - Tél. : 03 26 91 89 96

SOUTENEZ NOS PROJETS 2022 !

- **Développer des actions pédagogiques** en faveur des compétences transversales et entrepreneuriales
- **Investir** dans nos plateaux techniques, nos équipements technologiques de pointe et ceux à visée pédagogique
- **Connecter** les étudiants aux enjeux des entreprises (études de cas, projets tutorés, challenges innovation, ...)
- **Mettre en œuvre** avec vous un programme d'action pour renforcer les relations entreprises/urca pour la professionnalisation et l'insertion des étudiants : ateliers, trainings, ...
- **Intensifier** l'accompagnement et le suivi personnalisé des apprenants
- **Soutenir et valoriser** les initiatives étudiantes
- **Accompagner** la mobilité des étudiants à l'étranger (stages, alternance, projets de fin d'étude)

UNIVERSITÉ DE REIMS
CHAMPAGNE-ARDENNE

Promotion. La Chambre de métiers de l'Aube a remis les prix de son concours « Madame Artisanat ».

Des femmes toujours plus présentes dans l'artisanat



Les lauréates du concours auboisi de « Madame Artisanat », édition 2022.

Cela fait déjà douze ans que la Chambre de Métiers de l'Aube prend l'initiative de mettre en avant l'artisanat au féminin dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes. L'action initiée à Troyes est

désormais reprise par bon nombre d'autres chambres consulaires artisanales à travers la France. « *Au départ, il fallait argumenter pour avoir des candidates car les femmes n'avaient pas l'habitude d'être sous la lumière* », se souvient

Marie-Carmen Lebègue, vice-présidente de la CMA Grand Est Aube, à l'origine de ce concours.

Elle a désormais passé le relais et la présidence du jury à une nouvelle élue de la chambre, Charlotte

Typhaigne, ancienne lauréate par ailleurs.

Devenus les « trophées Madame Artisanat », ils sont décernés par un jury exclusivement féminin, selon divers critères. Remis dans le cadre prestigieux de la maison de campagne Drappier à Urville, ces trophées récompensent aussi bien des dirigeantes expérimentées d'entreprises artisanales que des apprenties, et dans tous les secteurs d'activité. « *Elles sont présentes aujourd'hui dans tous les métiers, et c'est très bien ainsi* », fait remarquer Georges Bell, président de la CMA 10, qui vient d'ailleurs de recruter une femme pour un poste de plombier dans sa propre entreprise. Elles sont d'ailleurs de plus en plus nombreuses dans les métiers du bâtiment, autrefois uniquement réservés aux hommes. C'est le cas d'Annaëlle Legrain, distinguée par un « trophée révélation ».

Dans le cadre d'une recon-

version professionnelle, elle est passée du secteur social à la peinture, décoration et pose de sols en passant par la case formation, tant en école qu'en entreprise. Elle a désormais lancé sa propre entreprise, « Le Grain d'Intérieur ».

La lauréate du « trophée jeunesse », Manon Bouvet, s'est également lancée dans la peinture, domaine dans lequel elle est en cours d'apprentissage.

Deux diplômes « espoirs jeunesse » ont distingué deux autres apprenties du bâtiment, Emy Scwendimann (peinture) et Océane Duchange (électricité).

UNE PART CROISSANTE

Le « trophée réussite » met en avant un parcours de chef d'entreprise, celui de Laurine Mongin. Une opticienne qui a racheté le magasin de Brienne-le-Château où elle avait effectué son apprentissage avant d'ouvrir

l'an dernier un second point de vente à Troyes. Dans ses deux boutiques « Les lunettes de Laurette », elle joue la carte de la fabrication française pour les verres et les montures. Le jury a également eu un « Trophée coup de cœur » pour Camille Jacquot qui a ouvert une boutique de fleuriste à Sainte-Savine, sous le nom de Dalia. Enfin, Élisabeth Devos s'est vu décerner un diplôme d'honneur récompensant le savoir-faire artisanal qu'elle exerce depuis une soixantaine d'années. Une activité d'artisanat d'art plus précisément, à travers une activité de matelassage et de création de vêtements et accessoires pour enfants sous la marque « Trois petits points ». Aujourd'hui, un chef d'entreprise artisanale sur quatre est une femme, une part qui a doublé en trente ans.

LAURENT LOCURCIO

Euro Consulting Carrières recherche pour ses clients



Notre client, acteur majeur et européen du secteur ferroviaire, recrute un(e) :

Responsable Comptable H/F (Basé à Reims - 51)

- Rattaché(e) au Directeur Finance et Gestion, vous veillez, avec l'aide de votre équipe, à la régularité et à la fiabilité des documents produits et au respect des législations et des règlements en matière comptable et fiscale. Vos missions :
- Prendre en charge de la révision des comptes (jusqu'aux bilan et liasse fiscale)
 - Préparer les documents pour la validation des comptes et assurer un bon relationnel avec les CAC
 - Etablir l'ensemble des déclarations fiscales
 - Assurer la gestion des immobilisations
 - Assurer le suivi de la trésorerie, la mise en place de cautions bancaires et être l'interlocuteur privilégié de nos partenaires bancaires
 - Manager le processus de recouvrement des créances clients
 - Participer au reporting mensuel Groupe dans le respect du référentiel IFRS
 - Assurer la gestion comptable des paies en lien avec le service RH et le prestataire paie
 - Participer à l'amélioration continue des processus internes
 - Assurer un rôle de conseil et de support

De formation supérieure en comptabilité gestion/finance, vous justifiez d'une expérience de 5 ans minimum sur un poste équivalent acquise impérativement dans un contexte international. Vous maîtrisez les normes IFRS et votre anglais est professionnel.

REF : EB/FI/01



Notre client, société du secteur de l'environnement, recrute un(e) :

Directeur des Ressources Humaines H/F (Basé à Melun - 77)

- Directement rattaché(e) au Président, vous optimisez et faites évoluer la qualité du service RH en y apportant du support, de la rigueur, de l'organisation et de la structuration. Vos missions :
- Piloter l'ensemble de la fonction RH et manager l'équipe de 5 personnes en multisites
 - Gérer la politique de rémunération et mettre en place l'intéressement
 - Gérer la politique de recrutement et la marque employeur
 - Gérer la politique de formation
 - Garantir une administration du personnel rigoureuse et assumer la responsabilité du service de la paie
 - Gérer les relations avec les autorités naturelles de tutelle (CARSAT, CPAM...)
 - Être le/la garant(e) de la qualité des relations et de la cohésion sociale

De formation supérieure en Ressources Humaines ou Droit, vous justifiez d'une expérience de 10 ans minimum sur un poste équivalent dans le secteur du transport/logistique. Vous aimez l'opérationnel tout en ayant une capacité à prendre du recul.

REF : VG/FDRH/02



Notre client, société de transport leader dans la collecte, le tri et la valorisation de déchets ainsi que du service aux collectivités locales et grands comptes, recrute un(e) :

Directeur d'Agence H/F (Basé à Melun - 77)

- Vous prenez en charge la gestion technique et humaine de votre agence pour l'activité de transport et de collecte de différents types de déchets. Garant(e) de la bonne exécution des contrats d'exploitation, vous pilotez, coordonnez et optimisez l'activité de votre agence dans un souci permanent de satisfaction du client et de la rentabilité. Vos missions :
- Manager l'équipe (100 personnes environ) : responsables d'exploitation, attaché(e)s d'exploitation, chefs d'équipe, administratifs, commerciaux...
 - Garantir la bonne exécution des prestations dans le respect des règles sociales, légales et de sécurité
 - Etablir et analyser le suivi de l'activité de l'agence
 - Optimiser la rentabilité de l'agence en lien avec la Direction
 - Assurer et développer les relations commerciales avec les clients publics et privés
 - Assurer le développement commercial notamment grands comptes et appels d'offres
 - Garantir un bon climat social

De formation supérieure spécialisée dans le Transport ou l'Environnement, vous justifiez d'une expérience de 5 ans minimum à un poste similaire. Réactif(ve), organisé(e) et autonome, vous savez faire preuve d'un bon relationnel et disposez d'une bonne compréhension du contrôle de gestion d'une agence.

REF : PV/DA/03



Notre client, société du secteur de l'environnement, recrute un(e) :

Chargé d'Affaires Secteur Est IDF H/F (Basé à Melun - 77)

- Rattaché(e) au Responsable Commercial, vous aurez en charge le développement commercial sur le secteur Est de l'Île de France (sud Seine et Marne et départements limitrophes). Vos missions :
- Entretenir et développer votre portefeuille clients (artisans, PME, grands comptes)
 - Mener des actions commerciales dans le respect de la politique définie
 - Proposer et négocier des offres commerciales adaptées aux attentes des clients
 - Assurer le suivi des contrats signés et veiller au respect des réalisations
 - Démarcher et assurer le suivi des chantiers
 - Effectuer un reporting régulier de votre activité commerciale auprès de votre hiérarchie

De formation supérieure commerciale ou environnement, vous justifiez d'une expérience de 3 ans minimum dans la vente de produits et/ou services, idéalement dans le secteur du recyclage. Impliqué(e) et tenace, votre dynamisme, votre autonomie et votre goût du challenge vous permettront de contribuer à la réalisation de nos nouveaux défis.

REF : PV/CA/04



Merci d'adresser votre CV+ lettre de motivation avec la référence du poste choisi à : Eric BOHN : ebohn@eccarrieres.com ou vgouthard@eccarrieres.com. Confidentialité assurée.

Euro Consulting Carrières • 31, rue du Clou dans le Fer • 51100 Reims 113, boulevard Haussmann • 75008 Paris.

EVOLIS**REIMS**

vous propose

A LOUER : MAGENTA - EPERNAY

Sur l'un des axes principaux de l'agglomération d'Épernay, découvrez cet ensemble de 7 cellules commerciales à louer au pied d'une nouvelle résidence.

Surfaces de 100 à 465 m².
Livraison brute de béton 2^{ème} trimestre 2024.
Loyer 120 € HT-HC-HF/an

Contact Eric CLEROY 06 76 68 49 10

**EVOLIS****REIMS**

17 rue des Forges 51530 CHOUILLY - Tél. : 06 76 68 49 10

Notre Sélection
Bureaux & Activités
en région Champagne-Ardenne

Bezannes (2666)**A louer****Plateau de bureaux de 795 m² en R+1**

Aux pieds de la Gare Champagne-Ardenne TGV et du Tramway

Cushman & Wakefield Reims
1 rue de l'Arbalète 51100 Reims
Agnes.Blain@cw-reims.fr

03 26 47 49 01
www.cushmanwakefield.fr

SPÉCIALISTE AMIANTE

Qualité reconnue
À votre service depuis
2003

- Repérage Amiante avant travaux
- Repérage Amiante avant démolition
- Carottages enrobés routiers
- Contrôle visuel après travaux
- Mesures d'empoussièrement

MARNE - AISNE - ARDENNES

Tél. : **03 26 36 13 13**
www.dl-experts.pro

DIAGNOSTIC AMIANTE

BÂTIMENTS • TRAVAUX PUBLICS • ADMINISTRATIONS • ARCHITECTES

2 rue de Nanteuil - REIMS
Tél. : 03 26 85 64 76
Fax : 03 26 85 28 59
contact@dker-transaction.fr
www.dker-transaction.fr

**REIMS - LOCAL COMMERCIAL**

C'est sur l'un des axes les plus prestigieux de la Cité des Sacres qu'est situé le local commercial de 75 m² que nous vous proposons.

Ce local propose une surface de vente d'environ 45 m² dont les larges vitrines offrent une vue imprenable sur l'ancienne rue des Deux Anges.

25 m² de réserve ainsi qu'une cave de 30 m² viennent compléter ce bien.

La belle visibilité de l'emplacement en fait un lieu idéal pour l'implantation de votre activité.

Prix du droit au bail : 205 200 €

Honoraires 8% à charge vendeur

Carte professionnelle n° CPI51022016000004771 - Garantie GALIAN N° GF0000506599 - 807 646 245 R.C.S REIMS

Emploi. Pour faire face aux difficultés de recrutement, les entreprises mettent en place de nouvelles stratégies.

Mon Logis s'affiche dans le métro pour recruter



À la station Châtelet du métro parisien, traversée par 750 000 voyageurs chaque jour, la campagne de recrutement de Mon Logis était très visible.

Dans le contexte actuel des difficultés de recrutement, il faut sortir des sentiers battus. C'est ce qu'a décidé de faire Mon Logis en allant « chasser » les nouveaux talents à Paris, de manière particulièrement visible. Durant un mois, 200 affiches, en particulier dans les stations de métro parisiennes les plus fréquentées, ont indiqué aux passagers qu'ils se trouvaient à 1h30 de leur avenir.

Un QR code permettant d'avoir plus de détails sur cette proposition étonnante qui était suivie par une autre, sous la forme d'un job dating organisé à la mi-février pendant trois journées dans un local parisien aménagé aux

couleurs du bailleur social aubois. « Nous avons également diffusé des vidéos sur les réseaux sociaux dans lesquelles ce sont des salariés de Mon Logis eux-mêmes qui donnent leurs arguments pour convaincre de venir travailler chez nous », précise Mickaël Collet, responsable communication de Mon Logis.

Au total, 17 salariés volontaires ont joué le jeu afin de tenter de convaincre de futurs collègues. « Nous avons plusieurs postes à pourvoir immédiatement et d'autres en perspective et il nous faut également pouvoir disposer d'un vivier de candidats disposant de diplômes et d'expériences adaptées à nos besoins », poursuit-il. C'est d'ailleurs dans cet objectif qu'une cam-

pagne d'affichage a eu lieu, en même temps, dans de grandes écoles parisiennes telles que l'ESTP Paris, Ponts & Chaussées et l'École des Mines.

SURPRENDRE POUR SE DÉMARQUER

Au passage, Mon Logis, qui compte 140 collaborateurs et gère plus de 13 000 logements dans l'Aube, la Haute-Marne, la Marne, la Côte d'Or, l'Yonne et la Seine-et-Marne, travaille sur sa « marque employeur ». Une notion qui prend de plus en plus d'importance à l'heure où les candidats potentiels sont de plus en plus sensibles au bien-être en

NIGLOLAND CONSTRUIT POUR POUVOIR RECRUTER

Autre initiative auboise pour remédier aux problèmes de recrutement, celle de Nigloland. Le parc d'attractions va recruter cette année encore 250 saisonniers en prévision de la saison qui débute le 9 avril. Pour faciliter les recrutements, en particulier pour la partie restauration et hôtellerie, Nigloland vient d'investir 1,4 million d'euros pour construire 19 logements qui accueilleront des salariés du parc. Une première pour Nigloland mais sans doute pas la dernière, d'autres logements pour de futurs saisonniers pouvant sortir de terre à l'avenir.

entreprise et au sens de leur travail. D'autre part, la crise sanitaire a aussi fait bouger les lignes. Les Parisiens semblent davantage enclins à quitter la capitale, et à l'inverse, les possibilités de télétravail ont élargi leurs horizons, surtout à 1h30 de Paris. « De toute façon, dans un contexte où recruter est devenu plus difficile et plus cher, il faut surprendre pour se démarquer », conclut Mickaël Collet. C'est chose faite pour Mon Logis.

LAURENT LOCURCIO

Emploi

Châlons-en-Champagne retenue pour accueillir 120 agents du Ministère de l'Intérieur

La ville de Châlons-en-Champagne a été retenue pour accueillir le Service national des données de voyage (SNDV) de la Direction générale de la Police nationale (DGPN), représentant 120 agents du ministère de l'Intérieur. L'installation est prévue à compter de l'année 2024, après une phase de travaux. Lors de son déplacement à la préfecture de Corrèze en septembre 2021, Gérald Darmanin, ministre de l'Intérieur, avait annoncé que des agents du ministère, en poste en Ile-de-France, seraient réinstallés dans des villes candidates à les accueillir.

De nombreuses villes ont été candidates pour accueillir l'un des 20 services de l'État destinés à se relocaliser, issus de l'administration centrale du secrétariat général du ministère, de la direction générale de la Police nationale, de la direction générale de la Gendarmerie nationale, de la direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises et de la délégation à la sécurité routière. Ces candidatures ont été examinées à partir d'une grille de critères tenant compte de l'offre immobilière, mais aussi du cadre de vie, de la mobilisation locale autour du projet, et de l'appui que pourrait apporter cette implantation pour soutenir le développement local. Châlons fait partie des 20 villes qui ont été retenues pour accueillir des services d'administration centrale.

Énergie

Enedis recrute 57 collaborateurs en Champagne-Ardenne

En 2022, Enedis en Champagne-Ardenne recrute 22 collaborateurs en CDI et 35 en alternance pour relever le défi de la transition écologique dans les territoires et accompagner le développement des nouveaux usages électriques. En 2022, pour construire la nouvelle France électrique et répondre à la mission de service public d'Enedis, 2 200 postes en CDI, CDD et alternance sont ouverts sur l'ensemble du territoire national. Pour faire face à une croissance d'activité forte, d'environ 15% en 2021, et dans une perspective de croissance continue pour les années à venir, Enedis en Champagne-Ardenne a une ambition forte en matière de recrutement. Chez Enedis, 1 collaborateur recruté sur 3 est issu de l'alternance. En 2022, en région Champagne Ardenne, Enedis accueille 35 alternants.

En bref



la maison de l'habitat

LA MAISON DE L'HABITAT se déplace dans le Grand Reims pour répondre à vos questions sur le LOGEMENT et l'HABITAT.

Territoires du Grand Reims

Les Permhabitat

Les permanences de l'habitat dans le Grand Reims avec la Maison de l'habitat et ses partenaires.

Tous les jeudis, une chargée de mission logement et habitat se tient à votre disposition pour répondre à vos questions et vous orienter sur les aides et les démarches pour votre habitation.

- * Aides financières, démarche pour la demande de logement,
- * Accession à la propriété, rénovation de votre maison,
- * Adaptation de votre logement pour les aînés et le handicap,
- * Astuces pour les économies d'énergies ou de budgets,
- * Mobilité des jeunes pour se loger pendant les études, ou, tout autre question sur l'habitat.

EN SAVOIR PLUS :
Rendez-vous sur le site internet www.lamaisondelhabitat-reims.fr
ou prenez rendez-vous au 03 26 87 87 75

lamaisondelhabitat-reims.fr
03 26 87 87 69 - CONTACT@MDHABITAT.FR

- DEMARCHES ET AIDES
- TOUT SUR MA LOCATION
- ACCESSION A LA PROPRIETE
- BIEN VIVRE DANS LE GRAND REIMS
- RENOVATION DE MON LOGEMENT

Vos rendez-vous avec nous :
Les Memohabitat
Les Focushabitat

Ca déménage dans le Grand Reims !
Le Forum Logement pour les jeunes de 16 à 30 ans

Save The Date
3ème Edition
1 & 2 juillet 2022 à Reims

Énergie. Lauréate de la dernière revue du fonds « Investissements industriels dans les territoires », Helliogreen Industrie s'est vue attribuer un montant de 300 000 euros par l'Etat pour le développement d'un processus industriel de production.

300 000 euros d'aides de l'État à Helliogreen Industrie



La vis hydrodynamique d'Helliogreen Industrie dont 14 autres éléments seront réalisés à AFS à Sedan va simplifier la production d'énergie renouvelable sur les petites et moyennes chutes d'eau.

Helliogreen est spécialisée dans la conception, l'installation et la maintenance de turbines hydroélectriques ainsi que de tous supports électriques permettant de produire de l'électricité à partir des cours d'eau. Incubée chez Rimbaud Tech en 2018,

la start-up carolomacérienne est dotée d'un démonstrateur sur la rivière La Vaux, à Signy-l'Abbaye lui ayant permis de roder son prototype. Axé sur le principe de "la vis d'Archimède" et améliorée par la géométrie multi filet qui absorbe plus d'eau que les vis tradition-

nelles, le concept breveté par la SAS ardennaise offre, outre son caractère modulaire et respectueux de l'environnement, une augmentation de la capacité volumétrique de 25% et une production supérieure d'énergie renouvelable par rapport aux solutions standards.

Nécessitant peu de travaux de génie civil, le procédé mis en place par l'entreprise présidée par l'ingénieur-entrepreneur Renaud Mignolet « préserve par ailleurs, la flore et la faune, tout en favorisant la migration des poissons ».

Ce qui lui a valu d'être validé par l'Office français de la biodiversité et de recevoir le label Solar Impulse. Sa gamme comprend actuellement cinq turbines adaptées à des débits d'eau allant de 250 litres à la seconde à 3 m³. L'une d'elles a déjà été commercialisée auprès d'un particulier, Régis Jacobé, propriétaire d'un moulin à Saint-Amand-sur-Fion (Marne).

Travaillant en étroite collaboration avec 3D Metal Industries, Helliogreen Industrie en appli-

quant la technologie de la fabrication additive à la réalisation de vis d'Archimède veut révolutionner le domaine de l'hydroélectricité en optimisant la production d'énergie verte.

UNE TURBINE DE 100 TONNES SUR LA FRICHE LA MACÉRIENNE

Ce qui a abouti, en février 2021 au moulage d'une vis hydrodynamique de 2,65 mètres de diamètre et de plus de deux tonnes dans les locaux de la fonderie sedanaise AFS, laquelle avait coulé 3,5 tonnes de métal en fusion. C'est la première fois qu'une pièce d'une telle envergure était conçue en fonderie à partir d'un moule issu d'une imprimante sable 3D. Quatorze autres vis seront coulées ici pour aboutir à formation d'une turbine hydroélectrique destinée au Cabaret Vert.

Une innovation technologique performante, synonyme de meilleur rendement, qui va favoriser l'aménagement de nombreuses chutes d'eau.

In fine, un joli bébé de 100 tonnes

sera posé sur un bras de Meuse de Charleville-Mézières près du site de la friche La Macérienne afin de permettre à Flap, l'association organisatrice du Cabaret Vert, de produire chaque année entre 450 et 500 MWh d'électricité. Soit l'équivalent de la consommation électrique moyenne de 100 ménages ardennais, chauffage compris.

« La robustesse de notre solution et sa simplicité d'entretien intéressent également des pays en voie de développement », assure Renaud Mignolet qui a l'ambition d'industrialiser un concept qui a pris une véritable dimension locale avec la participation successive de plusieurs PME : Vauché, Bestel, les fonderies Vignon, Beroudiaux et la Rocroyenne d'Aluminium, Electronic Engineering, RM Technologies ou Platinum 3D.

« Ce projet 100 % ardennais symbolise le savoir-faire industriel de notre département », assure le fondateur d'Helliogreen.

PASCAL REMY

Bâtiment

Crise des matériaux de construction : la FFB demande des mesures d'urgence

Alors que la crise sanitaire a déclenché une crise des matériaux de construction, la guerre en Ukraine renforce dramatiquement les risques de pénuries et d'inflation de l'ensemble des coûts de production. La FFB demande d'urgence aux pouvoirs publics :

- une mesure transitoire de baisse du taux de TVA sur les carburants ;
- un gel des prix de l'énergie et des carburants ;
- la prise en charge intégrale de l'activité partielle qui découlerait de pénuries ;
- dans les marchés publics, la prise en compte systématique des demandes d'indemnisation, d'avenant au marché, de non application des pénalités de retard ;
- la mise en œuvre de la théorie de l'imprévision tant dans les marchés publics que dans les marchés privés en vue d'imposer une renégociation des prix

aussi longtemps que durera le conflit.

« Les artisans et entrepreneurs du bâtiment, qui ont porté l'économie au cours des derniers mois dans une situation déjà tendue, ne pourront pas tenir sans mesures exceptionnelles », alerte à cet égard Olivier Salleron, président de la FFB.

Innovation

Crédit Mutuel Nord Europe participe à la deuxième édition des 4S Semeur d'innovation

« Ensemble innovons pour servir l'humain », la philosophie du concours 4S Semeur d'innovation, décliné conjointement par toutes les fédérations de Crédit Mutuel Alliance Fédérale, annonce la couleur. Fort de son engagement en faveur du développement des régions et de sa volonté de construire l'avenir en innovant, Crédit Mutuel Nord Europe lance son appel à candidatures pour faire naître de nouveaux projets au sein de ses territoires.

À cet effet, **jusqu'au 10 avril 2022**, Crédit Mutuel Nord

Europe invite tous les particuliers, entrepreneurs ou responsables associatifs à déposer un dossier à l'adresse suivante : <https://les4s-semeurdinnovation-creditmutuel.fr/creditmutuelnordeurope/>. Seule condition pour participer, avoir un projet innovant s'inscrivant dans l'une des quatre thématiques suivantes :

- L'environnement (sobriété énergétique, agrotech, recyclage, transition écologique, etc.).
- La solidarité (inclusion, lien intergénérationnel, innovation sociale, processus participatif, etc.).
- Le territoire (attractivité, mobilité verte, sport, tourisme, etc.).
- La culture (musique, audiovisuel, art de vivre, loisirs créatifs, etc.).

Les projets présélectionnés bénéficieront de l'accompagnement d'experts lors de quatre séances de coaching au mois de mai. En parallèle, ils seront affichés sur le site internet des 4S, où le public pourra voter pour son projet favori.

Les quatre semeurs d'innovation 2022 se partageront une dotation globale de 16 000 euros, qui leur sera remise à l'issue des délibérations lors de la finale participative en juin 2022.

En bref

LE RÉVEIL DE L'ÉCONOMIE LOCALE À SONNÉ.

LA NOUVELLE ECO | Des femmes et des hommes qui partagent des idées et des projets qui réussissent. | **7h15** du lundi au vendredi

france bleu champagne-ardenne

ICI, ON PARLE D'ICI.

CCI. Après l'installation de la nouvelle équipe consulaire le 30 novembre, les élus de la Chambre de commerce et d'industrie se sont réunis en effectif réduit en raison de la situation sanitaire pour leur première assemblée générale ordinaire.

La CCI des Ardennes veut être le « point d'entrée » des entreprises

Suite à la désignation des membres associés, des conseillers techniques et des représentants dans les instances extérieures et la fixation des indemnités pour frais de mandat, ce rendez-vous a permis à Aubin Jeanteur de rappeler que les missions de la CCI, qu'il préside, étaient définies par le contrat d'objectifs et de performance (Cop) signé avec le président consulaire national et le ministère de l'économie et des finances d'une part et une convention d'objectifs et de moyens (paraphée dans chaque région entre l'Etat, la CCIR Grand Est et CCI France) d'autre part.

Par le biais de la Cop, la CCI ardennaise travaillera autour de quatre axes qui seront financés en tout ou partie par la taxe pour frais de chambre. À savoir : l'entrepreneuriat, l'appui aux entreprises dans leurs mutations, la représentation des entreprises et l'appui aux territoires par des conventions signées avec les collectivités locales pour favoriser l'attractivité

et la compétitivité dans leur secteur géographique via le renforcement de services locaux et commerciaux.

Le nouveau président a rappelé que la CCI avait pour vocation d'être « le lieu de l'économie et le point d'entrée des entreprises » à travers les formalités administratives et aussi l'aide à des démarches comme la création, la transmission ou la reprise. « Grâce à notre catalogue de services, nous devons être en mesure de répondre le plus efficacement possible à toutes les sollicitations et être le relais idéal de nos 10 000 ressortissants », indique le président de la CCI qui veut aussi les aider dans les mutations liées au numérique et au digital ainsi qu'à la transition énergétique et écologique.

Pour mieux se faire connaître, l'organisme consulaire a d'ores et déjà créé une commission marketing-communication qui sera animée par Stéphanie Poix, dirigeante d'ACR, qui va s'attacher à accentuer la présence de la CCI sur les réseaux sociaux, lancer des

enquêtes flashes (ce qui fut le cas sur les soldes), et utiliser de façon plus efficace l'importante base de données dont elle dispose pour les ressortissants. « Il faut que nous agissions comme un lanceur d'alerte en étant un interlocuteur qualitatif mais neutre et non partisan ».

Une action de déclinaison du plan national de transformation des buralistes a aussi été réalisée dans une douzaine de points de vente pour les aider à se lancer dans un élargissement de leur activité afin de compenser la baisse de la vente du tabac.

DIFFICULTÉS DE RECRUTEMENT : DES RAISONS MULTIPLES

Après la partie institutionnelle, l'assistance a pu écouter les interventions de Philippe Weiseldinger, directeur territorial de Pôle Emploi et de Noël Quipourt, adjoint au Directeur départemental de l'emploi, du travail, des solidarités et de la protection de la population, venus parler de

la problématique d'adéquation entre offre et demande d'emploi dans le département et détailler les enjeux du plan de réduction des tensions de recrutement lancé en septembre 2021 par le Premier ministre et relayé sur le terrain par les sous-préfets.

Un sujet opportun dans un département qui compte près de 14 000 demandeurs d'emplois de catégorie A et... 6 000 offres d'emplois proposées dont un grand nombre issues des secteurs du BTP, le commerce, l'industrie et les services d'aide à la personne. 80% d'entre elles ont été pourvues par Pôle Emploi. Sur les 20% restant, une part importante correspond à des processus de recrutement non menés à terme.

Cette situation paradoxale a amené l'organisme et les services de l'Etat à lister les freins à un phénomène qui handicape régulièrement les dirigeants d'entreprises, 40% d'entre-eux éprouvant du mal à recruter.

Parmi les explications au problème, sont souvent cités : la mobilité géographique, les missions de trop courte durée, une mauvaise définition du profil des compétences, le manque d'expérience et de motivation mais aussi le faible niveau de qualification des candidats ou encore la hausse des exigences techniques.

Un programme d'actions va en tout cas être mis en place pour ouvrir la possibilité à un maximum de personnes de retrouver un emploi. Un thème prégnant qui a amené Noël Quipourt à rappeler qu'un certain nombre de prestations comme le dispositif PCRH, recourant à des cabinets extérieurs, sont ouvertes aux entreprises que l'Etat finance très largement.

Terminons sur une note plutôt positive : les jeunes constituent la tranche d'âge où la situation s'est le plus améliorée avec une forte décroissance des chômeurs.

PASCAL REMY

Industrie. Un peu plus d'un an après avoir repris l'institution carolomacérienne SAMBP et profiter de l'embellie du second œuvre pour rationaliser son process, CAP Groupe a été absorbé par Oxxo Evolution, un important acteur de la menuiserie.

CAP Groupe cédé à Oxxo Evolution, une filiale de... Cevital

Oxxo Evolution, filiale du premier groupe industriel algérien Cevital, vient d'acquérir 97,5% du capital du pôle menuiserie 100% français, CAP Groupe, entité fondée et dirigée par Hervé Coutelas, comprenant 350 employés et répartis dans quatre filiales (CAP Champenois et CAP MID à Reims, CAP Isoplast au Havre et CAP SAMBP Charleville-Mézières). Un ensemble qui dégagait un chiffre d'affaires global de 50 millions d'euros. Toutes ces sociétés ainsi que la marque emblématique Fermoba sont passées le 28 décembre dernier dans le giron d'Oxxo Evolution, société implantée à Cluny (Saône-et-Loire), comptant dix agences en France et engagée dans une stratégie de croissance externe.

« Nous étions en négociations depuis juillet et en signant cet accord, nous

avons sécurisé l'avenir de nos différentes affaires. Le repreneur rattaché à un groupe très puissant assurera le maintien des emplois et investira pour faire partie des leaders français de la menuiserie », confie Hervé Coutelas.

Le rapprochement de ces deux entités indépendantes aboutit à la constitution d'un groupe de 700 personnes pouvant générer un chiffre d'affaires potentiel de 130 millions d'euros qui va donc peser dans son segment de marché, la fabrication et pose des fenêtres, des portes et de fermetures à hautes performances thermiques, acoustiques et d'étanchéité.

Depuis son absorption le 1^{er} juin 2013 par Cevital Active, Oxxo opère aussi dans le domaine de l'extrusion du profilé PVC et l'assemblage des fenêtres et portes fenêtres.

Trois pistes de dévelop-

pement sont d'ores et déjà ciblées par l'entreprise : positionner le réseau Fermoba comme une référence sur le territoire national en favorisant son redéploiement, développer l'activité aluminium et procéder à l'intégration informatique afin de piloter en mode agile ses outils de productions, la prise de commandes et le suivi des clients.

UNE NOUVELLE USINE EN 2023 DANS LES ARDENNES

Par ailleurs, le site carolomacérien doté de quatre lignes de fabrication de menuiseries PVC et qui avait bénéficié du rapatriement d'une activité de ce type jusqu'alors conçue à Reims par CAP Champenois, va bénéficier d'un déménagement dans un bâtiment neuf et plus vaste.

Une fois réalisé, l'ensemble deviendra le plus important de l'ex-Cap Groupe avec six

lignes complètes Dubus et Urba pour les gros chantiers PVC, une chaîne complète FOM avec deux scies double-tête, un centre d'usinage, une sertisseuse pour la menuiserie industrielle aluminium, deux lignes complètes pour la menuiserie industrielle bois et enfin une nouvelle ligne uniquement dédiée à la menuiserie bois pour les artisans. « On espère que cette future usine sera opérationnelle pour mi-2023. Nous y installerons une nouvelle ligne de fabrication menuiserie bois afin de répondre efficacement à une activité qui se développe fortement et pour laquelle nous comptons déjà 3 000 clients français », explique Hervé Coutelas. Ce projet qui représentera un investissement de plus d'un million d'euros se concrétisera par la création d'une quarantaine d'emplois.

PASCAL REMY

Travaux publics

Organisation des « Victoires de l'investissement local »

La Fédération des Travaux Publics de Champagne-Ardenne et l'Association des Maires et Présidents d'intercommunalités de la Marne organisent les « Victoires de l'investissement local ». L'objectif ? Mettre en lumière des travaux publics qui soient à la fois écologiques et créateurs de valeur économique sur le territoire.

Plus que jamais, dans un contexte où la transition écologique est au centre des préoccupations, les collectivités locales ont à cœur de réaliser des travaux publics qui prennent en compte l'environnement tout en répondant à des objectifs de développement de leur territoire.

Un équilibre vertueux, que la Fédération des Travaux Publics récompense depuis 2018 avec son programme des « Victoires de l'investissement local ».

Pour la seconde fois, l'opération est déclinée en local, en partenariat avec l'Association des Maires de la Marne, pour mettre en lumière les projets d'investissement dans des infrastructures marnaises qui répondent à cette volonté d'engagement pour l'innovation écologique et la création de modèles économiques durables.

Les collectivités peuvent candidater dès à présent et jusqu'au 10 juin 2022.

À la suite de l'étude des dossiers par un jury indépendant, quatre à cinq prix seront décernés en fonction de la taille des collectivités (dont un prix réservé aux intercommunalités). Ils seront remis à l'occasion du Carrefour des Collectivités qui se tiendra les vendredi 2 et samedi 3 septembre 2022 dans le cadre de la Foire de Châlons.

En bref

Éducation. Un investissement de 7,2 millions d'euros a été réalisé en vue du transfert du collège troyen Saint-Dominique-Savio.

Un nouveau collège pour Saint-Julien-les-Villas



Le chantier du futur collège de Saint-Julien-les Villas utilise des techniques de construction nouvelles.

Cela fait de nombreuses années que la commune de Saint-Julien-les-Villas, située dans l'agglomération troyenne, espérait pouvoir accueillir un collège. Ce sera chose faite pour la rentrée 2023 avec l'implantation du nouveau collège privé Saint-Dominique-Savio. Environ 350 collégiens pourront alors disposer de locaux modernes et bien plus fonctionnels que ceux occupés actuellement par le collège au centre ville de Troyes. La réflexion autour d'un déménagement, ou d'une rénovation de l'existant, était engagée depuis longtemps, notamment par l'Association immobilière du Diocèse de Troyes pour l'enseignement catholique. Finalement, c'est l'option construction qui a été retenue, d'autant qu'il existait à Saint-Julien-les-Villas un site très accessible et suffisamment grand pour

accueillir un nouvel établissement. Il a tout de même fallu rassembler les 7,2 millions d'euros nécessaires pour la réalisation d'un chantier dont la pose de la première pierre vient d'avoir lieu. L'occasion, pour l'architecte troyen Louis Téqui, de souligner l'originalité d'un « projet frugal sur lequel nous avons travaillé sur l'économie de moyens pour aboutir à un coût de de 1 550 euros du m² sans pour autant renoncer à une ambition de qualité de construction ». Le bâtiment joue sur le béton brut avec un traitement spécifique pour l'esthétique, sans bardage ni enduit. Ce qui n'empêche pas de répondre aux impératifs environnementaux, avec toiture végétalisée, pompes à chaleur et même des panneaux photovoltaïques assurant la production d'électricité. « Le bâtiment sera durable, pérenne et solide »,

promet l'architecte. La Région Grand Est a d'ailleurs subventionné l'installation photovoltaïque dans le cadre de son programme Climaxion.

Pour la commune de Saint-Julien-les-Villas, c'est une avancée importante dans le cadre de la requalification de l'ancien « canal sans eau ». « Ce vaste espace qui était encore, il y a peu, un parking de délestage pour les magasins d'usine, va enfin retrouver une nouvelle vie avec les équipements nouvellement construits ou en chantier », se félicite Jean-Michel Viart, le maire de Saint-Julien-les-Villas. Une maison de santé pluridisciplinaire a été inaugurée récemment alors que le chantier de construction d'une maison de retraite avance à grands pas sur le même site.

LAURENT LOCURCIO

Finances publiques

Convention de partenariat entre l'Office des seniors et la DDFIP



La convention de partenariat signée le 15 mars 2022 par Yves Senelet, Président de l'Office des seniors de Châlons-en-Champagne et Laurent Fourquet, Directeur départemental des Finances publiques (DDFiP) de la Marne, vise à mettre en œuvre des actions concrètes au profit des seniors du secteur de Châlons-en-Champagne. Ces actions permettront de leur offrir un accompagnement adapté à leurs préoccupations et à l'évolution des démarches fiscales.

Assister les usagers dans leurs démarches en leur offrant une prise en charge personnalisée et adaptée à leurs difficultés est l'une des priorités de la DDFIP de la Marne. Elle s'appuie notamment pour cela sur les acteurs qui sont en contact direct avec ses usagers, pour lesquels ils sont des relais précieux.

En tant que Centre Local d'Information et de Coordination, l'Office des seniors de Châlons-en-Champagne soutient les personnes âgées et leurs familles dans leurs démarches administratives et notamment fiscales. Il a donc une connaissance précise de leurs difficultés et de leur ressenti face aux services proposés par la DDFIP.

C'est dans ce contexte que la DDFIP de la Marne associe chaque année l'Office des seniors de Châlons-en-Champagne à son Comité local des usagers particuliers, qui regroupe des représentants des différentes catégories d'usagers des Finances publiques. Cette instance est l'occasion pour la DDFIP de sensibiliser l'Office des seniors aux actualités pouvant intéresser les usagers qu'il accompagne.

Elle permet également à l'Office des seniors de signaler tout sujet utile à un meilleur accompagnement du public senior.

La convention de partenariat signée le 15 mars 2022 prolonge cette démarche en l'appuyant sur des actions concrètes répondant aux besoins identifiés par les deux organismes signataires.

En bref



NEWSLETTER

ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT

pour ne rien manquer de l'actualité économique et juridique régionale



www.matot-braine.fr

+ 0,4 %

EN FÉVRIER 2022, LES PRIX DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION VENDUS DANS LA GRANDE DISTRIBUTION REBONDISSENT DE 0,4 % SUR UN MOIS, APRÈS -0,1 % EN JANVIER. DANS LA GRANDE DISTRIBUTION ÉTENDUE, CES PRIX AUGMENTENT DE 0,4 % SUR UN MOIS, APRÈS AVOIR ÉTÉ STABLES EN JANVIER. HORS GRANDE DISTRIBUTION, LES PRIX AUGMENTENT DE 0,6 % SUR UN MOIS, APRÈS +0,3 % EN JANVIER. TOUTES FORMES DE VENTES CONFONDUES, LES PRIX DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION AUGMENTENT DE 0,5 % SUR UN MOIS, APRÈS +0,1 % EN JANVIER. (INSEE)

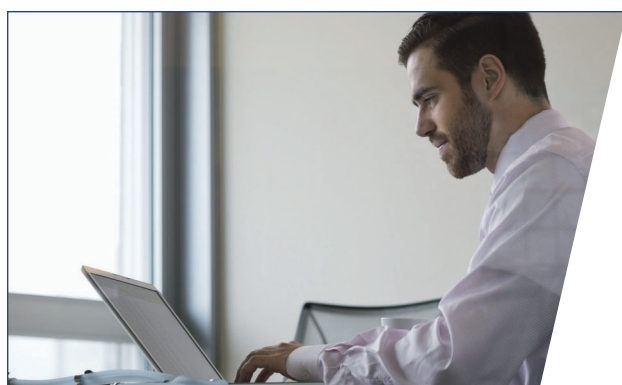
+ 1,6 %

COMPARÉS À CEUX DU MÊME MOIS DE L'ANNÉE PRÉCÉDENTE, LES PRIX DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION VENDUS DANS LA GRANDE DISTRIBUTION ACCÉLÈRENT DE NOUVEAU : +1,0 % EN FÉVRIER, APRÈS +0,7 % EN JANVIER, +0,5 % EN DÉCEMBRE ET +0,2 % EN NOVEMBRE. DANS LA GRANDE DISTRIBUTION ÉTENDUE, LES PRIX SONT ÉGALEMENT EN HAUSSE DE 1,0 % SUR UN AN, APRÈS +0,7 % EN JANVIER. DANS LES AUTRES FORMES DE VENTE, LES PRIX DES PRODUITS DE GRANDE CONSOMMATION AUGMENTENT DE 1,9 % SUR UN AN, APRÈS +1,6 % EN JANVIER. (INSEE)

+ 1,7 %

SUR UN MOIS, LES PRIX DE L'ALIMENTATION (HORS PRODUITS FRAIS) VENDUE EN GRANDE DISTRIBUTION SONT EN HAUSSE DE 0,3 %, APRÈS +0,1 % EN JANVIER. SUR UN AN, CES PRIX ACCÉLÈRENT POUR LE QUATRIÈME MOIS CONSÉCUTIF : +1,2 % EN FÉVRIER, APRÈS +0,9 % EN JANVIER, +0,6 % EN DÉCEMBRE, +0,3 % EN NOVEMBRE ET +0,1 % EN OCTOBRE. LES PRIX DES VIANDES VENDUES EN GRANDE DISTRIBUTION REBONDISSENT DE 0,6 % SUR UN MOIS, APRÈS -0,1 % EN JANVIER. SUR UN AN, CES PRIX ACCÉLÈRENT LÉGÈREMENT : +1,8 %, APRÈS +1,7 % EN JANVIER. (INSEE)

La Bourse



SUITE ENTREPRISE.COM
GÉREZ TOUS VOS FLUX BANCAIRES
MULTI-ENTREPRISES ET MULTI-BANQUES
EN TOUTE SIMPLICITÉ.

BANQUE POPULAIRE 
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE

BPALC – S.A. coopérative à capital variable. 3 rue François de Cures – 57000 Metz – 356 801 571 RCS Metz - ORIAS n° 07 005 127.

COTATIONS AU 18/03/22

Variation sur la semaine

DONNÉES TRANSMISES PAR LA CAISSE D'ÉPARGNE GRAND EST EUROPE

Actions

| | | |
|--------------|-----------|--------|
| CAC 40 | 6 612,52 | +3,52% |
| SBF 120 | 5 123,85 | +3,73% |
| Nikkei | 26 652,89 | +7,83% |
| Dow Jones | 34 063,10 | +4,38% |
| Eurostoxx 50 | 3 885,32 | +3,17% |

Devises (euros contre...)

| | | |
|--------------------|--------|--------|
| 1 euro = 6,55957 F | | |
| Dollar | 1,1032 | -% |
| Livre Sterling | 0,8392 | +0,12% |
| Yen | 131,35 | +2,67% |
| Dollar/Yen | 119,06 | +2,69% |

SWAPS

| | | |
|----------------|-------|--------|
| Euribor 5 ans | 0,733 | +0,202 |
| Euribor 10 ans | 1,029 | +0,152 |

Marché monétaire

| | | |
|-----------------|--------|--------|
| Ester | -0,578 | +0,002 |
| Euribor 1 mois | -0,557 | -0,008 |
| Euribor 3 mois | -0,487 | +0,018 |
| Euribor 6 mois | -0,393 | +0,034 |
| Euribor 12 mois | -0,207 | +0,086 |

France Etat

| | | |
|--------------------|--------|--------|
| BTAN 2 ans | -0,292 | +0,140 |
| BTAN 5 ans | 0,293 | +0,255 |
| OAT 7 ans (TEC 10) | 0,413 | +0,211 |
| OAT 10 ans | 0,824 | +0,209 |
| OAT 30 ans | 1,381 | +0,142 |
| OAT 50 ans | 1,506 | +0,136 |

Emprunts d'Etat

| | Japon | USA | Euro |
|--------|-------|------|-------|
| JJ | -0,15 | 0,54 | - |
| 2 ans | -0,02 | 1,93 | -0,35 |
| 5 ans | 0,04 | 2,14 | -0,08 |
| 10 ans | 0,21 | 2,16 | 0,37 |
| 30 ans | 0,90 | 2,44 | 0,57 |

Valeurs Régionales (variation 2022 %)

| | | |
|----------------------|--------|---------|
| Arcelor | 28,92 | +2,65% |
| BNP Paribas | 53,05 | -12,70% |
| Carrefour | 18,08 | +12,23% |
| Crédit Agricole | 10,81 | -13,90% |
| Exel Industries | 60,20 | -22,22% |
| L.V.M.H. | 629,80 | -13,37% |
| Laurent-Perrier | 98,60 | -4,73% |
| Michelin | 122,25 | -15,19% |
| Nexans | 83,45 | -2,80% |
| Kering | 593,50 | -16,04% |
| Haulotte-Group | 4,25 | -11,46% |
| Rallye | 3,70 | -26,59% |
| Remy Cointreau | 179,30 | -16,21% |
| Renault | 23,41 | -23,38% |
| Saint-Gobain | 57,99 | -6,27% |
| Sanofi-Aventis | 95,03 | +7,28% |
| Société Générale | 24,92 | -17,51% |
| Vallourec | 10,25 | +16,48% |
| Veolia environnement | 30,02 | -6,94% |
| Vinci | 93,41 | +0,54% |
| Vranken-Pommery | 17,65 | -1,94% |

“ Le choc de la guerre en Ukraine est moins lourd que celui du Covid ”

Quelles sont les conséquences de la guerre en Ukraine sur l'économie française ?

C'est d'abord un drame humain auxquels nous sommes tous sensibles. Mais c'est un choc économique négatif, même s'il est au moins cinq fois plus fort pour la Russie, que pour l'Europe et la France. C'est moins de croissance et plus d'inflation, mais dans des proportions incertaines : face à l'incertitude, nous publions deux scénarios de prévisions économiques, ce qui est inédit.

Quels sont-ils ?

La différence principale entre les deux, c'est le prix du gaz et du pétrole. Dans le scénario modéré, avec un prix du baril proche de 100 dollars jusqu'en avril, puis qui baisserait ensuite progressivement, nous aurions une croissance à 3,4 % en 2022. Dans le second scénario, dégradé, avec un baril à 125 dollars jusqu'à fin 2024, nous serions à 2,8 % cette année. Sans la guerre, nous aurions eu une très bonne croissance en 2022, à 3,9 %, au-dessus de nos dernières prévisions à 3,6 %, car Omicron n'a pratiquement pas pesé sur l'activité. En résumé, selon les deux scénarios, nous perdriions un demi-point ou un point de croissance sur l'année. Mais dans tous les cas de figure, jusqu'en 2024, la croissance restera positive, sans récession.

2,8 % de croissance dans le pire des cas, n'est-ce pas optimiste ?

La moyenne annuelle en 2022 bénéficie de « l'acquis de croissance » avant l'invasion de l'Ukraine ; et on pourrait encore imaginer d'autres scénarios plus dégradés. Ceci dit, la Banque de France n'a pas à être optimiste ou pessimiste, mais surtout indépendante ! Le choc est objectivement moins lourd que celui du Covid. Rappelez-vous, en avril 2020, nous avons dit qu'il y avait une baisse de 30 % de l'activité économique française qui, heureusement, a été très courte. Le choc est cette fois moins fort, mais il pourrait avoir plus de conséquences dans la durée.

Et s'il y a un embargo sur les hydrocarbures russes ?

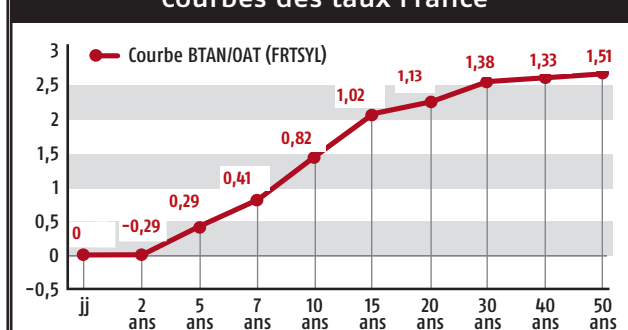
C'est plus difficile à chiffrer, mais la perte serait nettement plus significative. Nous sommes cependant moins dépendants du gaz russe que nos voisins européens.

L'inflation va-t-elle encore augmenter ?

La poussée de l'inflation était déjà assez forte, et les Français le ressentent. Elle aurait dû baisser, mais nous allons désormais rester plusieurs mois à un niveau élevé. Cependant, dans les deux scénarios, l'inflation redescendrait sous les 2 % d'ici 2024, et resterait nettement en dessous de la moyenne européenne : la Banque de France et la Banque centrale européenne sont clairement engagées pour la stabilité des prix.

SOURCE : BANQUE DE FRANCE, INTERVIEW FRANÇOIS VILLEROY DE GALHAU LE PARISIEN

Courbes des taux France



Les femmes dans le Grand Est : 52% de la population et 38% des élus

Egalité. Le 8 mars, journée internationale des droits des femmes, est l'occasion de manifestations, comme les assises départementales de l'égalité entre les femmes et les hommes, et d'informations sur les avancées de cette égalité en France et comparativement dans les régions. Sur ce dernier sujet, l'INSEE fait le point dans le Grand Est.

Les premières assises départementales de l'égalité entre les femmes et les hommes, organisées par la Préfecture de la Marne, ont réuni une quinzaine de témoignages émanant d'horizons divers et témoignant des parcours et de l'engagement des femmes dans l'Education Nationale, le sport, le spectacle, les sapeurs-pompiers, les entreprises, le planning familial, le CHU de Reims, l'Inspection du travail, le Centre d'Information sur les Droits de la Femme et de la Famille ainsi que la Délégation départementale aux droits des Femmes et à l'égalité. En filigrane de cet factuel, l'INSEE publie la situation et les évolutions de la parité dans le Grand Est et cela dans deux domaines : l'entreprise et la politique.

La dizaine de témoignages de deux tables rondes « *Promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes : des actions concrètes, des réussites et des projets* » et « *L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, où en sommes-vous ?* » a débouché sur un consensus paisible : pas de vague, pas de conflit, pas de grain de sable dans les projets au féminin.

LA GUERRE EST FINIE OU PRESQUE

On est ainsi passé relativement vite sur les nouvelles problématiques, harcèlement sexuel sur les réseaux sociaux, orientation professionnelle sexuée, primauté du talent sur le sexe... que certains auraient bien aimé voir approfondir dans la salle. « *Trop grande, trop grosse, avec ou sans maillot de bain* », Emilie Guillot-



Virginie Guérin, Déléguee départementale, animatrice des Premières Assises de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Zelanti, référente égalité au lycées Jean Talon de Châlons-en-Champagne, remet les jeunes filles dans le bain de ce qu'elles sont et qu'elles doivent affirmer : baignade pour tous, même si Léna Dillmann pour le Centre d'Information sur les droits des femmes et de la famille ajoute : « *Les blondes ! Ce n'est pas nouveau. La déconstruction prendra du temps* ».

Diégo Salazar, Directeur de l'Echiquier Châlonnais, évoque les femmes dans un sport pratiqué à 80% par des hommes et explique comment on renverse la vapeur. Près d'un tiers de filles dans son club animé par la locomotive Elena Pirtac, Grand Maître international féminin d'échecs et qui ne manque pas d'humour : «

Les échecs ne sont pas un sport pour les hommes, c'est un sport fait pour les cerveaux ».

Trop vaste et trop complexe pour être traité comme un seul chapitre, le sujet de l'égalité professionnelle a été traité sous l'angle de la femme chez les sapeurs-pompiers, avec le témoignage du Capitaine Vanessa Ricoul, adjoint au Chef de Centre du SDIS de la Marne : « *Les femmes ne représentent que 4% des officiers chez les pompiers* ».

Quant au fameux index égalité femmes / hommes dans les entreprises, un sujet cher à Dominique Jacquier, Inspecteur du Travail, lequel avoue : « *Calculer un index, c'est compliqué* ». Peu d'établissements, moins d'un sur deux, y parviennent.

LES FEMMES RAREMENT AUX COMMANDES

Les dirigeantes sont moins nombreuses dans le secteur privé (34,8%) que dans le secteur public (44,3%), lequel compte une forte majorité de directrices dans le domaine hospitalier. Les femmes sont moins bien rémunérées avec des écarts plus importants dans le privé. La parité est un peu mieux respectée chez les jeunes générations.

Fin 2019, la parité est presque atteinte dans les entreprises individuelles (46,8%), lesquelles représentent la moitié des entreprises du Grand Est. Les dirigeantes ne sont cependant que 20,6% dans les entreprises de taille supérieure. La proportion n'est

plus que de 19,8% dans les sociétés anonymes, soit un point au-dessous de la moyenne nationale. La représentation des femmes chez les cadres s'avère également faible (24%).

Dans le secteur public, les hautes fonctions sont davantage féminisées. Ainsi, 44,3% des 700 postes de direction du Grand Est sont occupés par des femmes, un score supérieur à celui de la moyenne nationale. La parité est atteinte dans les directions de la fonction publique hospitalière et la part des directrices est plus importante qu'en moyenne nationale (+5% dans la fonction publique d'Etat et +7% dans la fonction publique territoriale).

Quand elles sont aux commandes, les femmes sont en moyenne mieux rémunérées dans le Grand Est qu'en France de province, mais moins que leurs homologues masculins (-10 000 euros par an, dans le privé comme dans le public). Les inégalités salariales restent fortes. Les femmes cadres touchent 33% de moins que les hommes dans les structures de moins de 500 salariés et 26% de moins dans celles de plus de 1 000 salariés.

LE GRAND EST EN RETRAIT POUR LA PARITÉ EN POLITIQUE

Toutes élections confondues, les femmes, majoritaires dans la population (52%) ne représentent que 38,5% des élus du Grand Est, à fin 2021. Cette proportion est inférieure à celle du niveau national. Les femmes élues sont généralement absentes des plus hautes responsabilités exécutives. Ici encore, les

jeunes générations d'élus sont plus féminisées. La parité est presque atteinte au Conseil régional du Grand Est (47,9%) et dans les conseils municipaux des communes de plus de 1 000 habitants (48,2%). Ces deux instances restent en retrait de l'équilibre du fait que les têtes de listes sont plus souvent des hommes.

L'écart le plus important réside dans la représentation des élus régionaux à l'Assemblée Nationale, avec 25% de députées contre 42% en moyenne dans l'hémicycle. Au Sénat, 35% des élus du Grand Est sont des femmes, une proportion identique à celle du niveau national. Les conseils municipaux (38,4% de femmes contre une moyenne nationale de 42,2%) placent le Grand Est à l'avant-dernière place des régions, devant la Corse, pour la parité. Ce score s'explique par le poids (80%) des communes de moins de 1 000 habitants.

Dans le Grand Est, la présence d'une femme à la tête d'une grande collectivité est rare. Un seul Département, la Meurthe-et-Moselle, est présidé par une femme. En France métropolitaine, 4 conseils régionaux sur 13 et 19 conseils départementaux sur 96 sont présidés par des femmes. 17,5% des maires sont des femmes, contre 20% en moyenne métropolitaine. Au sein des conseils municipaux, la part des femmes diminuent à mesure que les responsabilités augmentent. Pour les communes de plus de 1 000 habitants, on recense 15,9% de maires, 38,4% de premiers adjoints et 61,8% de deuxièmes adjoints.

GÉRARD DELENCLOS

« La démonstration restera le cœur d'activité de la vente directe »

Commerce. Entretien avec Nathalie Graevenitz, présidente de la Fédération de la Vente Directe.



Nathalie Graevenitz, première femme présidente de la Fédération de la Vente Directe.

Depuis 12 ans, elle pilote le développement de Victoria France, le spécialiste de la vente directe de bijoux dont le siège est à Croix, près de Lille. En décembre dernier, Nathalie Graevenitz a été élue présidente de la Fédération de la Vente Directe (FVD) qui regroupe près de 140 entreprises. C'est la première femme à avoir été nommée à ce poste depuis la création de la FVD dans les années 1960.

Nathalie Graevenitz, vous devenez la première femme présidente d'une Fédération dont les entreprises emploient pourtant une majorité de femmes !

« Nathalie Graevenitz : En effet ! C'est probablement parce que la plupart des entreprises de vente directe sont dirigées par des hommes... Quand j'ai intégré le groupe belge Victoria en 2009, leader depuis 1999 dans la vente directe de bijoux de fantaisie, je

voulais déjà aider les femmes à s'épanouir dans leur vie professionnelle et personnelle. Je ne suis pas une féministe, mais je suis admirative de la force et de l'énergie des femmes ! »

Vous étiez déjà investie dans la vie de la Fédération de la Vente Directe, qui compte 140 entreprises, soit environ 80% des entreprises du secteur.

« J'ai renforcé mon engagement ces six dernières années et depuis 2015, je siégeais au conseil d'administration, avant d'avoir été nommée à la vice-présidence en 2018. Depuis 2019, j'étais également vice-présidente de la FVD pour le secteur "vente par réunion", l'un des trois segments de la FVD avec la "rénovation et l'amélioration de l'habitat" et le "marketing de niveau". Il faut savoir que les 140 entreprises membres de la FVD emploient plus de 700 000 salariés pour un chiffre d'affaires de 4,2 milliards d'euros. »

On peut imaginer que ce secteur, pour qui le cœur d'activité est la démonstration par des réunions, a beaucoup souffert du Covid...

« Chez Victoria France, nous avons perdu 40 % de chiffre d'affaires en 2020 et nous espérons trouver les résultats d'avant-crise à la fin de l'année ou début 2023. Cela a été un coup de massue. Nous n'avons pas de présence sur Internet, et la vente directe a dû s'adapter par une présence sur le web, les réseaux sociaux... Certaines entreprises étaient digitalisées, mais il a fallu s'adapter chaque jour. »

C'est un nouveau métier qui se crée ?

« Notre cœur de business reste la démonstration, c'est ce qui fait notre force. Nous ne serons jamais uniquement digitaux. La vente directe crée des liens que l'on ne trouve pas en magasins et

c'est pour cela que nous sommes en dehors des grandes villes de France. On a un rôle sociétal important avec des vendeurs à domicile indépendant (VDI) allant de l'étudiante à la retraitée et pour qui c'est un métier à temps plein ou complémentaire. C'est aussi un bel ascenseur social.

Dans nos réseaux, nous avons beaucoup de femmes qui n'ont pas fait d'études et nous les aidons à réaliser leur projet professionnel. D'ailleurs au sein de la FVD, nous avons créé la Vente Directe Académie, un dispositif de formation qui permet de professionnaliser les forces de ventes et d'obtenir jusqu'à un bac+3. Dans ma nouvelle fonction de présidente de la FVD, je souhaite mettre l'humain en avant. »

Pourtant, une étude IFOP menée par la FVD en 2021 montre que le métier doit évoluer.

« 95 % des sondés trouvent que la vente directe doit changer même s'ils en ont une bonne image. Après les débuts de la vente directe – avec les premières réunions en 1950 de l'américain Tupperware, ndlr –, on a pu souffrir d'une image de "réunions de grand-mères" ! Et ensuite il y a eu des escroqueries lors de ventes en porte à porte ; la FVD a beaucoup travaillé pour lutter contre cette image malheureuse. Les conditions d'entrée à la Fédération sont très encadrées avec un code éthique et réglementaire. Le jour où je n'entendrais plus "C'est quoi la vente directe ?", je pense qu'on aura fait un grand pas ! »

Vous souhaitez aussi développer un incubateur.

« C'est un des projets pour 2023 qui s'inscrit dans la lignée du "Printemps de la Vente Directe" grâce auquel nous intervenons dans des établissements scolaires et d'enseignement supérieur pour faire connaître nos métiers. Je voudrais

donc, avec cet incubateur, aider de jeunes créateurs à développer des idées innovantes. Je suis une fervente adepte du co-développement ! C'est en partageant que l'entreprise grandit. J'ambitionne également de doubler le nombre de nos adhérents pour les années à venir. »

PAR AMANDINE PINOT, LA GAZETTE NORD-PAS-DE-CALAIS POUR RÉSOHEBDOECO – WWW.RESOHEBDO-ECO.COM



QUELQUES CHIFFRES SUR LA VENTE DIRECTE

713 770 collaborateurs (+2% par rapport à 2019)

64% de salariés et 57% des indépendants ont moins de 44 ans ; les moins de 25 ans ont augmenté de 2% pour les salariés et de 4% pour les indépendants

4,492 milliards d'euros de chiffre d'affaires (-3% par rapport à 2019)

90% des entreprises digitalisées.

Prix Next Innov 2022 : postulez jusqu'au 1^{er} avril

Pour la 5^{ème} année consécutive, le prix Next Innov récompense les startups françaises BtoB et leurs solutions innovantes au service de la performance des entreprises.

Plus d'infos sur prixnextinnov.com

BPCE, SA à directoire et conseil de surveillance au capital de 173613700 € - RCS Paris 493.455.042 - Siège social : 50 av. P. Mendès France 75013 Paris
Document à caractère publicitaire - Photo : © Getty images



Opinions

PAR LA PRÉFECTURE DU GRAND EST ET LA RÉGION GRAND EST

Crise ukrainienne : signature d'un protocole de coopération entre l'État et la Région Grand Est

Afin d'assurer le soutien aux déplacés ukrainiens ainsi qu'aux entreprises régionales impactées par la situation en Ukraine, Josiane Chevalier, préfète de la région Grand est, et Jean Rottner, Président de la Région Grand Est, ont signé le 15 mars un protocole de coopération. La Région s'engage avec l'État sur des mesures concrètes pour aider les déplacés ukrainiens :

- Mise en place et financement d'un partenariat avec l'association de la protection civile en vue de la collecte de biens utiles aux déplacés ukrainiens présents dans les pays limitrophes de l'Ukraine, dans l'attente de leur installation dans leur pays de destination, puis de l'acheminement des biens collectés vers les zones concernées et en particulier la Pologne.

- Contribution au fonds d'action extérieure des collectivités territoriales (FACECO) géré par le centre des opérations humanitaires et de stabilisation (COHS) du centre de crise et de soutien du ministère de l'Europe et des affaires étrangères.

- Soutien aux organisations non gou-

vernementales (ONG) du Grand Est engagées dans des actions d'accompagnement des déplacés ukrainiens accueillis dans la région.

- Contribution à l'organisation logistique de l'acheminement des déplacés ukrainiens accueillis dans la région, dont l'installation dans l'hébergement ou le logement nécessite des déplacements intra-régionaux.

- Mobilisation des dispositifs du Conseil régional au profit de la formation, notamment linguistique, et de l'accès à l'emploi des déplacés ukrainiens accueillis dans la région.

- Octroi de la gratuité d'accès aux réseaux de transports en commun Fluo gérés par la Région aux déplacés d'Ukraine qui pourront voyager dans les TER et bus exploités pour le compte de la Région, sur simple présentation d'une pièce d'identité. La SNCF a d'ores et déjà consenti la gratuité pour les réfugiés d'Ukraine sur son réseau Grandes lignes.

En parallèle, un travail est mené pour accompagner et soutenir les entreprises du Grand Est fragilisées par les consé-

quences de la situation en Ukraine et des sanctions économiques décidées à l'encontre de la fédération de Russie.

Le protocole signé le 15 mars permettra notamment une meilleure coordination des moyens et un recensement efficace des entreprises (PME/ETI) du Grand Est rencontrant des difficultés du fait des sanctions économiques ou qui sont particulièrement vulnérables face à des risques d'attaques cyber.

La Région Grand Est et la préfecture de région ont défini un mode opératoire avec les services déconcentrés de l'Etat, les chambres consulaires, et les agences de développement économique pour structurer la remontée d'information sur les entreprises concernées et permettre une orientation des dirigeants vers le service adapté.

Les dispositifs tel que le Prêt Rebonds pourront ainsi soutenir les entreprises fragilisées.

Ce protocole s'inscrit pleinement dans le partenariat étroit mené entre l'État et la Région depuis le début de la crise sanitaire.



À qui le tour ?

Il n'en fallait pas plus que l'annonce du ministre de l'Intérieur sur une possibilité de réviser le statut de la Corse pour relancer un débat anachronique.

Dans le désordre : en premier lieu parce que les violences qui ont secoué l'île de Beauté ces derniers jours n'ont pas été déclenchées pour des raisons purement indépendantistes, même si l'agression d'Yvan Colonna à la prison d'Arles a réveillé des revendications historiques.

Deuxièmement parce que cette annonce intervient dans un climat de violences sur l'île et que le débat sur le statut corse requiert une sérénité totale avant même de se réunir autour d'une table de négociations.

Troisièmement, à un mois des élections présidentielles, le calendrier est bien trop serré pour imaginer que régler un dossier aussi complexe que le choix d'une autonomie aux innombrables variables possibles, puisse être envisageable dans l'immédiat d'un côté comme de l'autre.

Quoi qu'il en soit, le dossier corse a relancé celui porté par le mouvement Unser Land en Alsace, qui s'est engouffré dans la brèche pour rappeler à quel point il était lui aussi déterminé à demander l'autonomie pour l'Alsace au nom de la fin du jacobinisme et du centralisme. « Faut-il casser pour être entendu et obtenir gain de cause ? », interroge notamment le parti alsacien.

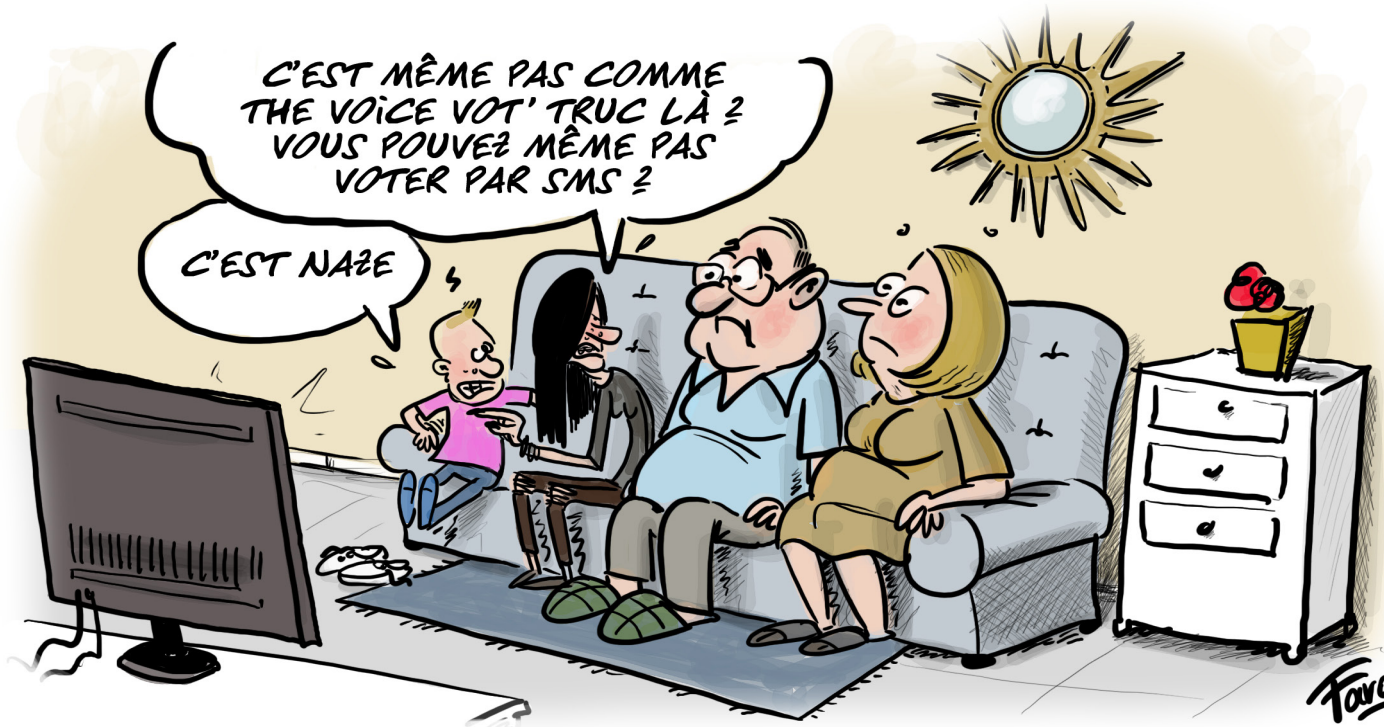
Il se pourrait donc que la perspective d'une autonomie corse puisse avoir un impact direct sur l'avenir du Grand Est, qui l'eût cru ?

BENJAMIN BUSSON

Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine : 03 26 08 38 31 / 32 ou redaction.pamb@forumeco.com

le regard de Faro.

PRÉSIDENTIELLES : LA CAMPAGNE EST LANCÉE.



humour



COTRIM
IMMOBILIER D'ENTREPRISE

Location et vente
de bureaux, bâtiments
d'activités et de logistique

Contactez-nous au
03 26 82 74 74

www.cotrim.fr

L'agenda juridique et fiscal

Mars. Les dates essentielles de l'agenda fiscal et social.
Avec l'aimable autorisation des Éditions Francis Lefebvre.

24 mars

DIVERS

Redevables de la taxe sur les acquisitions de titres de capital (ou dépositaires centraux) : déclaration n° 3374-SD auprès de la DGE et paiement de la taxe pour les acquisitions du mois de février (MF n° 76021 s.).

IMPORTATEURS

Redevables de la TVA à l'importation : déclaration CA 3 afférente aux opérations de février 2022 souscrite par voie électronique, et paiement par téléversement, pour les assujettis et les non-assujettis identifiés à la TVA ayant réalisé des importations mentionnées à l'article 291 du CGI au titre de ce mois (CGI ann. IV art. 39, 2° : FR 7/22 inf. 3 p. 6).

REDEVABLES DE LA TVA

Entreprises étrangères établies dans l'Union européenne ou dans un État tiers ayant conclu une convention d'assistance au recouvrement des créances fiscales avec la France, disposant en France d'immeubles donnés en location et entreprises étrangères établies dans un pays ayant signé une telle convention qui avaient désigné un représentant fiscal en France avant le 1er janvier 2013 ou le 25 mars 2017 (selon le pays tiers concerné) et souscrivant leurs déclarations TVA au lieu de situation des immeubles ou au lieu d'imposition de l'ancien représentant fiscal : déclaration CA 3 et paiement des taxes afférentes aux opérations de février (MF n° 50640, c).

Groupes de sociétés ayant opté pour le

paiement consolidé de la TVA et des taxes assimilées : souscription de la déclaration récapitulative CA 3G et paiement des taxes afférentes au mois de février (MF n° 54215).

25 mars

TOUS EMPLOYEURS

Versement aux caisses Agirc-Arrco des cotisations de retraite complémentaire afférentes aux salaires de février par les employeurs de plus de 9 salariés et, s'ils ont opté pour le versement mensuel, par les employeurs d'au plus 9 salariés (MS n° 68000).

27 mars

PASSAGE À L'HEURE D'ÉTÉ

Heure d'été : à 2 heures du matin, avancer les montres d'une heure par rapport à l'heure d'hiver (OA-I-15155).

31 mars

ARTISANS, INDUSTRIELS ET COMMERÇANTS

Entreprises bénéficiant de la franchise en base de TVA et désirant acquitter cette taxe à compter du 1er mars 2022 : option pour le paiement de la taxe à formuler au cours du mois de mars (MF n° 53825) ; voir notre guide au FR 5/22 inf. 9 p. 25.

DIVERS

Personnes qui octroient ou gèrent des avances remboursables ne portant pas intérêt (« prêts à taux zéro ») : déclaration des

avances consenties en 2021 au service des grandes entreprises ou à la direction départementale ou, le cas échéant, régionale des finances publiques du lieu de résidence ou du principal établissement du déclarant (MF n° 78370).

Remarque :

En pratique, l'administration dispense les intéressés de la souscription de cette déclaration. Elles doivent simplement conserver celle-ci à la disposition de l'administration (CF-IX-93300).

EMPLOYEURS APPLIQUANT UN PROGRAMME PLURIANNUEL EN FAVEUR DES TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

Demande d'agrément ou de renouvellement à transmettre à l'autorité administrative compétente au plus tard le 31 mars de la première année de mise en œuvre du programme (MS n° 40057).

INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Déclaration par voie électronique auprès de la DGFIP de la liste des titulaires de comptes financiers et des personnes physiques les contrôlant qui n'ont pas remis les informations nécessaires à l'identification de leur résidence fiscale et de leur numéro d'identification fiscale au 31 décembre 2021, à la suite de la seconde demande de l'institution financière (MF n° 26960).).

REDEVABLES DE LA TVA

Entreprises ayant opté pour le guichet unique « Import One Stop Shop » ou « IOSS » : déclaration de TVA de février 2022 pour les ventes à distance de biens importés en provenance de pays tiers contenus dans un colis d'un mon-

tant inférieur ou égal à 150 €, à destination de consommateurs non assujettis résidant au sein de l'Union européenne (MF n° 50885 s.).

SOCIÉTÉS ET AUTRES PERSONNES MORALES (OBLIGATIONS PARTICULIÈRES)

Sociétés ayant clos leur exercice comptable le 30 juin 2021 : déclaration par voie électronique d'une version allégée de la documentation des prix de transfert (n° 2257-SD) (MF n° 8970).

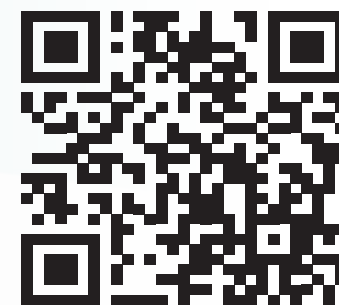
Sociétés ayant clos leur exercice comptable le 31 mars 2021 tenues à la production d'une déclaration n° 2258-SD (reporting pays par pays ou CBCR). Cette déclaration doit être souscrite par voie électronique (MF n° 8972).



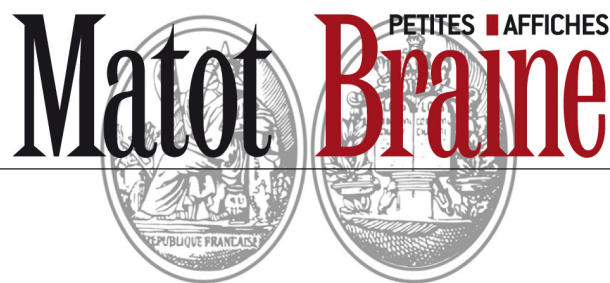
NEWSLETTER

ABONNEZ-VOUS
GRATUITEMENT

pour ne rien manquer de l'actualité
économique et juridique régionale



www.matot-braine.fr



INSERTIONS JUDICIAIRES & LEGALES

Les Petites Affiches Matot Braine sont habilitées par arrêtés préfectoraux à publier les annonces judiciaires et légales dans les départements des Ardennes, de l'Aisne, de l'Aube et de la Marne

Les tarifs et modalités de publication des annonces judiciaires et légales sont fixés par l'arrêté des Ministères de la Culture et de l'Économie en date du 19 novembre 2021 :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000044378066>



L'intégralité des annonces légales parues dans la presse habilitée est consultable librement et gratuitement sur actulegales.fr

Ventes aux enchères judiciaires mobilières



VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Lundi 28 Mars 2022 à 14h

A la requête de Me RIQUELME après Liquidation Judiciaire :
SA SERM

Vente en LIVE : www.interencheres.com/51002
Société d'Études et de Réalisations Mécaniques

Fraiseuse à commande numérique HURON SXB 633 - Fraiseuse à commande numérique HURON EX 24 - Fraiseuse à commande numérique CN FX type FX 20 - Fraiseuse universelle HURON 3 axes Visues 2, type MU6 - Tour parallèle CAZENEUVE 360HB X - Tour vertical BERHIEZ J 125 avec copieur électronique - Tour à commande numérique MULLER & PESANT - Rectifieuse plan MG MOULIN - Perceuse radiale FORADIA - Scie à ruban - Compresseur COMPAIR 030 START etc...

Chariot élévateur à gaz NISSAN 18 type PJOA1 avec 5057 heures au compteur
Matériel de bureau, servantes, outillage, racks, stock de ferraille etc...
Véhicules : CTTE Peugeot EXPERT du 16/02/2004 - 8 CV GO
CTTE Peugeot PARTNER du 12/10/2006 - 8 CV GO
Exposition le matin de la vente de 8h30 à 11h30, coordonnées sur www.interencheres.com/51002

Présentiel dans le respect des dispositions gouvernementales, (les lots seront vendus sur désignation à l'Hôtel des Ventes).
Les lots sont vendus en l'état - Paiement au comptant, espèces limitées, chèque certifié et deux pièces d'identité, carte bancaire. Frais en sus des enchères 14,28% TTC.

Photos et détails sur : www.interencheres.com/51002
M2202831

Matot Braine

L'HEBDOMADAIRE REGIONAL D'INFORMATION ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO

Journal hebdomadaire régional habilité par arrêté préfectoral à publier les annonces légales dans les départements des Ardennes, de l'Aube et de la Marne

PETITES AFFICHES MATOT BRAINE
E.U.R.L. au capital de 100.000 € - R.C.S. 395 356 777
Société du groupe ForumEco
Siège social : 46 boulevard Lundy - 51100 REIMS
Tél. : 03.26.40.21.31 - Télécopie : 03.26.40.21.99
Site internet : www.matot-braine.fr

Bureaux ouverts :

- Du lundi au mercredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h 30
- Jeudi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h
- Et le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

Principal associé : Générale de Participations

Gérant et directeur de la publication : François HENRION

Rédacteur en chef : Benjamin BUSSON

Presse payante

Parution le lundi - Prix du numéro : 2 € - Abonnement annuel : 120 €

Imprimé sur les rotatives de Rotimpres
Polignon Pla de L'Estany s/n - 1781 AIGUAVIVA-GIRONA (Espagne)

Dépôt légal à parution - ISSN 0249-6755

N° CPPAP : 1025 I 87408

Avis d'attribution

Fédération Départementale d'Energies des Ardennes (08)

Avis d'attribution

Services - Directive 2014/24/UE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1. NOM ET ADRESSES : Fédération Départementale d'Energies des Ardennes (08), Numéro national d'identification : 20004738900024, Zone le Pêcher - 08440 LUMES, France - Tél. : +33 3.24.59.45.28. Courriel : loic.maquin@fdea.fr - CODE NUTS : FRF21.

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <https://www.fdea08.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

I.2. PROCÉDURE CONJOINTE

I.4. TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR : Organisme de droit public.

I.5. ACTIVITÉ PRINCIPALE

AUTRE(S) ACTIVITÉ(S) : Autorité organisatrice de la distribution d'énergies (aode).

SECTION II : OBJET

II.1. ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1. INTITULÉ : Acquisition et la réalisation d'un Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS).

II.1.2. Code CPV PRINCIPAL : 71222100.

II.1.3. TYPE DE MARCHÉ : Services.

II.1.4. DESCRIPTION SUCCINCTE : Acquisition et la réalisation d'un Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS).

II.1.6. INFORMATIONS SUR LES LOTS

DIVISION EN LOTS : Non.

II.1.7. VALEUR TOTALE DU MARCHÉ : 850.000 €.

II.2. DESCRIPTION

II.2.2. CODE(S) CPV ADDITIONNEL(S) : 71222100, 71354100.

II.2.3) LIEU D'EXÉCUTION

Code NUTS : FRF21

LIEU PRINCIPAL D'EXÉCUTION : Département des Ardennes.

II.2.4. DESCRIPTION DES PRESTATIONS : Accord-cadre mono-attributaire pour l'acquisition et la réalisation d'un Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS).

- Acquisition initiale de type image sur les secteurs définis ;

- Production de la meilleure orthophotographie à partir de l'acquisition initiale sur les secteurs définis ;

- Production de plans vecteurs sur les zones où l'orthophotographie serait insuffisante.

II.2.5. CRITÈRES D'ATTRIBUTION

Prix : 50 %

Qualité technique : 50 %

II.2.11. INFORMATIONS SUR LES OPTIONS

OPTIONS : Non.

II.2.13. INFORMATION SUR LES FONDS DE L'UNION EUROPÉENNE

LE CONTRAT S'INSCRIT DANS UN PROJET/PROGRAMME FINANCÉ PAR DES FONDS DE L'UNION EUROPÉENNE : Non.

II.2.14. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1. DESCRIPTION

IV.1.1. TYPE DE PROCÉDURE

PROCÉDURE OUVERTE

IV.1.3. INFORMATION SUR L'ACCORD-CADRE OU LE SYSTÈME D'ACQUISITION DYNAMIQUE : L'avis concerne

l'établissement d'un accord-cadre.

IV.1.6. ENCHÈRE ÉLECTRONIQUE

IV.1.8. MARCHÉ COUVERT PAR L'ACCORD SUR LES MARCHÉS PUBLICS (AMP) : Oui.

IV.2. RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1. PUBLICATION(S) ANTÉRIEURE(S) RELATIVES À LA PRÉSENTE PROCÉDURE

Référence de l'avis au JO : 2021/S246-650264 du 15 décembre 2021

IV.2.8. INFORMATIONS SUR L'ABANDON DU SYSTÈME D'ACQUISITION DYNAMIQUE

IV.2.9. INFORMATIONS SUR L'ABANDON DE LA PROCÉDURE D'APPEL À LA CONCURRENCE SOUS LA FORME D'UN

AVIS DE PRÉINFORMATION

SECTION V : ATTRIBUTION

LOT : Attribué.

INTITULÉ : Accord cadre 2021 04 PCRS FDEA relatif à l'acquisition et la réalisation d'un Plan Corps de Rue Simplifié (PCRS).

V.1. INFORMATIONS RELATIVES À UNE NON-ATTRIBUTION

V.2. ATTRIBUTION DU MARCHÉ : 09 mars 2022.

V.2.2. INFORMATIONS SUR LES OFFRES

NOMBRE d'offres reçues : 5

NOMBRE d'offres reçues de la part de PME : 5

NOMBRE d'offres reçues par voie électronique : 5

Le marché a été attribué à un groupement d'opérateurs économiques : non

V.2.3. NOM ET ADRESSE DU TITULAIRE : PARERA, Numéro national d'identification : 35152177800032, ZI BUCONIS, BP 40002 - 32600, L'ISLE JOUDAIN, France. Code NUTS : FRF21.

Le titulaire est une PME : Non.

V.2.4. INFORMATIONS SUR LE MONTANT DU MARCHÉ/LOT

ESTIMATION INITIALE DU MONTANT : 1.200.000 € (Hors TVA).

VALEUR TOTALE : 850.000 €.

V.2.5. INFORMATIONS SUR LA SOUS-TRAITANCE

Le marché est susceptible d'être sous-traité.

Valeur ou pourcentage du marché susceptible d'être sous-traité : Inconnue.

Description succincte de la part du contrat sous-traitée : La partie survol sera réalisée par un avionneur

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.3. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

VI.4. PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1. INSTANCE CHARGÉE DES PROCÉDURES DE RECOURS : Tribunal administratif de CHÂLONS EN CHAMPAGNE, 25

rue du Lycée - 51036 CHÂLONS EN CHAMPAGNE, France.

VI.4.2. ORGANE CHARGÉ DES PROCÉDURES DE MÉDIATION

VI.4.3. INTRODUCTION DES RECOURS

VI.4.4. SERVICE AUPRÈS DUQUEL DES RENSEIGNEMENTS PEUVENT ÊTRE OBTENUS CONCERNANT L'INTRODUCTION

DES RECOURS

VI.5. DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS : 11 mars 2022.

M2202982

Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

Ventes aux enchères

SELARL MCMB

Avocat
REIMS CEDEX (51723), 23 rue du Clou dans le Fer
Tél. : 03.26.79.89.36 - Courriel : nathalie.capelli@mcmavocats.com

Maître Corinne SOLY
Avocat postulant

12 Quai Eugène Perrier - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
Tél. : 03.26.65.17.66 - Fax : 03.26.66.52.29

AVIS

A LA REQUETE DE : La BANQUE CIC EST, société anonyme au capital de 225.000.000 €, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de STRASBOURG sous le n° 754.800.712, dont le siège social est au 31 rue Jean Wenger-Valentin - 67000 STRASBOURG, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés de droit audit siège.

Ayant pour Avocat constitué Maître Corinne SOLY, Avocat exerçant près le Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE, demeurant en ladite ville, 12 quai Eugène Perrier.

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
Sur le territoire de la commune de MORANGIS (51) :

Un immeuble, sis 22 rue de la Liberté lieudit «Le Petit Morangis» cadastré :
- Section AA n°130 pour 4 ares 64 centiares ;
- Section AA n°113 pour 4 ares 21 centiares ;

MISE A PRIX : 120.000 € (CENT VINGT MILLE EUROS)

Outre les frais et les charges avec faculté de baisse d'un QUART puis d'un TIERS en l'absence d'enchères

L'adjudication aura lieu le **MARDI 3 MAI DEUX MILLE VINGT DEUX A DIX HEURES (Mardi 3 mai 2022 à 10h)** à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE, séant au Palais de Justice de ladite ville 4 rue Eugène Perrier.

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de CHALONS EN CHAMPAGNE, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

S'adresser pour tous renseignements :

1. Au greffe du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE, où le cahier des conditions de la vente est déposé et où tout intéressé peut en prendre en connaissance ;
2. Au cabinet de la Maître SOLY, Avocat à la Cour, à CHALONS EN CHAMPAGNE - Tél. : 03.26.65.17.66 ;
3. Au cabinet de Maître Nathalie CAPELLI, membre de la SELARL MCMB, Avocat à REIMS, 23 rue du Clou dans le fer - Tél. : 03.26.79.89.36 - Mail : nathalie.capelli@mcmavocats.com
4. Pour visiter s'adresser à l'étude de Maître Pierre VIDAL, Huissier de Justice à EPERNAY.

Signé : Corinne SOLY.
M2203027



Société d'Avocats Inter-Barreaux
5 rue de l'Arquebuse - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

LE MARDI 3 MAI 2022 A 10 HEURES

Par devant le Juge de l'Exécution à l'audience des criées du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE, 2 quai Eugène Perrier - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE où il sera procédé à la vente aux enchères publiques au plus offrant et dernier enchérisseur des immeubles dont la désignation suit :

LOT N°1 : Commune de CHERVILLE (51)

Une parcelle de terre correspondant à de la culture de pois, cadastrée ZH 10, sise lieudit « la Grande Nau » d'une contenance de 10ha 42a 51ca

SUR LA MISE A PRIX DE 20.000 € (VINGT MILLE EUROS)

LOT N°2 : Commune de JALONS (51)

Une parcelle de terre, cultivée, cadastrée ZT 5, sise lieudit « Le Haut Mont » d'une contenance de 7ha 70a 92ca

SUR LA MISE A PRIX DE 20.000 € (VINGT MILLE EUROS)

Cette adjudication a lieu sur la poursuite de La BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE (BPALC), société anonyme coopérative de banque populaire à capital variable, régie par les articles L 512-2 et suivants du Code Monétaire et Financier et l'ensemble des textes relatifs aux banques populaires et aux établissements de crédit, immatriculée au R.C.S. de METZ sous le n° 356 801 571, ayant son siège social 3 rue François de Curel, BP 40124 - 57021 Metz CEDEX 1, agissant poursuites et diligences des Présidents et Membres de son Conseil d'Administration, domiciliés en cette qualité audit siège (la BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE étant la nouvelle dénomination de la BANQUE POPULAIRE LORRAINE CHAMPAGNE, par suite d'une fusion).

Ayant Maître Michel AUGUET, membre de la SELAS ACG, pour avocat constitué
L'adjudication aura lieu aux conditions du cahier des conditions de vente déposé au Secrétariat-Greffe du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE, ainsi qu'au siège de la SELAS ACG, où les amateurs peuvent en prendre connaissance.

ON NE PEUT ENCHERIR QUE PAR MINISTERE D'AVOCAT INSCRIT AU BARREAU DE CHALONS EN CHAMPAGNE, auprès duquel il conviendra de consigner entre ses mains 1/10e de la mise à prix, sans que le montant de cette garantie puisse être inférieur à 3 000 euros et les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Pour tous renseignements s'adresser :
- A la SELAS ACG au 03.26.46.86.79 ;
- Au greffe du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE ;
- Visites effectuées par la SCP DUMOULIN-LAUNAY, Huissiers de justice associés à CHALONS EN CHAMPAGNE, renseignements au 03.26.68.09.29.
M2203052 SELAS ACG.



Envoyer vos annonces par e-mail,
pensez à l'environnement...



SEDAN
31 avenue Leclerc
03.24.29.27.93

sedan@jurilaw.com

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

A la requête de : LA SA BANQUE CIC EST, société anonyme au capital de 225.000.000 €, immatriculée au R.C.S. de STRASBOURG sous le n° 754 800 712, dont le siège social est 31 rue Jean Wenger-Valentin - 67000 STRASBOURG, agissant poursuites et diligences du Président de son Conseil d'Administration, domicilié de droit audit siège.

Ayant pour avocat constitué Maître Charles Louis RAHOLA, membre de la Société Civile Professionnelle d'avocats Inter-Barreaux RAHOLA CREUSAT LEFEVRE, dont le siège social est à CHARLEVILLE MEZIERES, 2 rue Duvivier.

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques de :

Commune de VILLERS CERNAY (ARDENNES)

Une parcelle sise Lieudit «L'enclos Husson d'en bas», cadastrée section ZE n°9 pour une contenance de 1 hectare 36 ares.

SUR LA MISE A PRIX DE 6.050 EUROS
(SIX MILLE CINQUANTE EUROS)

Devant le Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES (08000), au Palais de Justice de ladite ville, Site Sévigné, 12 rue Mme de Sévigné :

LE JEUDI 28 AVRIL 2022 à 10 HEURES 30

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau des Ardennes, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

L'adjudication aura lieu aux conditions du cahier des conditions de vente déposé le 22 septembre 2020 au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES, où tout intéressé peut en prendre connaissance, ainsi qu'au Cabinet de l'Avocat poursuivant la vente.

Visites : sur appel à la SCP Pierre-Michel ROUSSEL et Charène PICHON, Huissiers de justice associés à CHARLEVILLE MEZIERES (08000), 5 quai Henri Roussel (03.24.57.48.60).

Pour tous renseignements, s'adresser :

1. Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHARLEVILLE MEZIERES (08000) ;
2. Au Cabinet de la SCP RAHOLA DELVAL CREUSAT LEFEVRE, 23 avenue d'Arches - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES - Tél. : 03.24.37.01.12.

M2203025

SELAS DEVARENNE ASSOCIES GRAND EST

Société d'Avocats
16 cours d'Ormesson - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

d'un corps de ferme
situé Commune de FONTAINE EN DORMOIS (Marne)
6 rue du Seigneur Raoul Buri
Cadastré section A 160 pour 7a 40ca, A 162 pour 8a 45ca et A 218 pour 93a 6ca

A l'audience des criées qui se tiendra par-devant le Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE (Marne), au Palais de Justice de ladite ville, 2 quai Eugène Perrier, le **Mardi 3 mai 2022 à 10 h 00**.

Il sera procédé à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, de l'immeuble dont la désignation suit :

- Corps de ferme constitué de 5 bâtiments en briques, comportant :
- Bâtiment 1 : Maison d'habitation avec au rez-de-chaussée : Entrée, dégagement, salle de bains/wc, bureau, séjour, cuisine, salle à manger ; A l'étage : 4 chambres ; Cave, local chaufferie, dortoir, coin barbecue, douche, W.C. ;
 - Bâtiment 2 : Ecuries au rez-de-chaussée, appartement à l'étage avec entrée, 2 chambres, salle de douche, sas, grande pièce, coin cuisine, W.C., 3ème chambre avec douche, bureau ;
 - Bâtiment 3 : Ecuries, une pièce et un dortoir ;
 - Bâtiment 4 : Manège avec sol en terre battue, bureau, mezzanine ;
 - Bâtiment 5 : Hangar.
- Libre d'occupation.

SUR LA MISE À PRIX DE 20.000 EUROS

Outre les charges, clauses et conditions énoncées au cahier des conditions de vente déposé au Secrétariat-Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE.

On ne peut enchérir que par Ministère d'Avocat inscrit au Barreau de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Consignation pour enchérir par chèque de banque d'un montant de 3.000 €.

Sur la poursuite de Madame la Comptable du Service des Impôts des Particuliers de CHALONS EN CHAMPAGNE dont les bureaux sont situés Cité Administrative Tirtet à CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour tous renseignements, s'adresser :

- Au Cabinet de la SELAS DEVARENNE ASSOCIES GRAND EST (Tél. : 03.26.68.71.70) ;
 - Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE (03.26.69.27.27) où le cahier des conditions de vente est déposé et peut être consulté.
- Pour les visites, s'adresser à la SCP DUMOULIN LAUNAY, Huissiers de Justice (03.26.68.09.29).



Signé : Maître Pierre DEVARENNE.

M2203024

PETITES AFFICHES
Matot Braine vous offre
des services
permanents :
L'HEBDOMADAIRE RÉGIONAL D'INFORMATION ÉCONOMIQUE ET JURIDIQUE - GROUPE FORUMECO CHAMPAGNE-ARDENNE

LA PUBLICATION
DE VOS VENTES
AUX ENCHÈRES*

LA DIFFUSION
DE VOS ANNONCES
DANS LES JOURNAUX
DE TOUTE LA FRANCE

*Annonce légale, annonce sommaire, affiches pour les tribunaux et les huissiers.

TÉL. : 03.26.40.21.31
annoncelegale.pamb@forumeco.com

Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

Procédures adaptées

COMMUNE DE TROISSY

Avis d'appel public à la concurrence

PROCEDURE DE PASSATION : Marché de maîtrise d'oeuvre lance selon la procédure adaptée conformément aux dispositions des articles R2123-1 et suivants du Code de la Commande Publique

OBJET DU MARCHÉ : Maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation de 2 bâtiments communaux 10 et 12 rue de Champagne dans le but de rénover le logement et d'aménager dans les espaces restants un restaurant et espace commerce à TROISSY (51).

CONDITIONS RELATIVES AU MARCHÉ :

Modalités relatives au paiement : Délais de paiement conformes aux dispositions de l'article R2192-10 du Code de la Commande Publique.

LIEU D'EXECUTION : 10 et 12 rue de Champagne - TROISSY (51700)

OBJET DE L'OPERATION : RESTRUCTURATION DE BATIMENTS COMMUNAUX POUR CREATION D'UN RESTAURANT, D'UN COMMERCE ET D'UN LOGEMENT A TROISSY (51)

CONTENU DE LA MISSION : Mission de base décrite aux articles L. 2431-2, L. 2431-3 et R. 2431-1 à R. 2431-36 du Code de la Commande Publique.

ESTIMATION PREVISIONNELLE DES TRAVAUX : 540.000,00 € HT

DELAIS PREVISIONNELS

Durée des travaux : 12 mois y compris période de préparation et période de réception

Durée de la mission : 22 mois

JUSTIFICATIONS A PRODUIRE ET COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats se présenteront sous la forme d'un groupement conjoint avec mandataire solidaire.

Le groupement sera composé impérativement :

- Un architecte inscrit à l'ordre des architectes, mandataire
- De bureau d'études justifiant des compétences en :
 - Structure
 - Chauffage, Ventilation, Plomberie,
 - Electricité

La sélection des candidatures se fera selon la méthodologie préconisée par la Mission Interministérielle pour la Qualité des Constructions Publiques sur la base d'un dossier type imposé par l'Université comportant entre autres la production de 2 affiches. La composition de ce dossier type est décrite dans le règlement de consultation à télécharger.

Outre les affiches présentées dans les conditions décrites dans le règlement de consultation, les candidats devront présenter leurs références, compétences et moyens selon les modalités prévues dans ce même règlement et produire les pièces réglementaires en application des articles R. 2143-3 et 4 du Code de la Commande Publique.

LIEU OU LE REGLEMENT DE CONSULTATION DOIT ETRE RETIRE

Conformément aux dispositions des articles R2132-7 et suivants du Code de la Commande Publique le D.C.E doit être téléchargé sur le site : www.marches-securises.fr

CRITERES DE JUGEMENT DES CANDIDATURES

- 1-Références et moyens
- 2-Compétences
- 3-Capacités financières

DATE LIMITE DE RECEPTION DES CANDIDATURES : Vendredi 15 Avril 2022 à 16h00

CONDITIONS D'ENVOI DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Conformément aux dispositions des articles R2132-7 et suivants du Code de la Commande Publique, le pouvoir adjudicateur informe les candidats que le dossier de consultation est dématérialisé.

Les candidats sont invités à télécharger les pièces du dossier de consultation des entreprises (DCE) via la plateforme de dématérialisation (inscription gratuite) : www.marches-securises.fr

Le retrait électronique des documents n'oblige pas le candidat à déposer une candidature.

PROCEDURE DE RECOURS : Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne 25, rue du Lycée 51036 Châlons-en-Champagne Cedex. Téléphone : 03.26.66.86.87 - Télécopie : 03.26.21.01.87 - Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne 25, rue du Lycée 51036 Châlons-en-Champagne Cedex. Téléphone : 03.26.66.86.87 - Télécopie : 03.26.21.01.87 - Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr

DATE D'ENVOI A LA PUBLICATION : le 11/03/2022

M2202941

LE FOYER
REMOIS

Groupe GLOBAL HABITAT

Le Foyer Rémois

8 rue Lanson - 51100 REIMS

Avis d'appel public à la concurrence - travaux

Section 1 : Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : Le Foyer Rémois (51)

Numéro national d'identification :

Type : SIRET - N° : 33558121100026

Code postal / Ville : 51100 REIMS

Groupement de commandes : Non

Section 2 : Communication

Moyens d'accès aux documents de la consultation

Lien vers le profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Identifiant interne de la consultation : FR-22-17

L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : Jean-Loup ZAJAC - Tél : +33 326843626 - Mail : jl.zajac@foyer-remois.fr

Section 3 : Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

Capacités techniques et professionnelles : - Qualification QUALIBAT 1112 (Démolition : Technicité courante)

- Qualification QUALIBAT 1552 (Amiante)

- Qualification QUALIBAT 2111 (Maçonnerie : Technicité courante)

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : Mardi 19 avril 2022 - 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Oui

L'acheteur exige la présentation de variantes : Oui

Section 4 : Identification du marché

Intitulé du marché : Désamiantage et démolition de 492 logements - Quartiers du Hamois et de la Haute-Borne à VITRY LE FRANCOIS (Mame)

Classification CPV : 45110000

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Le présent marché de travaux a pour objet le désamiantage et la démolition de 26 bâtiments, composés au total de 492 logements (R+2 à R-1+10) - quartiers du Hamois et de la Haute-Borne - à VITRY-LE-FRANCOIS (Mame)

Lieu principal d'exécution : Quartiers du Hamois et de la Haute-Borne à VITRY LE FRANCOIS (Mame)

Durée du marché (en mois) : 14

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Non

Section 6 : Informations complémentaires

Visite obligatoire : Oui

Détails sur la visite : Une visite sur site est obligatoire selon les modalités fixées au règlement de consultation.

Autres informations complémentaires :

Les candidats transmettent par voie électronique leur candidature et leur offre, via la plateforme <https://www.marches-securises.fr>. Tout pli papier sera refusé.

Date d'envoi du présent avis : 16 mars 2022

M2203150

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DE SÉZANNE-SUD OUEST MARNAIS

Avis d'appel public à la concurrence

DÉNOMINATION ET ADRESSE DE LA COLLECTIVITE PASSANT LE MARCHÉ : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉZANNE-SUD OUEST MARNAIS Promenade de l'Aube 51260 ANGLURE Représentée par : Cyril LAURENT

MODE DE PASSATION : Marché passé selon une procédure adaptée, en application articles L.2123-1 et R.2123-1 et suivants du code de la commande publique

OBJET DE LA CONSULTATION : Travaux d'entretien et d'aménagement des voiries et réseaux divers

L'avis implique la passation d'un marché public.

Les marchés seront conclus avec une entreprise unique ou un groupement d'entreprises.

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

DÉLAI D'EXECUTION MAXIMAL ENVISAGÉ : 4 mois

UNITE MONÉTAIRE RETENUE PAR LA COLLECTIVITE : Euros

LANGUE DE RÉDACTION DES OFFRES DES CONCURRENTS : Les offres des concurrents devront être entièrement rédigées en langue française.

MODALITÉS D'OBTENTION DU DOSSIER : Le dossier de consultation peut être obtenu sous forme dématérialisée gratuitement sur demande, sur la plateforme de dématérialisation des marchés : <https://www.xmarches.fr>

MODALITÉS DE REMISE DES OFFRES : La transmission des offres et candidatures par voie électronique est obligatoire, par l'intermédiaire de la plateforme <https://www.xmarches.fr>

Conformément aux modalités décrites dans l'annexe du règlement de la consultation, cet envoi électronique obligatoire pourra être complété par une copie de sauvegarde papier ou numérique adressée, par lettre recommandée avec accusé de réception ou remise contre récépissé, à l'adresse indiquée ci-dessous : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉZANNE-SUD OUEST MARNAIS Promenade de l'Aube 51260 ANGLURE

DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Le vendredi 15 avril 2022 à 12h

DÉLAI DE VALIDITÉ DES OFFRES : 180 jours

JUSTIFICATIFS ET PIÈCES A FOURNIR : Se reporter au règlement de la consultation.

CRITÈRES DE JUGEMENT DES OFFRES :

- 1 : Valeur technique 50%
- 2 : Prix des prestations 50%

MODALITÉS DE FINANCEMENT ET DE PAIEMENT :

Paieement par mandat administratif, délai de paiement : 30 jours, avance : 5% du montant du marché, financement sur le budget propre de la collectivité.

Les marchés ne s'inscrivent pas dans un programme financé par des fonds communautaires.

PROCÉDURES DE RECOURS :

Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne 25, rue du Lycée 51036 CHALONS-EN-CHAMPAGNE cedex E-mail: greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr Tél : 03.26.66.86.87 Fax : 03.26.21.01.87

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne 25, rue du Lycée 51036 CHALONS-EN-CHAMPAGNE cedex E-mail: greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr Tél : 03.26.66.86.87 Fax : 03.26.21.01.87

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

Pour plus d'informations, s'adresser à, pour la partie administrative : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉZANNE-SUD OUEST MARNAIS Promenade de l'Aube 51260 ANGLURE Tél : 03.26.42.75.18 karsenty.r@ccssom.fr

Pour plus d'informations, s'adresser à, pour la partie technique : COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SÉZANNE-SUD OUEST MARNAIS Promenade de l'Aube 51260 ANGLURE Tél : 03.26.42.75.18 cadet.jp@ccssom.fr

DATE D'ENVOI DE L'AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE : Le 16 mars 2022

M2203161



ARCAVI

Avis d'appel a la concurrence

MAÎTRE D'OUVRAGE : SAEM ARCAVI

OBJET DU MARCHÉ : Marché à bons de commande de 1 an avec reconduction pour une durée maximale du marché de 3 ans pour des prestations de mise à disposition d'engins mécaniques, travaux avec engins et fourniture de matériaux drainants sur l'ISDND d'Eteignières (08260).

LIEU D'EXECUTION DES PRESTATIONS :

- Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux à ETEIGNIERES (08260).

MODE DE PASSATION : Procédure adaptée.

DESCRIPTION DU MARCHÉ :

Le marché à bons de commande porte sur :

- La mise à disposition d'engins mécaniques, dans des délais divers ;
- La réalisation de travaux avec engins ;
- La fourniture et la mise en œuvre de matériaux granuleux de différentes natures ;
- L'assistance à l'extinction d'incendie.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES :

Le DCE est téléchargeable gratuitement sur la plate-forme de téléchargement « Synapse » sous la rubrique « accès consultation ».

Pour obtenir tous renseignements complémentaires qui leurs seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats peuvent poser leurs questions sur la plate-forme synapse (Guide Forum Questions-Réponses).

Réception des offres et agréments pour le vendredi 15 avril 2022 à 12h00.

La transmission de votre pli par voie électronique est OBLIGATOIRE et une offre reçue par papier sera considérée comme irrégulière.

Date d'envoi de l'avis de consultation à la publication chargé de l'insertion : le 15 mars 2022.

M2203098



**PENSEZ
À FAIRE PUBLIER
VOTRE ANNONCE
PARTOUT
EN FRANCE**

annoncelegale.pamb@forumeco.com

Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr



Avis d'appel public à la concurrence

1. IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR
 Acheteur ou Maître d'ouvrage :
 47 rue Louis Ulbach - 10000 TROYES
 Tél. : 03.25.42.56.00
 Email : marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr
 Profil acheteur : <http://www.marches-publics.info>
 Numéro Siret : 341 498 061 000 17

Groupement de commandes : Non
 2. COMMUNICATION :
 Moyen d'accès aux documents de la consultation : Lien URL vers le profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>
 L'attention des candidats est attirée sur l'importance de s'identifier. Après saisie de vos email et mot de passe, indiquez la référence de la consultation (identifiant interne de la consultation) : 2022-01-0037.
 L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui.
 Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non.
 Contact : Karine SANCAN, service des marches - Tél. : 03.25.42.56.00 - E-mail : marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr

3. PROCEDURE :
 TYPE DE PROCEDURE : Procédure adaptée ouverte (Articles R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique).
 CONDITIONS DE PARTICIPATION (JUSTIFICATIONS ET PIECES A PRODUIRE PAR LES CANDIDATS) :
 Déclaration sur l'honneur que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5, R.2143-3, R.2143-6 à R.2143-9 du code de la commande publique ;
 Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;
 Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;
 Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont l'opérateur économique disposera pour la réalisation du marché public ;
 Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;
 Copie du/des certificat(s) de qualification(s) professionnelle(s) établi(s) par des organismes indépendants ;
 Liste des principaux travaux réalisés au cours des cinq dernières années ;
 Preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents (responsabilité civile, professionnelle et, le cas échéant, décennale).
 A TITRE PRATIQUE, le candidat pourra remettre les formulaires DC1 et DC2 dûment complétés (accessibles sur le site : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-marches-publics>).
 En cas de groupement, l'ensemble des pièces et attestations visées ci-avant doit être fourni par tous les membres du groupement. (Se reporter au règlement de la consultation pour plus de précisions).
 TECHNIQUE D'ACHAT : Sans objet.
 DATE ET HEURE LIMITES DE RECEPTION DES PLIS : Lundi 11 avril 2022 à 17h00.
 PRESENTATION DES OFFRES PAR CATALOGUE ELECTRONIQUE : Interdite.
 REDUCTION DU NOMBRE DE CANDIDATS : Non.
 POSSIBILITE D'ATTRIBUTION SANS NEGOCIATION : Oui.
 L'ACHETEUR EXIGE LA PRESENTATION DE VARIANTES : Non.
 Les variantes libres sont autorisées.
 CRITERES UTILISES LORS DE L'ATTRIBUTION DU MARCHÉ :
 - Critères de sélection des candidatures :
 1. Les capacités professionnelles, techniques et financières des candidats
 - Critères de jugement des offres :
 1. Prix des travaux (70 %) ;
 2. Valeur technique Travaux (30 %).
 4. IDENTIFICATION DU MARCHÉ :
 INTITULE DU MARCHÉ : Traitement et Ravalement de façades de deux immeubles collectifs, 75 bld Jule Guesde et 3 rue du Pont des Champs à TROYES (10000).
 CODE CPV PRINCIPAL : 45443000-4 : Travaux de facade.
 TYPE DE MARCHÉ : Travaux.
 LIEU PRINCIPAL D'EXECUTION DU MARCHÉ : TROYES (10000).
 DUREE DU MARCHÉ :
 DELAI D'EXECUTION DES TRAVAUX : 24 semaine(s) dont préparation de chantier.
 La consultation ne comporte pas de tranches.
 5. LOTS : Le marché n'est pas alloté.
 6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :
 VISITE OBLIGATOIRE : Non.
 Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
 MARCHÉ COUVERT PAR L'ACCORD SUR LES MARCHES PUBLICS (AMP) : Non.
 Le présent avis implique un marché public.
 DELAI DE VALIDITE DES OFFRES : 180 jour(s) à compter de la date limite de réception des offres.
 MODALITES PRINCIPALES DE FINANCEMENT : Fonds propres.
 Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire.
 Paiement à 30 jours maxi.
 Prix global et forfaitaire assorti d'une clause de révision des prix.
 Avance : Une avance sera accordée au titulaire qui en fera la demande dans les conditions et conformément aux dispositions des articles R. 2191-3 et suivants du code de la commande publique. Elle ne dépassera pas les 10 % mentionnées à l'article R. 2191-7 du même code.
 Sûreté financière : Il est prévu, à la charge du titulaire, une retenue de garantie à hauteur de 5 % du montant du marché dans les conditions et conformément aux dispositions des articles R. 2191-32 à R. 2191-35 du code de la commande publique
 VOIES ET DELAIS DE RECOURS :
 Instance chargée des procédures de recours : TA de CHALONS EN CHAMPAGNE, 25 rue du Lycée - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE - Téléphone : 03.26.66.86.87 - Courriel : greffe.ta-chalons-en-champagne@juradm.fr - Télécopie : 03.26.21.01.87.
 INTRODUCTION DES RECOURS :
 - Référé précontractuel, depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L 551-1 à L.551-12 et R 551-1 à R.551-6 du code de justice administrative) ;
 - Référé contractuel dans un délai de 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution, ou à défaut de la publication, 6 mois à compter de la signature du contrat (articles L551-13 à L.551-23 et R551-7 à R.551-10 de code de la justice administrative) ;
 - Recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées ;
 - recours pour excès de pouvoir contre la décision de rejet de l'offre dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet et jusqu'à la signature du marché (articles R 421-1 à R421-7 du code de justice administrative).
 DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 11/03/2022.
 M2202937



SIABA

Avis d'appel public à la concurrence

1. IDENTIFICATION DE L'ACHETEUR
 Société immobilière d'aménagement de l'aube
 7 rue Jean-Louis Delaporte - 10000 TROYES
 03.25.42.56.00
 Email : marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr
 Profil acheteur : <http://www.marches-publics.info>
 Numéro Siret : 602 880 338 000 44

Groupement de commandes : Non
 2. COMMUNICATION :
 Moyen d'accès aux documents de la consultation :
 Lien URL vers le profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info>
 L'attention des candidats est attirée sur l'importance de s'identifier. Après saisie de vos email et mot de passe, indiquez la référence de la consultation (identifiant interne de la consultation) : 2022-02-0036
 L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui
 Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non
 Contact : Michel BOUDIN, service des marchés - Tél : 03-25-42-56-00
 E-mail : marches-oph-siaba@troyes-aube-habitat.fr

3. PROCEDURE :
 Type de procédure : Procédure adaptée ouverte (Articles R2123-1 1° - Inférieure au seuil des procédures formalisées - Code de la commande publique)
 Conditions de participation (Justifications et pièces à produire par les candidats) :
 Déclaration sur l'honneur que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L.2141-1 à L.2141-5, R.2143-3, R.2143-6 à R.2143-9 du code de la commande publique ;
 Si le candidat est en redressement judiciaire, la copie du ou des jugements prononcés à cet effet ;
 Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles ;
 Une description de l'outillage, du matériel et de l'équipement technique dont l'opérateur économique disposera pour la réalisation du marché public ;
 Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années ;
 Copie du/des certificat(s) de qualification(s) professionnelle(s) établi(s) par des organismes indépendants ;
 Liste des principaux travaux réalisés au cours des cinq dernières années ;
 Preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents (responsabilité civile, professionnelle et, le cas échéant, décennale).
 A TITRE PRATIQUE, le candidat pourra remettre les formulaires DC1 et DC2 dûment complétés (accessibles sur le site : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-marches-publics>).
 En cas de groupement, l'ensemble des pièces et attestations visées ci-avant doit être fourni par tous les membres du groupement.
 (Se reporter au règlement de la consultation pour plus de précisions)
 Technique d'achat : Sans objet
 Date et heure limites de réception des plis : Lundi 11 Avril 2022 à 17h00
 Présentation des offres par catalogue électronique : interdite
 Réduction du nombre de candidats : non
 Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
 L'acheteur exige la présentation de variantes : Non
 Les variantes libres sont autorisées.
 Critères utilisés lors de l'attribution du marché :
 «Critères de sélection des candidatures :
 1. Les capacités professionnelles, techniques et financières des candidats
 «Critères de jugement des offres :
 1. Prix des travaux (70 %) ;
 2. Valeur technique (30 %)
 4. IDENTIFICATION DU MARCHÉ :
 Intitulé du marché : Travaux de construction d'un bâtiment de bureaux rue de Rome -Mail de l'Europe - à Sainte-Savine (10300)
 Code CPV principal :
 45210000-2 : Travaux de construction de bâtiments
 Type de marché : travaux
 Lieu principal d'exécution du marché : Commune de Sainte-Savine (10300)
 Durée du marché : Délai d'exécution des travaux : 13 Mois
 Ce délai s'entend pour l'ensemble des lots, compris période de préparation de chantier, hors congés payés.
 La consultation ne comporte pas de tranches.
 5. LOTS :
 Lot n°1-VRD (CPV 45111290-7 : Travaux préparatoires de viabilité - 45112500-0 : Travaux de terrassement - 45232410-9 : Travaux d'assainissement)
 Lot n°2-Gros Œuvre-Maçonnerie (CPV 45262522-6 : Travaux de maçonnerie - 45223220-4 : Travaux de gros œuvre)
 Lot n°3-Charpente métallique (CPV 45261100-5 : Travaux de charpente)
 Lot n°4-Couverture-Etanchéité (CPV 45261210-9 : Travaux de couverture - 45261420-4 : Travaux d'étanchéification)
 Lot n°5-Menuiserie métallique-Serrurerie (CPV 45421000-4 : Travaux de menuiserie - 45340000-2 : Travaux d'installation de clôtures, de garde-corps et de dispositifs de sécurité)
 Lot n°6-Menuiseries intérieures bois (CPV 45421000-4 : Travaux de menuiserie)
 Lot n°7-Plâtrerie-Isolation (CPV 45410000-4 : Travaux de plâtrerie - 45421141-4 : Travaux de cloisonnement - 45320000-6 : Travaux d'isolation)
 Lot n°8-Revêtement de sols souples (CPV 45432111-5 : Travaux de pose de revêtements de sols souples)
 Lot n°9-Peinture-Faïence (CPV 45442100-8 : Travaux de peinture)
 Lot n°10-Electricité (CPV 45311200-2 : Travaux d'installations électriques)
 Lot n°11-Chauffage-Ventilation (CPV 45331100-7 : Travaux d'installation de chauffage central)
 Lot n°12-Plomberie sanitaires (CPV 45330000-9 : Travaux de plomberie)
 Lot n°13-Mobilier (CPV 39130000-2 : Mobilier de bureau)
 Réponse possible à un ou plusieurs lot(s).
 6. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES :
 Visite obligatoire : NON
 Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.
 Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : NON
 Le présent avis implique un marché public.
 Délai de validité des offres : 180 Jour(s) à compter de la date limite de réception des offres.
 Modalités principales de financement : Fonds propres
 Le règlement des dépenses se fera par virement bancaire.
 Paiement à 30 jours maxi.
 Prix global et forfaitaire assorti d'une clause de révision des prix.
 Avance : Une avance sera accordée au titulaire qui en fera la demande dans les conditions et conformément aux dispositions des articles R. 2191-3 et suivants du code de la commande publique. Elle ne dépassera pas les 10% mentionnés à l'article R. 2191-7 du même code.
 Sûreté financière : Il est prévu, à la charge du titulaire, une retenue de garantie à hauteur de 5 % du montant du marché dans les conditions et conformément aux dispositions des articles R. 2191-32 à R. 2191-35 du code de la commande publique
 Date d'envoi du présent avis à la publication : 9 mars 2022.
 M2203013



Tous les appels d'offres de votre département sur matot-braine.fr

Mon Logis 

Groupe ActionLogement

SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement

Construction d'un bâtiment de bureaux de 210 m², 17/18 rue Maurice Emmanuel
- 10200 BAR SUR AUBE

Avis d'appel public à la concurrence

Marché de travaux - Procédure adaptée suivant le code de la commande publique du 1^{er} avril 2019

1. NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement, au capital de 17.502.000,85 €, inscrite au R.C.S. sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE.

Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS - Groupe Action Logement.

2. MODE DE PASSATION : Marché de travaux passe selon une procédure adaptée suivant le code de la commande publique du 1^{er} avril 2019.

3. OBJET DU MARCHÉ : La présente consultation concerne les travaux suivants : BAR SUR AUBE - Groupe 1091.

Construction d'un bâtiment de bureaux de 210 m².

Les travaux se situent à l'adresse suivante : 17/18 rue Maurice Emmanuel - 10200 BAR SUR AUBE.

Type de marché de travaux : 1. Exécution.

Les prestations ci-avant font l'objet de 2 LOTS définis ci-après :

Lot 01 : GROS-OEUVRE - VRD

Lot 02 : CONSTRUCTION MODULAIRE

4. DELAI D'EXECUTION : Le délai d'exécution global est fixé à 4 mois à compter de la notification de l'ordre de service de commencement des travaux. La date de commencement des travaux est prévue en juin 2022.

5. MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER : La publicité ainsi que le DCE sont téléchargeables sur le site www.marches-securises.fr

6. MODALITES DE REMISE DES OFFRES : La transmission des candidatures et des offres se fera sur la plateforme www.marches-securises.fr

7. DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Lundi 04 avril 2022 à 12h00.

8. JUSTIFICATIFS ET PIECES A FOURNIR : Se reporter au règlement de la consultation.

9. DELAI D'ENGAGEMENT : 180 jours.

10. CRITERES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse et selon les critères de sélection énoncés dans le règlement de consultation.

11. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

- Renseignements administratifs : Au Service Marchés de Mon logis, 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE - Angélique CHEVALLIER - 03.25.70.94.81 - achevallier@mon-logis.fr

- Renseignements techniques : Au Service DDP, 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE - Emmanuel TRUTAT - 03.25.75.91.81 - 06.29.11.55.82 - etrutat@mon-logis.fr

12. DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 10/03/2022.

M2202926 Le Directeur Général, Serge LAURENT.

Mon Logis 

Groupe ActionLogement

SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement

Réhabilitation - Amélioration des composants - Confort thermique - 17 rue du
Maréchal Foch et 54 rue du Général Sarraill - 10160 LA CHAPELLE ST LUC

Avis d'appel public à la concurrence

Marché de prestations de service

Procédure adaptée suivant le code de la commande publique du 1^{er} avril 2019

1. NOM ET ADRESSE DU MAITRE D'OUVRAGE : SA HLM MON LOGIS - GROUPE Action Logement, au capital de 17.502.000,85 €, inscrite au R.C.S. sous le numéro 562 881 292, dont le siège social est situé 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE.

Personne responsable des marchés : Monsieur le Directeur Général de la SA MON LOGIS - Groupe Action Logement.

2. MODE DE PASSATION : Marché de service passe selon une procédure adaptée suivant le code de la commande publique du 1^{er} avril 2019.

3. OBJET DU MARCHÉ :

La présente consultation concerne les prestations suivantes : Réhabilitation - Amélioration des composants - Confort thermique.

Les prestations se situent à l'adresse suivante : 17 rue du Maréchal Foch et 54 rue du Général Sarraill - 10160 LA CHAPELLE ST LUC.

Les prestations ci-avant font l'objet d'un lot unique définis ci-après : Lot - Maîtrise d'oeuvre.

4. DELAI D'EXECUTION : Le délai d'exécution global est fixé à 17 mois à compter de la notification du marché. La date de commencement des prestations est prévue en JUIN 2022.

5. MODALITES D'OBTENTION DU DOSSIER : La publicité ainsi que le DCE sont téléchargeables sur le site www.marches-securises.fr

6. MODALITES DE REMISE DES OFFRES : La transmission des candidatures et des offres se fera sur la plateforme www.marches-securises.fr

7. DATE LIMITE DE REMISE DES OFFRES : Vendredi 08 avril 2022 à 12h00.

8. JUSTIFICATIFS ET PIECES A FOURNIR : Se reporter au règlement de la consultation.

9. DELAI D'ENGAGEMENT : 180 jours.

10. CRITERES D'ATTRIBUTION : Offre économiquement la plus avantageuse et selon les critères de sélection énoncés dans le règlement de consultation.

11. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES :

- Renseignements administratifs : Au Service Marchés de Mon logis, 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE - Nassima BENNACER - 03.25.70.94.81 - nbennacer@mon-logis.fr

- Renseignements techniques : Au Service DDP, 44 avenue Gallieni - 10300 SAINTE SAVINE - Christophe DELOT - 03.25.75.91.81 - 06.29.11.55.82 - cdelot@mon-logis.fr

12. DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION : 17/03/2022.

M2203201 Le Directeur Général, Serge LAURENT.

Ventes aux enchères mobilières



Me ANTOINE PETIT

Commissaire-priseur habilité

ENCHERES CHAMPAGNE - S.A.R.L. SVV N°2002-340

HOTEL DES VENTES

28 avenue Foch - 51200 EPERNAY

Tél. : 03.26.32.20.94 - Fax : 03.26.55.76.75 - e-mail : contact@encheres-champagne.fr - site internet : http://www.interencheres.com/51004

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

SAMEDI 26 MARS 2022 A 14H

3 BELLES COLLECTIONS DE FIGURINES ET SOLDATS DE PLOMB

BEL ENSEMBLE DE TRAINS MÄRKLIN

COLLECTION DE JOUETS, POUPEES ET MODELES REDUITS
Après Tutelle de Mme D et divers

Exposition le vendredi 25 Mars 2022 de 15 à 19h et samedi 26 Mars 2022 de 9h30 à 11h

VENTE EN SALLE (MASQUE OBLIGATOIRE - PASSE VACCINAL - RESPECT DES GESTES BARRIERES) ET EN LIVE

Conditions, liste et photos sur www.interencheres.com/51004

Paiement comptant - Frais en sus 22 % - Frais de live en sus 3,60 % - Tutelle - Frais 14,28% (pas de frais de live) M2202233

Offre de reprise



Appel d'offres de reprise d'entreprise

SARL LA COTE 108

Enseigne commerciale : Le Pavillon CG

Redressement Judiciaire du 14 septembre 2021

Activité concernée : Exploitation d'un restaurant traditionnel et d'un bar à champagne et vins

CA HT au 31/12/2020 : 216 K€

Effectif : 2 salariés

Siège social : 51100 REIMS

Un accès à la data-room est disponible auprès de la SELARL A.J.C, représentée par Maître Nicolas TORRANO, après régularisation d'un engagement de confidentialité.

Les offres devront :

- être écrites et comporter les indications prévues par l'article L.642-2 du code de commerce

- être complétées d'une attestation telle que prévue par l'article R.642-1 du code de commerce

« être adressées à l'administrateur judiciaire au plus tard le :

8 avril 2022 à 12 Heures

en son cabinet

31-33 rue de Talleyrand - 51000 REIMS

Tél : +33 3.20.983.336

Contact mail : dataroom@ajc.eu

Data-room : <http://dataroom.ajc.eu>

Web : <http://www.aspaj.fr> et <http://ventes-actifs.cnajmj.fr>

M2202787

VOTRE MAPA EN LIGNE ?

**CONTACTEZ FLORA DURVILLE
POUR PLUS D'INFORMATIONS**

06.50.63.38.35

relationclient.pamb@forumeco.com

BESOIN DE RENSEIGNEMENTS POUR VOS ANNONCES ?

03.26.40.21.31

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

OFFRE DE REPRISE



SOCIÉTÉ D'ADMINISTRATEURS JUDICIAIRES

Appel d'offres de reprise d'entreprise

SARL LA COTE 108
Enseigne commerciale : Le Pavillon CG
Redressement Judiciaire du 14 septembre 2021
Activité concernée : Exploitation d'un restaurant traditionnel et d'un bar à champagne et vins
CA HT au 31/12/2020 : 216 K€
Effectif : 2 salariés
Siège social : 51100 REIMS

Un accès à la data-room est disponible auprès de la SELARL A.J.C, représentée par Maître Nicolas TORRANO, après régularisation d'un engagement de confidentialité.
Les offres devront être écrites et comporter les indications prévues par l'article L.642-2 du code de commerce - être complétées d'une attestation telle que prévue par l'article R.642-1 du code de commerce «être adressées à l'administrateur judiciaire au plus tard le : 8 avril 2022 à 12 Heures en son cabinet 31-33 rue de Talleyrand - 51000 REIMS
Tél : +33 3.20.983.336
Contact mail : dataroom@ajc.eu
Data-room : http://dataroom.ajc.eu
Web : http://www.aspaj.fr et http://ventes-actifs.cnajmj.fr

VENTE CESSION
ATTRIBUTION D'APPORTS

SCP EULRY DECORPS-SCHERBECK
Notaires associés
24 rue Gambetta - 54300 LUNEVILLE

CARREFOUR CONTACT

Acte de Me Anne DECORPS-SCHERBECK le 22 février 2022 enregistré à NANCY 1 le 28 février 2022 Réf N 901.
CONTENANT CESSION DE FONDS DE COMMERCE PAR HERNANDEZ DISTRIBUTION, SARL, siège social à PARGNY SUR SAULX (51340) 4 Place Jean Monnet RCS CHALONS EN CHAMPAGNE 832 051 122
AU PROFIT DE CARREFOUR PROXIMITE FRANCE, SAS, siège social à MONDEVILLE (14120) ZI route de Paris RCS CAEN 345 130 488
D'un fonds de commerce d'alimentation générale de type supermarché exploité à PARGNY SUR SAULX (51340) 4 Place Jean Monnet, enseigne «CARREFOUR CONTACT»
Prix : 186.000 €
Prise de possession : 22/02/2022
Les oppositions, s'il y a lieu, seont reçues en l'office notarial de Maître Frédéric CHEPY à MOURMELON LE GRAND (51400) 8 rue du Levant BP 16, dans les DIX (10) jours suivant la parution de la vente précitée au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales.
Pour avis unique
M2203090

d.juris
Société d'Avocats
6-6 bis rue de la Renfermerie
51100 REIMS

**LAFERRE/
SELARL DOCTEUR
NICOLAS
LAFFERRE**

Cession de fonds libéral

Aux termes d'un ASSP en date à REIMS (Marne), du 23/02/2022, enregistré au Service des Impôts de REIMS, le 07/03/2022, Dossier n°2022 00022216, Référéur 5104P04 2022 A 00720, Monsieur Nicolas LAFERRE, né le 11/02/1984 à REIMS (51), demeurant à CHENAY (51140) - 70 rue du Maréchal Leclerc, de nationalité française, inscrit à l'Ordre des médecins de la Marne sous le numéro 5442, a cédé à la société SELARL DOCTEUR NICOLAS LAFFERRE, SELARL au capital de 10.000 € dont le siège social est à SAINT MARTIN SUR LE PRE (51520) - 16 Ter route de Louvois, immatriculée au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le numéro 909.765.554 et inscrite au tableau de l'Ordre des médecins de la Marne sous le numéro 0113, un fonds libéral de médecin généraliste sis et exploité à SAINT MARTIN SUR LE PRE (51520) - 16 Ter route de Louvois, comprenant les éléments incorporels et corporels servant à son exploitation et pour lequel Monsieur Nicolas LAFFERRE était identifiée sous le numéro SIREN 528.200.769, moyennant un prix total de cent mille € (100.000 €) s'appliquant, savoir : - aux éléments incorporels, pour quatre vingt dix sept mille cinq cent dix sept € (97.517 €), - aux éléments corporels, pour deux mille quatre cent quatre vingt trois € (2.483 €). Entrée en jouissance : 01/03/2022. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les 10 jours de la dernière en date des publications légales au siège du fonds vendu pour la validité et, pour toutes correspondances, à D.JURIS, société d'avocats, sis à REIMS (51100) - 6 rue de la Renfermerie.
M2202910

OFFICE NOTARIAL CLOVIS
Département Droit des Affaires
15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. +33 (0)3 26 87 71 71
departement.droitdesaffaires.51047@notaires.fr
www.notaires-clovis-reims.fr

**SARL M'YL/
SAS OSB 2
RESTAURATION**

Cession d'un fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître David MENNRET notaire à REIMS (Marne), le 15 mars 2022, La SARL M'YL, au capital de 10.000 €, dont le siège est à REIMS (51100), 2 rue de Mars, identifiée au SIREN sous le n° 839 380 896 et immatriculée au RCS de REIMS. A cédé à : La SAS OSB 2 RESTAURATION, au capital de 100.000 €, dont le siège est à PARIS (75014) 177 rue du Château, identifiée au SIREN sous le n°909884173 et immatriculée au RCS de PARIS. Un fonds de commerce de restaurant de type traditionnel sis à REIMS (51100) 2 rue de Mars, et pour lequel le cédant est immatriculé au RCS de REIMS (51100), sous le n° 839 380 896. Moyennant le prix principal de 800.000 € s'appliquant aux éléments incorporels, pour 270.000 € et aux éléments corporels, pour 530.000 €. Entrée en jouissance : 15 mars 2022. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion.
M2203124

Etude de Gaulle
NOTAIRES

55 avenue du Général de Gaulle
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
etudedegaulle-chalons@notaires.fr

**PELICAN /
TISSERAND**

Insertion - Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Etienne VINCENT, Notaire à CHALONS-EN-CHAMPAGNE le 23 février, enregistré le 2 mars 2022 dossier 2022 20663 référence 2104P04 2022 N 569 a été cédé par les époux PELICAN, demeurant 16 rue des Templiers à DAMPIERRE AU TEMPLE (51400).
A : la société LES TERRASSES, dont le siège est à REIMS (51100) - 16 rue Denis Papin, identifiée au SIREN sous le n° 909 030 710 et immatriculée au R.C.S. de REIMS.
Un fonds de commerce de café débit de boissons, exploitation de licence de Pari Mutuel Urbain (PMU) et activité de brasserie, exploité à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000) - 53 rue Emile Schmitt, connu sous le nom commercial CAFE DES TERRASSES et pour lequel le cédant est inscrit au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le n° 329 694 574 00024.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature.
La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de quarante mille € (40.000,00 €), s'appliquant aux éléments incorporels pour trente deux mille € (32.000,00 €) et au matériel pour huit mille € (8.000,00 €).
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour avis : Me Etienne VINCENT.
M2203058

LA FRIP'UNIQUE

CESSION sous acte authentique en date du 28/02/2022 reçu par Me Romain BRIAND, notaire à EPERNAY (Marne) :
PAR Madame Emily DELOFFRE, exploitante au titre d'une Entreprise individuelle à responsabilité limitée dont l'adresse de l'établissement se situe à EPERNAY (51200), 24 rue Gambetta, identifiée au SIREN sous le numéro 881 090 351 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.
A La Société dénommée LE CERCLE ROUGE, Société à responsabilité limitée au capital de 2.000,00 €, dont le siège est à EPERNAY (51200), 24 rue Gambetta, identifiée au SIREN sous le numéro 909 837 569 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.
Le fonds de commerce d'achat et vente au détail de vêtements et accessoires d'occasion et notamment sacs, bijoux et chaussures sis à EPERNAY (51200) 24 rue Gambetta, lui appartenant, connu sous le nom commercial LA FRIP'UNIQUE, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de REIMS, sous le numéro 881 090 351, avec tous les éléments corporels et incorporels le composant.
DATE DE JOUISSANCE : 28 février 2022
PRIX : sept mille vingt-cinq Euros (7.025,00 €).
OPPOSITIONS : Election de domicile : Romain BRIAND NOTAIRE 57 RUE Henri Martin - 51200 EPERNAY - pour la validité et pour la correspondance. Opposition dans les 10 jours suivant la dernière en date des publications prévues à l'article L141-12 du Code de Commerce.
Pour avis unique insertion : le notaire.
M2203122

GERANCE
FIN DE GERANCE

CARREFOUR CONTACT

Suivant un acte sous seing privé en date du février 2022 ;
La société CARREFOUR PROXIMITE FRANCE, société par actions simplifiée au capital de 47.547.008 €, ayant son siège ZI, Route de Paris - 14120 MONDEVILLE, immatriculée au Registre du Commerce et sociétés de CAEN sous le numéro 345 130 488 ;
A donné en location gérance à :
La société CAREMY, société à responsabilité limitée au capital de 6.000 €, ayant son siège à PARGNY SUR SAULX (51340), 4 place Jean Monnet, sous l'enseigne CARREFOUR CONTACT.
Le présent contrat est consenti pour une durée d'une année entière à compter du 22 février 2022 pour se terminer le 21 février 2023. A l'expiration de cette période initiale, le présent contrat se reconduira tacitement pour une durée indéterminée.
M2202943

CAREMY

Rectificatif à l'annonce publiée dans matot-braine.fr du 14/03/2022 concernant CAREMY : Il fallait lire : Suivant un acte sous seing privé en date du 22 février 2022.
M2202977

CONSTITUTION DE SOCIETE

SCI M2S IMMO

Avis de constitution

En date du 2 mars 2022, il a été constitué une société civile immobilière présentant les caractéristiques suivantes :
OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.
CAPITAL SOCIAL : 100 €.
SIÈGE SOCIAL : 50 rue du Faubourg Saint-Antoine - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à partir de son immatriculation au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.
GÉRANCE :
- Monsieur Sabri ATIGUI, demeurant 35 bis route de Paris - 69160 TASSIN LA DEMILUNE ;
- Monsieur Matthias PORCEL, demeurant 7 Quai Barbat - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.
CLAUSES D'AGREMENT : Les cessions de parts sociales sont libres entre associés et au profit du conjoint, des ascendants ou descendants du cédant. Toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable des associés.
M2202678

FMEA Grand Est

Société à Responsabilité Limitée (en formation)
Conventionnée Entreprise Adaptée au capital de 50.000 Euros
Siège social :
Rue Charles-Marie Ravel
51520 SAINT MARTIN SUR LE PRE

AVIS DE CREATION - rectificatif à l'annonce
Rectificatif à l'annonce M2202210 Concernant la compétence du tribunal, il y a lieu de lire
«Le dépôt des actes et pièces relatifs aux nominations de Monsieur Buisson Yannick et Monsieur Benazet Guillaume seront effectués au greffe du Tribunal de Commerce de Châlons-en-Champagne au Registre du Commerce et des Sociétés».
Le reste de l'annonce demeure inchangé.
Pour avis : La gérance.
M2202827

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

FCN Sézanne
33 rue Aristide Briand
BP 64 - 51120 SEZANNE
Tél. : 03.26.80.53.30

TIZOYA
Société civile immobilière au capital de 1.500 Euros
Siège social :
1 rue Georges Lainé - 51120 BROYES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 3 mars 2022 à BROYES, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME SOCIALE : Société civile immobilière.
DÉNOMINATION SOCIALE : TIZOYA.
SIÈGE SOCIAL : 1 rue Georges Lainé - 51120 BROYES.
OBJET SOCIAL : location de terrains et d'autres biens immobiliers.
DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.
CAPITAL SOCIAL : 1.500 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.
GÉRANCE : Monsieur Thibault MAYANCE, demeurant 1 rue Georges Lainé - 51120 BROYES.
CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS :
dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant
agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales
Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.
Pour avis : La gérance.
M2202826

FINESIH

S.A.S. au capital de 5.000 Euros
Siège social :
Z.A.C. - 10 rue de l'Aubépine
51520 LA VEUVE

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date à LA VEUVE (51520) du 1^{er} mars 2022, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
FORME : Société par actions simplifiée.
DÉNOMINATION : FINESIH.
CAPITAL SOCIAL : 5 000 € divisé en 500 actions de 10 € chacune, souscrites en totalité et intégralement libérées.
SIÈGE SOCIAL : Z.A.C. - 10 rue de l'Aubépine - 51520 LA VEUVE.
OBJET : La prise de participations ou d'intérêts sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises françaises ou étrangères, commerciales, industrielles ou immobilières, par voie de création, acquisition de titres ou droits sociaux, scission, fusion, absorption ou autrement.
La gestion, le contrôle, la mise en valeur des participations, l'animation le cas échéant des sociétés ou entreprises dans lesquelles elle aura une participation, ainsi que la conduite éventuelle de la politique générale du groupe dont elles feront partie. L'assistance et les prestations de services notamment administratives, financières, comptables, informatiques, techniques ou commerciales, auxdites sociétés ou entreprises dans lesquelles elle aura une participation. Le développement de son propre patrimoine financier, mobilier et immobilier.
DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.
ADMISSION ET DROIT DE VOTE AUX ASSEMBLÉES : Chaque action donne droit à une part proportionnelle du capital qu'elle représente, et donne droit au vote et à la représentation dans les assemblées dans les conditions légales et statutaires.
AGREMENT DES CESSIONNAIRES D'ACTIONS : doit être donné par des actionnaires, en cas de pluralité, représentant au moins les deux tiers du capital.
DIRECTION : Aux termes des statuts en date du 1^{er} mars 2022, M. Simon POLICE, actionnaire unique, demeurant à DIJON (21000) 67D boulevard Mansart, a été nommé comme premier président, sans limitation de durée.
La société sera immatriculée au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.
Pour avis.
M2202852

OFFICE NOTARIAL CLOVIS
Département Droit des Affaires
15 rue Clovis - 51100 REIMS
Tél. +33 (0)3 26 87 71 71
departement.droitdesaffaires.51047@notaires.fr
www.notaires-clovis-reims.fr

Etude de Maîtres Vincent CROCHET, David MENNRET, Christophe PIERRET, Chantal THIBAUT et Franck LESCOU, notaires associés, à REIMS (Marne), 15 rue Clovis

GROUPEMENT FONCIER VITICOLE «LB AVENIR»

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître PERSEGOLO Hugo, Notaire au sein de la société civile professionnelle « Vincent CROCHET, David MENNRET, Christophe PIERRET, Chantal THIBAUT, Franck LESCOU et Barbara BOUCHER-FRANCOIS notaires associés d'une société titulaire d'offices notariaux », dont le siège social est situé à REIMS (Marne) - 15 rue Clovis.
Nommé pour exercer dans l'office notarial situé à REIMS (Marne) - 15 rue Clovis, le 8 mars 2022 a été constitué un groupement foncier viticole ayant les caractéristiques suivantes :
DÉNOMINATION : GROUPEMENT FONCIER VITICOLE «LB AVENIR», par abréviation «GFV LB AVENIR».
FORME : Société civile - statut particulier des articles L. 322-1 à 322-22 du Code rural et de la pêche maritime
CAPITAL : 1.000,00 €.
APPORTS : Totalité en numéraire.
SIÈGE : VERZY (51380) - 18 rue de Villers.

OBJET : La propriété et l'administration de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole ou viticole composant son patrimoine - Interdiction de procéder à l'exploitation en faire-valoir direct.
DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au R.C.S.
GÉRANTS : M. François BARBOSA et Mme Virginie BARBOSA-LEPREUX, demeurant 15 rue Haute des Carrières à MAILLY-CHAMPAGNE (51500). Pour une durée illimitée.
CESSION DE PARTS (à titre gratuit et à titre onéreux) : soumises à l'agrément des associés, sauf transmission de part à titre gratuite sans agrément si faite à un associé.
L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.
R.C.S. : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.
Pour avis : Le notaire.
M2202892

2M2K
Société civile immobilière au capital de 1.000 Euros
108 boulevard Vasco de Gama
51100 REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 10 mars 2022, il a été constitué la société civile immobilière a des caractéristiques suivantes :
FORME : SCI (Société civile immobilière).
DÉNOMINATION : 2M2K.
CAPITAL : 1.000 €, divisé en 100 parts de 10 € chacune entièrement souscrites et libérées.
OBJET : - L'acquisition, la gestion, la location et l'administration de tous biens mobiliers ou immobiliers.
DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation aux R.C.S. REIMS (Marne).
SIÈGE : 108 boulevard Vasco de Gama - 51100 REIMS.
LE GÉRANT : Monsieur KARAKULAH Muhammed, demeurant 108 boulevard Vasco de Gama - 51100 REIMS est le premier gérant et associé.
DÉBUT D'ACTIVITÉ : 10 mars 2022.
Pour avis : Le gérant.
M2202956

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne



SPFPL COSMA
Société de participations financières de profession libérale de biologistes médicaux sous forme de société à responsabilité limitée au capital de 100 000 Euros
Siège social : 27 rue du colonel FABRIEN
51100 REIMS
R.C.S. de Reims

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date du 10 mars 2022, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : SPFPL (Société de participations financières de profession libérale de biologistes médicaux sous forme de société à responsabilité limitée).

DÉNOMINATION SOCIALE : SPFPL COSMA.

CAPITAL SOCIAL : 100 (cent) €.

OBJET SOCIAL : La détention de parts ou d'actions de sociétés d'exercice libéral ayant pour activité l'exercice de la profession libérale de Biologiste Médical ; la participation à tout groupement de droit étranger ayant pour objet l'exercice de ladite profession ; la détention de parts ou actions de Sociétés mentionnées au premier alinéa de l'article 1^{er} de la loi ou relevant du Livre II du Code de commerce lorsque ces sociétés ont pour objet l'exercice de la profession de Biologiste Médical ; toutes autres activités, et notamment toutes prestations de services en matière de direction, gestion administrative, financière, conseil, octroi de prêt et d'avances en compte-courant sous réserve d'être destinées exclusivement aux sociétés ou aux groupements dans lesquels elle détient des participations.

SIÈGE SOCIAL : 27 rue du Colonel Fabien - 51100 REIMS.

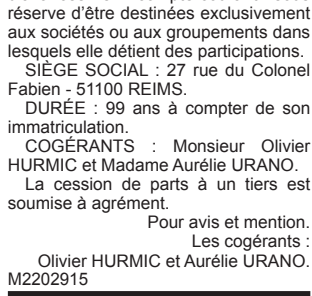
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation.

COGÉRANTS : Monsieur Olivier HURMIC et Madame Aurélie URANO.

La cession de parts à un tiers est soumise à agrément.

Pour avis et mention. Les cogérants : Olivier HURMIC et Aurélie URANO.

M2202915



ABOTO
Avis est donné de la constitution aux termes d'un acte ssp en date du 7 mars 2022, pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS, de la société ABOTO, société par actions simplifiée au capital de 1.000 €, dont le siège social est à REIMS (51100), 5 place du Docteur Knoeri. La société a pour objet en France et à l'étranger, la vente, la distribution et la promotion des services ABOTO, en compris, notamment, les services d'abonnement nationaux et mondiaux permettant aux abonnés (particuliers et professionnels), d'accéder à une offre de produits et prestations pour l'entretien et la réparation de leurs véhicules terrestres à moteur.

Le président est M. Hubert BOURALY-MAUPOIL, demeurant 5 place du Docteur Knoeri à REIMS (51100).

Les cessions d'actions sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés représentant plus de 50 % du capital social.

M2202997



SCI JUCH
Société civile immobilière au capital de 100.000 Euros
Siège social : 77 rue des Capucins 51100 REIMS
En cours d'immatriculation R.C.S. Reims

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à REIMS du 09 mars 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION SOCIALE : SCI JUCH.

SIÈGE SOCIAL : 77 rue des Capucins - 51100 REIMS.

OBJET SOCIAL : La vente, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement d'immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement, ladite activité ayant exclusivement un caractère civil.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 100.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

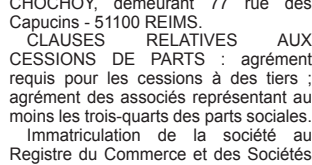
GÉRANCE : M. Emmanuel CHOCHOY, demeurant 77 rue des Capucins - 51100 REIMS.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : agrément requis pour les cessions à des tiers ; agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis.

M2202923



CHOCHOY RH ET RECRUTEMENT
Société par actions simplifiée au capital de 2.000 Euros
Siège social : 77 rue des Capucins - 51100 REIMS
En cours d'immatriculation R.C.S. Reims

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP signé en date à REIMS (51) du 09 mars 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION SOCIALE : CHOCHOY RH ET RECRUTEMENT.

SIÈGE SOCIAL : 77 rue des Capucins - 51100 REIMS.

OBJET SOCIAL : L'activité de conseil en ressources humaines, le recrutement, l'évaluation et l'accompagnement de collaborateurs et de demandeurs d'emploi, l'organisation de formations dans le domaine des ressources humaines et du recrutement.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 2.000 €.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre, les cessions d'actions aux tiers sont soumises à agrément de la majorité des 2/3.

PRÉSIDENT : M. Aurélie DUPOUYET, demeurant 1 impasse Arrosa Urdina - 64200 ARCANGUES.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis.

M2202954



OFFICE NOTARIAL DE GUEUX
Mes CROZAT, PIERLOT, ROGÉ, LAGACHE-GÉ et CROZAT
23 avenue de Reims - 51390 GUEUX
03.26.03.61.61

SCI 2B

ACTE CONSTITUTIF : Acte reçu par Me Christelle LAGACHE-GÉ, Notaire associé à GUEUX, Marne, le 3 mars 2022.

FORME : La société est de forme civile.

DÉNOMINATION SOCIALE : SCI 2B.

OBJET : - La propriété et la gestion, à titre civil, de divers immeubles, biens et droits immobiliers ;

- L'administration, la mise en valeur et plus généralement l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux ;

- L'obtention de toutes ouvertures de crédits, prêts et facilités de caisse avec ou sans garantie d'hypothèque, destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société ;

- Toutes opérations destinées à la réalisation de l'objet social, notamment en facilitant le recours au crédit dont certains associés pourraient avoir besoin pour se libérer envers la société des sommes dont ils seraient débiteurs, à raison de l'exécution des travaux de construction ou pour faciliter la réalisation de l'objet social et ce, par voie d'hypothèque pour autrui.

Et, plus généralement toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, pouvant être utiles à la réalisation de l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de l'objet de la société ; La société peut, notamment constituer hypothèque ou toute autre sûreté réelle sur les biens sociaux, et les aliéner.

SIÈGE SOCIAL : REIMS (51100), 41 rue de Thillois.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation.

CAPITAL : Mille cinq cents Euros (1.500,00 €) d'apports en numéraire.

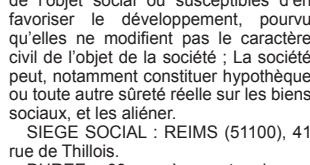
CESSIONS DE PARTS SOCIALES : Les parts sont librement cessibles entre les associés. Toute autre cession, même à un ascendant, descendant ou conjoint d'un associé, doit faire l'objet d'un agrément par les associés.

GERANTE : Madame Corinne BIDAULT, demeurant à REIMS (51100), 9 rue Ponsardin.

IMMATRICULATION : Au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : Me Christelle LAGACHE-GÉ, Notaire.

M2202959



L'OBEN
Par acte SSP du 10/03/2022, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : L'OBEN.

SIGLE : LB.

OBJET SOCIAL : Restaurant.

SIÈGE SOCIAL : 19 rue de Reims - 51200 ÉPERNAY.

CAPITAL : 5.000 €.

DURÉE : 99 ans.

PRÉSIDENT : M. LAHAYE Loïc, demeurant 3 route de Tincourt - 51530 VINAY.

DIRECTEUR GÉNÉRAL : M. NEVEUX Benjamin, demeurant 19 rue de REIMS - 51200 ÉPERNAY.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTES : Tout actionnaire peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.

CLAUSE D'AGRÈMENT : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2203003



JMD
Société civile immobilière au capital de 1.000 Euros
Siège social : 8 place de l'Église 51500 CHAMERY
En cours d'immatriculation R.C.S. REIMS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé signé par voie de signature électronique via DocuSign® conformément à l'article 1367 du Code civil en date du 08/03/2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION SOCIALE : JMD.

SIÈGE SOCIAL : 8 Place de l'Église - 51500 CHAMERY.

OBJET SOCIAL : La vente, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement d'immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement, ladite activité ayant exclusivement un caractère civil.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

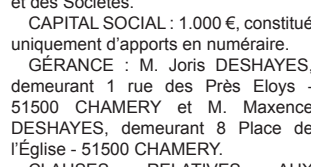
GÉRANCE : M. Joris DESHAYES, demeurant 1 rue des Près Eloyes - 51500 CHAMERY et M. Maxence DESHAYES, demeurant 8 Place de l'Église - 51500 CHAMERY.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément requis pour les cessions à des tiers ; agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis.

M2202969



CVS IMMO
Société à responsabilité limitée au capital de 5.000 Euros
Siège social : 15 rue de Villers - 51380 VERZY
En cours d'immatriculation R.C.S. Reims

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à REIMS du 10/03/2022, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : CVS IMMO.

SIÈGE SOCIAL : 15 rue de Villers - 51380 VERZY.

OBJET SOCIAL : L'activité de marchand de biens, négoce, achat, vente d'immeuble bâtis ou non-bâtis, rénovation de biens immobiliers.

DURÉE : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 5.000 €.

GÉRANCE : M. Vincent SIMON, demeurant 15 rue de Villers - 51380 VERZY.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis.

M2203003



FCN Epernay
2 rue Léger Bertin - BP 15
51201 EPERNAY CEDEX
Tél. : 03.26.54.14.44

J.A.S. BATI

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en du 1^{er} mars 2022 à TOURS SUR MARNE (51), il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : J.A.S. BATI.

SIÈGE SOCIAL : 7 rue du Touchet - 51150 TOURS SUR MARNE.

OBJET SOCIAL : Plâtrerie, peinture, isolation, pompe à chaleur, aménagement d'intérieur, pose de sol PVC et bois.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

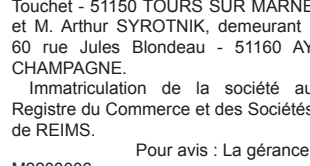
CAPITAL SOCIAL : 3.000 €.

GÉRANCE : M. Julien ALVES DE SOUZA, demeurant : 7 rue du Touchet - 51150 TOURS SUR MARNE et M. Arthur SYROTHNIK, demeurant : 60 rue Jules Blondeau - 51160 AY CHAMPAGNE.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2203006



Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à EPERNAY (Marne), du 14 mars 2022, il a été créé, pour une durée de 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS, une société civile dénommée «SCI 5EV», au capital social de 1.000 €, dont le siège social est situé : 11 rue Gambetta à (51530) PIERRY.

LA SOCIÉTÉ A POUR OBJET : L'acquisition, la détention, et éventuellement la vente ou l'apport, ainsi que l'exploitation par bail ou autrement de tous biens et droits immobiliers sans aucune restriction.

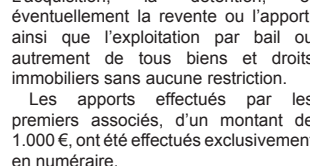
Les apports effectués par les premiers associés, d'un montant de 1.000 €, ont été effectués exclusivement en numéraire.

Le premier gérant de la société est Monsieur Jessy LEFÈVRE, demeurant : 15 rue de la Juiverie à (51200) ÉPERNAY.

Les cessions de parts sociales intervenant au profit de personnes autres que les associés ou bien les ascendants et descendants d'un associé doivent être agréées par l'unanimité des associés.

Pour insertion.

M2203012



Avis de constitution

Aux termes d'un acte en date du 04/03/2022, il a été constituée une SCI ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : SCI MPVL.

OBJET SOCIAL : Location / achat-vente de biens mobiliers et immobiliers construits, à construire ou en cours de construction, transformation, aménagement, gestion par location desdits biens acquis.

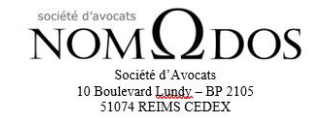
SIÈGE SOCIAL : 79 bis Grande Rue - 51530 CHOUILLY.

CAPITAL : 10.000 €.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de REIMS.

GÉRANCE : M. DA COSTA Mario, demeurant 79 bis Grande Rue - 51530 CHOUILLY.

M2202917



JOZ

Par acte SSP du 10/03/2022, il a été constitué une SAS ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : JOZ.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, la détention et la gestion pour son propre compte de valeurs mobilières, titres de sociétés et de tous droits portant sur ces valeurs et titres. La gestion des disponibilités, titres, placements et autres produits de placement appartenant à la société.

SIÈGE SOCIAL : 14 rue Frédéric et Irène Joliot-Curie - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

CAPITAL : 10.000 €.

DURÉE : 99 ans.

PRÉSIDENT : Mme Julie OZIEBALA, demeurant 29 rue Jean Vilar - 34200 SETE.

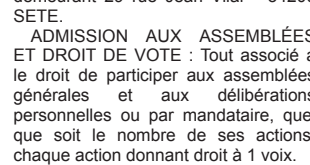
DIRECTEURS GÉNÉRAUX : M Eric OZIEBALA, demeurant 29 rue Jean Vilar - 34200 SETE, et Mme Maryse SEIGNEUR, épouse OZIEBALA, demeurant 29 rue Jean Vilar - 34200 SETE.

ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux assemblées générales et aux délibérations personnelles ou par mandataire, quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à 1 voix.

CLAUSES D'AGRÈMENT : Les cessions entre associés sont libres. La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

M2203021



G.CO INVEST
Société civile au capital de 1.000 Euros
Siège social : 6 rue du Voisin 51500 VILLERS ALLERAND

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : G.CO INVEST.

FORME : Société civile.

CAPITAL : 1.000 €.

SIÈGE SOCIAL : 6 rue du Voisin - 51500 VILLERS ALLERAND.

OBJET : La prise de participation, la détention et la gestion d'actions ou de parts sociales, dans toutes sociétés constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielles, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres, l'acquisition, l'administration et la gestion par bail, location ou toute autre forme, de tous immeubles et biens immobiliers, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières de caractère purement civil se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation.

DURÉE : 99 années.

GÉRANCE : Monsieur Corentin GUISET, demeurant 6 rue du Voisin - 51500 VILLERS ALLERAND.

APPORTS EN NUMÉRAIRE : 1.000 €.

CESSION DE PARTS : Agrément requis dans tous les cas.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2203031



Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

SARL
«Les légumes de Rudy»

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 14/03/2022, il a été constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : Société à responsabilité limitée.
DÉNOMINATION : «Les légumes de Rudy».

SIÈGE SOCIAL : 7 Grande Rue - 51320 SAINT OUEN DOMPROT.

OBJET : La société a pour objet, en France et à l'étranger :

- l'achat et la revente de fruits et légumes, de produits maraîchers et plus généralement de tous produits alimentaires, sur foire, marché, magasin et tous points de distribution ;
- la production et la vente d'énergie notamment à partir de panneaux solaires photovoltaïques.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 3.000 € divisé en 300 parts d'un montant unitaire de 10 € chacune.

GÉRANCE : M. Rudy ROYER demeurant 7 Grande Rue - 51320 SAINT OUEN DOMPROT nommé pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

Immatriculation au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : Le représentant légal.

M2203056

CR BATIMENT

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à RECY du 10 Mars 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : CR BATIMENT.

SIÈGE : 24 Rue des Tournelles - 51520 RECY.

DURÉE : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

CAPITAL : 1.000 €.

OBJET : Couverture, plâtrerie, petite maçonnerie, peinture, menuiserie.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.

Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGREMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur PALA Ekrem, demeurant 24 Rue des Tournelles, 51520 RECY.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : Le président.

M2203066

SC VOIRIN Alice

Avis de constitution

Aux termes d'un acte S.S.P. en date à CRAMANT (Marne) du 11/03/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : SC VOIRIN Alice.

FORME : Société civile.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 € constitué exclusivement d'apports en numéraire.

SIÈGE SOCIAL : CRAMANT (51530), 236 rue de la Libération.

DURÉE : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au R.C.S.

OBJET : l'acquisition, la souscription, la propriété, l'administration, la gestion et la cession de toutes valeurs mobilières ou immobilières et de toutes participations dans le capital de toutes sociétés, qu'elles soient françaises ou étrangères.

GÉRANCE : Madame Alice VOIRIN, demeurant à CRAMANT (51530) 236, rue de la Libération.

AGREMENT DES CESSIONS DE PARTS : les parts sociales sont librement cessibles entre associés et au profit des descendants du cédant ; elles ne peuvent être cédées à d'autres personnes, y compris au conjoint non-associé du cédant, qu'avec le consentement de la collectivité des associés donné par un ou plusieurs associés représentant plus de la moitié des parts sociales de la Société disposant du droit de vote.

La Société sera immatriculée au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2203069

SCI ROMAG Invest
Constitution de société

Suivant acte sous seing privé en date du 15 mars 2022, il a été procédé à la constitution de la Société suivante :

DÉNOMINATION : ROMAG Invest.

FORME : Société Civile Immobilière.

SIÈGE SOCIAL : 3 Impasse des Champs 51370 CHAMPIGNY.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 € divisé en 1.000 parts de 1 € chacune.

OBJET : La Société a pour objet : L'achat, la construction, l'entretien et la gestion de tous immeubles et leur exploitation par voie de location, ladite activité ayant exclusivement un caractère civil.

DURÉE : 99 années à compter de la date d'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.

GÉRANT : Monsieur Romaric VAN LANCKER demeurant 3 Impasse des Champs 51370 CHAMPIGNY.

CESSION DE PARTS : Les parts sociales ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou gratuit, aux autres associés, au conjoint de l'un d'entre eux ou à des tiers non associés, et quel que soit leur degré de parenté avec le cédant, qu'avec le consentement de la majorité des Associés représentant au moins les ¾ des parts sociales.

La Société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Le gérant.

M2203080



GOULET & NOIZAT

Avocats associés
www.goulet-noizat.com

C&J IMMO

Avis est donné de la constitution aux termes d'un acte ssp en date du 14/03/2022, pour une durée de 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de Châlons en Champagne, de la société « C&J IMMO », société civile immobilière au capital de 1.000 €, dont le siège social est à COURTISOLS (51460) 2 rue Nationale. La société a pour objet : La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous droits immobiliers dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement ; L'aliénation des immeubles ou droits immobiliers dont est propriétaire la Société, au moyen de vente, d'échange ou d'apport en société.

GÉRANCE : Monsieur Christophe JACQUOT, demeurant à MONCETZ LONGEVAS (51470) 8 rue des Artisans.

TRANSMISSION DES PARTS : libre entre associés et consentement des associés représentant plus de la moitié du capital social pour les cessions au profit de toute autre personne.

M2203082

APC GROUP

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé à SAINT BRICE COURCELLES en date du 11 mars 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

DÉNOMINATION SOCIALE : APC GROUP.

SIÈGE SOCIAL : 1 rue de Bernex - ZAC de la Croix Maurencienne - 51370 SAINT BRICE COURCELLES.

OBJET SOCIAL : Holding Animatrice.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 20.000 €.

GÉRANCE : Monsieur CHU Patrick, demeurant au 1 rue de Bernex - 51370 SAINT BRICE COURCELLES.

Immatriculation de la société au R.C.S. de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2203169

LA FORESTIERE
C. MATHIEU

Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social : 32 rue du Gue
51130 CHAINTRIX BIERGES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CHAINTRIX BIERGES du 09/03/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION SOCIALE : LA FORESTIERE C. MATHIEU.

SIÈGE SOCIAL : 32 rue du Gue - 51130 CHAINTRIX BIERGES.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, la construction, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers bâtis et non bâtis, meublés et non meublés.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : Monsieur CYRIL MATHIEU demeurant 32 rue du Gue - 51130 CHAINTRIX BIERGES et Madame MARIE-NOËLLE MATHIEU demeurant 3 rue haute saint prix - 51270 ORBAIS L'ABBAYE.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS :

- Agrément requis dans tous les cas ;
- Agrément obtenu à l'unanimité des associés.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance.

M2203100



18 rue de l'Arquebuse
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

MG

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Me Laurence CARLIER, notaire à CHALONS EN CHAMPAGNE, le 9 mars 2022, a été constituée la société civile immobilière dénommée «MG», siège social : CHALONS EN CHAMPAGNE (51000) - 28 rue du Commandant Derrien.

CAPITAL SOCIAL : 1.500 €, divisé en 1.500 parts sociales de 1,00 € chacune, numérotées de 1 à 1.500. Apport en numéraire : 1.500,00 €

OBJET SOCIAL : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Le tout soit au moyen de ses capitaux propres soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que de l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement, et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Cessions de parts soumises à l'agrément préalable des associés.

Nommés premiers cogérants de ladite société : Monsieur François LEDUC, demeurant à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000) - 2 rue du groupe Tritant et Monsieur Charles PERINET demeurant à SARRY (51520) - 4 Place de la Maisonnrière.

M2203117

OFFICE NOTARIAL DE GUEUX
Mes CROZAT, PIERLOT, ROGÉ,
LAGACHE-GÉ et CROZAT

23 avenue de Reims - 51390 GUEUX
03.26.03.61.61

SOCIETE CIVILE
LARBRE-AMAND

ACTE CONSTITUTIF : Acte reçu par Me Thibault PIERLOT, notaire associé à GUEUX, Marne, le 11 mars 2022.

FORME : La société est de forme civile.

DÉNOMINATION SOCIALE : SOCIETE CIVILE LARBRE-AMAND;

OBJET : 1° - Immobilières :

- l'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens et droits immobiliers,

- la réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles, conformément à leur destination,

- l'emprunt de tous fonds nécessaires à la réalisation de cet objet et l'octroi de toute garantie immobilière ou autre portant sur tout ou partie du patrimoine social,

- la mise à disposition à titre gratuit au profit de ses membres ou de ses gérants, mais uniquement en contrepartie du versement par l'occupant des charges usufructuaires attachées à l'immeuble,

- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation ou des immeubles devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange ou apport en sociétés.

2° - Mobilières :

- l'acquisition, la gestion, l'exploitation et la mise en valeur de tout élément de patrimoine mobilier,

- l'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières,

- la prise de participation par tous moyens dans toutes opérations pouvant se rapporter à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, de souscription ou d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion ou autrement,

- l'investissement sur tous supports mobiliers et la gestion desdits supports (contrats de capitalisation ..., comptes à terme, certificats de dépôts, ...),

- le placement de liquidités sur tous supports.

Et généralement toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, à la condition qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

SIÈGE SOCIAL : TINQUEUX (51430), 6 allée Marcel Carné.

DURÉE : 50 ans à compter de son immatriculation.

CAPITAL : quatre cent vingt mille Euros (420.000,00 €) d'apports en numéraire.

CESSIONS DE PARTS SOCIALES : Les parts sont librement cessibles entre les associés. Toute autre cession, même à un ascendant, descendant ou conjoint d'un associé, doit faire l'objet d'un agrément par les associés.

GERANTS :

- Madame Hélène LARBRE, née AMAND,

- Monsieur Damien LARBRE, demeurant ensemble à TINQUEUX (51430), 6 allée Marcel Carné.

IMMATRICULATION : Au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis :

Me Thibault PIERLOT, Notaire.

M2203113

ERI

Avis de constitution

Par acte SSP du 10/03/2022, il a été constituée une SASU dénommée ERI. SIÈGE SOCIAL : 8 bis rue Gabriel Voisin - CS 40003 - 51688 REIMS. CAPITAL : 1.000,00 €. OBJET : Achat vente tapis.

PRÉSIDENT : M. JAMAL HASSAN HAUSSAIN AKHTAR, 2C rue Jean Jaures - 59410 ANZIN. CESSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

ASSEMBLÉES ET DROITS DE VOTE : Chaque action donne droit à une voix.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. REIMS.

M2202916

SCEA «REMY
Thierry»

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 15 mars 2022, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : SCEA.

DÉNOMINATION : «REMY Thierry».

SIÈGE SOCIAL : 10 route de l'Argonne - 51800 AUVÉ.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet l'exercice d'une activité agricole au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

DURÉE : 99 années à compter de l'immatriculation au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 120.000 € divisé en 1.200 parts de 100 €.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Libre aux coassociés. Toute autre cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à l'unanimité.

GÉRANCE : Monsieur Thierry REMY, demeurant 7 ter rue des Hauts Trévois - 10000 TROYES, nommé pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

Immatriculation : au greffe du Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance.

M2203131

SC «PERARD GPA»

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 01/03/2022, il est constitué une société dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME : SC.

DÉNOMINATION : «PERARD GPA»

SIÈGE SOCIAL : 11 rue de Gonville - 51600 SOMMEPY-TAHURE

OBJET SOCIAL : La société a pour objet la prise de participation dans d'autres sociétés, et notamment dans des sociétés d'exploitation agricole ou viticole, et la gestion de ces participations et généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet et ne modifiant pas le caractère civil de la société.

DURÉE : 99 années à compter de l'immatriculation au RCS.

CAPITAL SOCIAL : 2.000 € divisé en 200 parts de 10 €.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Libre au conjoint, aux descendants, ascendants, aux coassociés ou au conjoint de l'un d'eux. Toute autre cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des 3/4 des voix exprimées.

GÉRANCE : Monsieur Samuel PERARD, demeurant 11 rue de Gonville - 51600 SOMMEPY-TAHURE, nommé pour une durée illimitée avec pouvoir général d'engager la société envers les tiers.

Immatriculation : au greffe du Tribunal de Commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE

Pour avis : La gérance.

M2203139

CASA DOS
IRMAOS

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : CASA DOS IRMAOS.

FORME : Société civile immobilière.

CAPITAL : 1.000 €.

SIÈGE SOCIAL : 40 avenue de Sainte Menehould - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

OBJET :

- L'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers

- la vente de tous immeubles et biens immobiliers ;

- Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

DURÉE : 99 années.

GÉRANCE : Madame VICTORIA CARNEIRO, demeurant 40 avenue de Sainte Menehould - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE.

APPORTS EN NUMÉRAIRE : 1.000 €.

CESSION DE PARTS : les cessions de parts font l'objet d'un agrément .

La société sera immatriculée au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis.

M2203153



SCI SULACAGIL

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé du 14/03/2022 à EPERNAY (51), il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : SCI SULACAGIL.

FORME : Société civile immobilière.

SIÈGE SOCIAL : 11 Rue Grandpierre - 51200 EPERNAY.

OBJET :

- L'acquisition, la vente, l'administration, la gestion par location ou autrement de tous immeubles, droits et biens immobiliers, y compris en démembrement de propriété ;

- Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

DURÉE : 99 ans.

CAPITAL : 1.000 €.

GÉRANCE :

- Monsieur Christophe GILBERT, demeurant 11 Rue Grandpierre - 51200 EPERNAY ;

- Madame Susana GILBERT, demeurant 11 Rue Grandpierre - 51200 EPERNAY.

CESSION DE PARTS SOCIALES : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec un agrément des associés donné dans la forme d'une décision collective extraordinaire.

IMMATRICULATION : au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne



Cabinet LAURENCY & ASSOCIÉS
Expertise comptable - Audit - Conseil -
Gestion sociale
2 rue du Colonel Pierre Servagnat
51200 EPERNAY

AUTOMOBILES COURTAGE & CONSEILS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 15/03/2022 à CAUREL, il a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée
DENOMINATION : AUTOMOBILES
COURTAGE & CONSEILS
SIGLE : A.C.C
SIEGE : 7 rue du Moulin, 51110 CAUREL
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS
CAPITAL : 2 000 euros

OBJET : toutes activités de courtage automobile ; toutes activités de services en lien direct ou indirect avec les activités d'intermédiaires automobiles et d'intermédiaires de fournisseurs agréés ; la recherche et le référencement de partenaires commerciaux ; toutes activités de conseils, l'assistance et la formation dans le domaine du courtage automobile ; l'achat et vente de tous véhicules à moteur neufs ou d'occasions ;

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sans avoir à justifier de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

AGREMENT : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers à quelque titre que ce soit est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés, et est adoptée à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.

Président : M. Antoine BAUDET
demeurant 7 rue du Moulin, 51110 CAUREL

IMMATRICULATION : au R.C.S. de Reims.
Pour avis, le Président.

M2203089



AUDIT FIDUCIAIRE DE RETZ

35 rue du Général Leclerc
02600 VILLERS COTTERETS
Tél. : 03.60.53.92.51

4 rue du 11 novembre 1918

Avis de constitution

Par acte SSP en date du 8 mars 2022, il a été constituée une société civile immobilière dénommée : 4 rue du 11 novembre 1918.

OBJET SOCIAL : La location d'appartements et de maisons, vides ou meublés à l'habitation principale ou secondaire.

SIÈGE SOCIAL : 4 rue du 11 novembre 1918 à MOURMELON LE PETIT (51400).
CAPITAL : 1.000,00 €.
GÉRANCE : M. Marc PREVOST, demeurant 1 impasse du Château à GUEUX (51390).

AGREMENT DES CESSIONS DE PARTS : Les parts sociales sont soumises à agrément même entre associés.
DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE.

La gérance.

M2203036



Maître Audrey LAMARQUE- TCHERTCHIAN

associée de la Société Civile Professionnelle
"Valérie COUTANT et Audrey LAMARQUE-
TCHERTCHIAN
Notaires associées"
84 rue Paul Douce - Boîte Postale 18
51480 DAMERY

SAS MAX AND FRIENDS

Ferme d'Ecoute S'il Pleut
51480 ROMERY

Avis de constitution

ACTE : Maître Valérie COUTANT, associée de la société civile professionnelle «Valérie COUTANT et Audrey LAMARQUE-TCHERTCHIAN, notaires associées» à DAMERY (Marne), 84 rue Paul Douce en date du 14 mars 2022.

FORME : Société par actions simplifiée.
DENOMINATION : SAS MAX AND FRIENDS.

SIEGE SOCIAL : ROMERY (51480), ferme d'Ecoute S'il Pleut.

DURÉE : Quatre vingt dix neuf années (99 ans) à compter de son immatriculation au R.C.S.

OBJET : L'exercice d'activités agricoles (notamment acquisition de tous éléments d'exploitation agricole, prise à bail de tous biens ruraux...) et commerciales (notamment opérations d'achat et de vente se rapportant au commerce de raisins et vins d'appellation d'origine contrôlée champagne, ou toute boisson de manière générale...).

CAPITAL SOCIAL : Quatre mille cinq cents Euros (4.500,00 €), divisé en 1.500 actions de trois Euros (3,00 €) chacune, numérotées de 1 à 1.500.

PRESIDENT : Monsieur Maxime RENAULT, demeurant à CHAMPILLON (51160), Rue des Genève, Les Chauffours.

DIRIGEANT SOCIAL : Monsieur Cyrille TACZYNSKI, demeurant à REIMS (51100), 89 rue du Mont d'Arène.

ADMISSION AUX ASSEMBLEES : Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire.

CESSION D' ACTIONS : Toutes les cessions ou transmissions d'actions, y compris entre associés, seront soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés.

IMMATRICULATION : Au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS (Marne).

Pour avis et mention,
Maître Valérie COUTANT.

M2203187

MODIFICATION DE STATUTS



FCN Reims Farman

7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

HOLDING EXP

Société par actions simplifiée
au capital de 500 Euros
Siège social :
7 rue de Courcy - 51220 THIL
877 904 888 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision du président en date du 1^{er} septembre 2021, il résulte que Madame Emilie PUDEPIECE demeurant 7 rue de Courcy - 51220 THIL, a été nommée en qualité de directrice générale.

Pour avis : Le Président.

M2101458

DES FAUBOURGS

Société civile immobilière
au capital de 1.000,00 Euros
Siège social :
168 rue du Carrouge - 51530
CRAMANT
R.C.S Reims B 880 974 910

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 10/01/2022, il résulte que : le siège social de la société a été transféré au 116 rue des Jancelins - 51200 EPERNAY à compter du même jour.

L'article 5 «siège social» des statuts a été modifié en conséquence.

Suite au déménagement des associés les nouvelles adresses sont les suivantes :

- Monsieur Philippe BOUCLY, EPERNAY (51200), 116 rue Jancelins ;
- Madame Caroline BOURMAULT épouse BOUCLY, CUIS (51530) 12 rue des Bourgs.
Mention sera faite au R.C.S de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2200320

CHAMPAGNE MAUMY CHAPIER

Société civile
au capital de 7.622.45 Euros
Siège social :
13 rue des Prés
51480 FLEURY LA RIVIERE
R.C.S. : Reims 418 675 925

Avis de modification

Aux termes d'une délibération de l'assemblée extraordinaire des associés réunie le 10 février 2022, il a été pris acte de la nomination de Madame Stéphanie TARUFFI, demeurant à MOUSSY (51), 16 rue du Chemin Vert, aux fonctions de gérante à compter du 10 février 2022.

L'inscription modificative sera effectuée au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2201991



FCN Reims Moissons

7 rue Gabriel Voisin - CS 80018
51086 REIMS CEDEX 2

RUBLINE

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.622.45 Euros
Siège social :
180 rue du Barbâtre - 51100 REIMS
415 077 403 R.C.S. Reims

L'assemblée générale extraordinaire des associés de la société RUBLINE en date du 25 janvier 2022 a transféré le siège social du 180 rue du Barbâtre - 51100 REIMS, au 6 Impasse Sainte Balsamie - 51100 REIMS avec effet à compter du 1^{er} janvier 2022. Mention sera effectuée au R.C.S. de REIMS.

M2202007

SCI 03

Société civile Immobilière
au capital de 1000 Euros
Siège social :
26 rue du Gué de Melette
51460 L'EPINE
878 527 423
RCS Châlons en Champagne

Aux termes d'une délibération en date du 30 juin 2021, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 26 rue du Gué de Melette, 51460 L'EPINE au 18 rue de l'Industrie 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La gérance.

M2202401



57 Chaussée du Port
CS 90157

51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX
Tél. : 03.26.68.39.58

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE de LA BONNE MINE

Groupelement Foncier Agricole
au capital de 204.434,13 Euros

Siège social :
8 rue Garinet
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
419 281 225

RCS Châlons en Champagne

Aux termes d'une délibération en date du 01/03/2022, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 8 rue Garinet - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE au 11 rue des Billards - 02400 CHATEAU-THIERRY à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au RCS de SOISSONS

M2202465



57 Chaussée du Port
CS 90157

51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX
Tél. : 03.26.68.39.58

GROUPEMENT FONCIER AGRICOLE DES MONNETS

Groupelement foncier agricole
au capital de 135.527,18 Euros

Siège social :
8 rue Garinet
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
419 281 076

R.C.S. Châlons en Champagne

Aux termes d'une délibération en date du 01/03/2022, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 8 rue Garinet - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE au 11 rue des Billards - 02400 CHATEAU-THIERRY à compter de ce jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation au R.C.S. de SOISSONS.

M2202474

SC LA CLAMOUBE

Les associés de la SC LA CLAMOUBE au capital de 10.000 €, 97 rue Saint Dominique - 75007 PARIS, 534 545 645 R.C.S. PARIS, par décision du 06/03/2022, ont décidé à compter de ce jour de transférer le siège social et en conséquence de modifier l'article 4 des statuts comme suit :

ANCIENNE MENTION : 97 rue Saint Dominique - 75007 PARIS.
NOUVELLE MENTION : 22 rue des Telliers - 51100 REIMS.

Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

LE GÉRANT : M. Gérard BOYER, 22 rue des Telliers - 51100 REIMS.

Pour avis : Le gérant.

M2202510



EXPERTS-COMPTABLES COMMISSAIRES AUX COMPTES

PRIEUR ET ASSOCIÉS

23 rue Félix Faure
10100 ROMILLY SUR SEINE
03 25 39 56 56
groupe-prieur.fr

ADP LYON GILLET

Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros

Siège social :
4 rue Robequin
51260 MARCILLY SUR SEINE
838 461 341 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 5 MARS 2022, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérante Madame Annick PRIEUR, demeurant 4 rue Robequin - 51260 MARCILLY SUR SEINE, pour une durée illimitée à compter de ce jour.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2202550

SCM DE LA PORTE SAINT JACQUES

Société civile de moyens
au capital de 3.000 Euros

Siège social : 2 rue Jacques SONGY
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
831 935 499 R.C.S. de Chalons en champagne

Au terme d'une cession de parts en date du 11 mars 2022, il a été constaté la démission des fonctions de cogérant de M. Bernard SCHULTHESS, domicilié 7 place des ursulines - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE et la modification des articles 7 (capital social) et 15 (gérance).

Les formalités de dépôt seront effectuées auprès du greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

M2202557



EXPERTS-COMPTABLES COMMISSAIRES AUX COMPTES

PRIEUR ET ASSOCIÉS

23 rue Félix Faure
10100 ROMILLY SUR SEINE
03 25 39 56 56
groupe-prieur.fr

ADP FAURE

Société civile immobilière
au capital de 381.500 Euros

Siège social :
4 rue Robequin
51260 MARCILLY SUR SEINE
400 006 375 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 5 MARS 2022, la collectivité des associés a nommé en qualité de cogérante Madame Annick PRIEUR, demeurant 4 rue Robequin - 51260 MARCILLY SUR SEINE, pour une durée illimitée à compter de ce jour.

Modification sera faite au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2202558



FCN Reims Farman

7 rue Gabriel Voisin
B.P. 318
51688 REIMS CEDEX 2
Tél. : 03.26.09.24.66

CHALET GAMM

Société à responsabilité limitée
au capital de 1.500 Euros
Siège social :
126 rue de Bacchus
51160 HAUTVILLERS
903 753 978 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 30 décembre 2021, la collectivité des associés a pris acte de la décision prise par Madame Sandrine BARDOUT et Monsieur Sébastien BARDOUT de démissionner de leurs fonctions de cogérants et a nommé en qualité de nouvelle gérante Madame Anastasia BONNET, demeurant 240 Chemin de la Vélisière - 51530 MARDEUIL, pour une durée illimitée à compter du 30 décembre 2021.

Les noms de Madame Sandrine BARDOUT et Monsieur Sébastien BARDOUT ont été retirés de l'article des statuts indiquant les noms des premiers gérants statutaires sans qu'il y ait lieu de le remplacer par celui de Madame Anastasia BONNET, nouvelle gérante.

Pour avis : La gérance.

M2202666

ARVA

SARL au capital de 100 Euros
porté à 654.052 Euros
Siège social :
10 allée du Château - 51140 MUIZON
908 043 326 R.C.S. Reims

Avis de modification

Il résulte des décisions de l'associé unique en date du 07/02/2022 que le capital social a été augmenté de 653.952 €, ce qui entraîne les publications suivantes :

ANCIENNE MENTION : CAPITAL SOCIAL : 100 €.
NOUVELLE MENTION : CAPITAL SOCIAL : 654.052 €.
M2202690



FCN Epernay

2 rue Léger Bertin - BP 15
51201 EPERNAY CEDEX
Tél. : 03.26.54.14.44

SCEV DESLOOVERE- PIENNE

Société civile d'exploitation viticole
Au capital de 507.000 Euros
porté à 832.269,45 Euros

Siège social :
Ferme de la Grange Le Comte
51530 BRUGNY VAUDANCOURT
382 894 616 R.C.S. Reims

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 7 Mars 2022 a décidé et réalisé une augmentation du capital social de 325 269,45 euros par apports en numéraire.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL
ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à cinq cent sept mille Euros (507.000 €).

NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à huit cent trente-deux mille deux cent soixante-neuf Euros quarante-cinq (832.269,45 €).

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2202821

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

Haffner Energy

Haffner Energy SA à conseil d'administration au capital de 6.635.060 €, siège social : 2 place de la Gare - 51300 VITRY LE FRANÇOIS, 813 176 823 RCS CHÂLONS EN CHAMPAGNE. Aux termes de l'Assemblée Générale Mixte du 11/01/2022 Mesdames Francesca Escery domiciliée 4 Addison Crescent, à Londres (Royaume-Uni) et Bich Van Ngo domiciliée 8 rue Jean-Pierre Hippert L5834 Hesperange, Luxembourg ont été nommées en qualité d'administrateur à compter du 15/02/2022. Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire du 26/01/2021 Madame Sophie Dutoir domiciliée Pelikaanhof 5, à 3090 Overijse (Belgique) a été nommée en qualité d'administrateur à compter du 15/02/2022. Aux termes du conseil d'administration du 27/01/2022 et des décisions du Président Directeur Général du 14/02/2022, il a été décidé, constaté et réalisé l'augmentation du capital de 834.285,70 € pour le porter à 4.469.345,70 €. Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis.

M2202853

CAMPION REIMS LOISIRS

Société par actions simplifiée au capital de 40.000 €uros
Siège social :
Route de Soissons
51430 TINQUEUX
310 188 602 R.C.S. Reims

Suivant procès-verbal en date du 1^{er} février 2022, l'associé unique a pris acte :

- de la nomination en qualité de Président de la société TRIGANO, S.A. dont le siège est situé 100 rue Petit - 75019 PARIS - R.C.S. PARIS 722 049 459 en remplacement de la société FINANCIERE NICOLAS CLASADONTE ;
- de la nomination en qualité de Directeur général de la société FINANCIERE C.L.C., S.A.S. dont le siège est situé Route de Villiers-en-Lieu - 52100 SAINT-DIZIER - R.C.S. CHAUMONT 423 434 729.

Mention sera portée au RCS de REIMS.

M2202854



FCN Vitry-le-François
21, rue Marabais
51300 Vitry-le-François
Tel : 03 26 74 21 18

BEAUDET TERRASSEMENT

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 €uros
Siège social :
125 rue principale
51340 JUSSECOURT MINECOURT
834 291 924
RCS Châlons en Champagne

Par décision du 15/02/2022, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Mme Charline ADRIEN de ses fonctions de gérante à compter du 15/02/2022 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement.

Pour avis : La gérance.

M2202879

LES CORNICHONS

SAS au capital de 2.000 €uros
Siège social :
15 rue du parc - 51500 SILLERY
R.C.S. Reims 909 634 925

Avis de modifications

Transfert du siège social et de l'activité au 16 Av. Charles Cazin - 83980 LE LAVANDOU à compter du 01/03/22.

Nomination de M. GONDOUIN Geoffroy, demeurant 15 rue du Parc - 51500 SILLERY en qualité de directeur général.

Adjonction à l'objet social de : Vente et service de boissons alcoolisées, bar à vins, caviste et restauration.

M2202883



FCN Vitry-le-François
21, rue Marabais
51300 Vitry-le-François
Tel : 03 26 74 21 18

RICHARD JEAN-LUC

Société à responsabilité limitée au capital de 53.357,15 €uros
Siège social :
51340 MAURUPT LE MONTAIS
393849104 R.C.S.
CHALONS EN CHAMPAGNE

Aux termes de l'Assemblée Générale Ordinaire du 30/12/2021, il résulte que les mandats de Mme Laurette BERTHE, Commissaire aux Comptes titulaire, et de la SARL DARDOISE JEUNOT AUDIT, Commissaire aux Comptes suppléante, sont arrivés à expiration et qu'il n'est pas désigné de Commissaire aux Comptes.

Pour avis : La gérance.

M2202890

INTER-CONTINENTAL EQUIPEMENT VERDUN

Société par actions simplifiée au capital de 200.000 €uros
Siège social :
Rue Robert Schumann Zone Industrielle
51100 VERDUN
340 307 149 R.C.S. Bar le Duc

Aux termes d'une AGM du 8/03/2022 :

- il a été décidé de nommer les administrateurs suivants :
- La société AMIQUAR, société anonyme ayant son siège social 5 rue d'Alger - 75001 PARIS, immatriculée au R.C.S. de PARIS sous le numéro 382 648 723 ;
- Monsieur Xavier PINGRET demeurant 33 rue Arquebuse - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES ;
- La société FIN F.L., société à responsabilité limitée ayant son siège social 2 rue des Iris - 55430 BELLEVILLE SUR MEUSE, immatriculée au R.C.S. de BAR LE DUC sous le numéro 832 111 454 ;
- il a été décidé de modifier l'objet social afin d'y inclure l'activité de découpe et sous-traitance mécanique.

Aux termes d'un conseil d'administration du 8/03/2022 il a été décidé de nommer la société FIN F.L. en qualité de président du conseil d'administration.

M2202894



6-6 bis rue de la Renfermerie
51100 REIMS

YPE CONSEIL

Aux termes du procès-verbal du président du 01/03/2022 de la société « YPE CONSEIL », SAS au capital de 1.000 €, dont le siège social est sis à VILLERS LE CHATEAU (51510) - 11 rue du Château, immatriculée au R.C.S de CHALONS EN CHAMPAGNE sous le numéro 524.690.211, il résulte que le siège social a été transféré à SAINT MAXIMIN LA SAINTE BAUME (83470) - 1230 chemin Les Hauts de Resty à compter du 01/03/2022. En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié. Mention sera faite au R.C.S de CHALONS EN CHAMPAGNE et de DRAGUIGNAN.

Pour avis et mention : Monsieur Yves LE BEL, domicilié à SAINT MAXIMIN LA SAINTE BAUME (83470) - 1230 chemin Les Hauts de Resty, président.

M2202907

C.Z

Société à responsabilité limitée au capital de 50.000 €uros
Siège social : 22 place Auban Moët - 51200 EPERNAY
539 405 019 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 30 décembre 2021, l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée C.Z a décidé de transférer le siège social du 22 place Auban Moët - 51200 EPERNAY à 8 place Hugues Plomb - 51200 EPERNAY à compter du 31 décembre 2021, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La gérance.

M2202921

KAPPA IMMO

Société à responsabilité limitée au capital de 1.000 €uros
Siège social :
12 rue du Capitaine Georges Madon
Zac de la Croix Blandin
51100 REIMS
879 038 560 R.C.S. Reims

Suivant délibérations de l'AGE en date du 10 mars 2022, il a été décidé de transférer le siège social au 3 rue du Loup - 51420 CERNAY LES REIMS à compter du 1^{er} avril 2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

L'inscription modificative sera demandée auprès du R.C.S. du T.C. de REIMS.

Pour avis : La gérance.

M2202924



FORT INTERVENTION DEPANNAGE

EURL au capital de 5.000 €.
SIÈGE SOCIAL : 18 rue Thiers - 51500 MAILLY CHAMPAGNE.
894 862 739 R.C.S. de REIMS.
Le 25/02/2022, l'associé unique a décidé le transfert du siège 33 Bd des Bouches du Rhône - 51100 REIMS, à compter du 25/02/2022. Mention au R.C.S. de REIMS.

M2202925

SUZANNE FIRST

SASU au capital de 500 €uros
Siège social :
2 place Armand Dubois
51390 ROSNAY
RCS : 888 167 236 RCS Reims

Avis est donné qu'au terme d'une décision extraordinaire prise par l'associée unique, en date du 4 mars 2022, l'objet social de la société a été étendu à compter de la même date, aux activités suivantes :

- Activité de salon de thé ;
- Activité d'épicerie ;
- Achat, vente et négoce de produits de merchandising.

La présidente.

M2202936



MPRO ORMES

SARL au capital de 20.000 €uros
Siège social :
5 rue des Blancs Fosses - 51370 ORMES
811 046 648 R.C.S. Reims

En date du 11 mars 2022, l'AGE a décidé de :

- Augmenter le capital social d'une somme de 105.990 € pour le porter de 20.000 € à 125.990 € ;
- Réduire le capital social d'une somme de 105.990 € pour le ramener de 125.990 € à 20.000 €.

Les statuts ont été modifiés en conséquence. Mention au R.C.S. de REIMS.

M2203054

MLC

SARL au capital de 5.000 €uros
Siège social :
8 rue de Reims - 51600 AUBERIVE
840 074 157 RCS Reims

L'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 17/01/2022 a décidé de transférer le siège social du 8 rue de Reims - 51600 AUBERIVE au 12 rue du Général Gouraud - 51600 SOUAIN PERTHES LES HURLUS à compter du 17/01/2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

M2202938

SELARL "MH ROFFI JURIS CONSEIL"

Société d'Avocats
201 avenue de Laon - 51100 REIMS

POULAIN BOBINAGE

Société à responsabilité limitée au capital de 235.200 €uros
Siège social :
Saint Brice Courcelles (Marne)
30 rue Emile Druart
R.C.S. Reims : 494 590 540

Selon procès-verbal de décisions de l'associé unique en date du 2 février 2022, l'objet social a été modifié.

OBJET SOCIAL :

NOUVELLE MENTION :

- l'exploitation sous toutes ses formes, en France et à l'Étranger, directement ou indirectement, de toutes entreprises ayant pour activité :
- la maintenance industrielle de systèmes motorisés et de systèmes de pompage, et notamment la réparation, le bobinage de tous moteurs et l'électromécanique ;
- l'étude, la vente, l'installation de tous systèmes motorisés et système de pompage ; l'achat, la vente de systèmes d'entraînement et de toutes pièces accessoires ;
- la fourniture à titre purement interne à ses Sociétés filiales de services spécifiques, notamment techniques et commerciaux ;
- l'utilisation de ses fonds pour consentir aux Sociétés filiales des avances de trésorerie dans le cadre de la réglementation en vigueur ;
- la fourniture de toutes cautions ou garanties qu'il serait utile d'apporter aux fins de garantir les engagements de ses filiales.

Pour insertion.

M2202965



6-6 bis rue de la Renfermerie
51100 REIMS

MAC IMMO

Société civile immobilière au capital de 1.500 €uros
Siège social : 1-3 rue Le Roy
51100 REIMS
R.C.S. 750 885 428 Reims

Transfert de siège social

Aux termes des décisions en date du 4 mars 2022, l'assemblée générale, a décidé de transférer le siège social de REIMS (51100) - 1-3 rue Le Roy, à REIMS (51100) - 68 Ter rue Ponsardin et ce, à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : Le gérant.

M2202971

CHEPYMO

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 28 février 2022, les actionnaires de la société CHEPYMO, société par actions simplifiée, au capital de 25.000,00 €, dont le siège est à REIMS (51100), 56 avenue de Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS sous le numéro 901 524 124, ont décidé de nommer en qualité de directeur général, Monsieur Frédéric CHÉPY, demeurant à REIMS (51100), 56 avenue de Paris

Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS.

Pour avis : Magali CHÉPY.

M2202988



SELARL SEBASTIEN MORET ET CAROLE MORET CARLIER

Notaires associés
1 rue de Châlons - 51240 POGNY

THAIZE Transports

Anciennement TRANSPORTS ROY
Société par actions simplifiée au capital de 390.000,00 €uros
Siège :
SAINT MARTIN SUR LE PRE (51520)
Rue des Entrepôts
Immatriculée 322 314 782
R.C.S. Châlons en Champagne

Aux termes d'un acte reçu par Me Sébastien MORET, Notaire à POGNY, le 4 mars 2022, il a été constaté le changement de dénomination et de président de la société :

ANCIENNE DÉNOMINATION : TRANSPORTS ROY.

NOUVELLE DÉNOMINATION : THAIZE Transports.

La démission de la présidence de Thierry, Paul, Louis ROY, demeurant à SAINT MARTIN SUR LE PRE (51520), 21 rue du Maréchal Leclerc et la nomination en qualité de président de ladite société de Jordan, Abel, Marcel THAIZE, demeurant à SAINT MARTIN SUR LE PRE (51520), Rue des Entrepôts.

Les statuts sont modifiés en conséquence.

Pour avis et mention, Me Sébastien MORET.

M2202990

SCEV «HENIN Pascal»

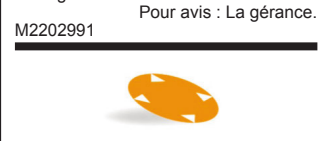
Capital social : 23.080 €uros
Siège social :
22 rue Jules Lobet - 51160 AY CHAMPAGNE
R.C.S. Reims 479 634 198

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 31/12/2021, les associés ont décidé des points suivants, à compter du 10/12/2021 :

- Nomination de Monsieur Romain HENIN, demeurant 12 rue de l'Épargne - 51160 AY CHAMPAGNE (Marne), en qualité de cogérant ;
- Retrait de Monsieur Pascal HENIN, de la gérance.

Pour avis : La gérance.

M2202991



COMMISSAIRES AUX COMPTES EXPERTS COMPTABLES CONSEIL D'ENTREPRISE

32 boulevard de la Paix
51100 REIMS
Tél. : +33 (0) 326 08 32 32
Fax : +33 (0) 326 08 32 34

BS ENGINEERING

Société par actions simplifiée au capital de 3.000 €uros porté à 4.000 €uros
Siège social :
3 rue Max Holste - 51100 REIMS
837 575 703 R.C.S. Reims

- Du procès-verbal des décisions de la présidente du 8 mars 2022 ;

- Du récépissé de dépôt des fonds de la banque BNP ;

- Des procès-verbaux des décisions de l'associée unique et de la présidente du 9 mars 2022 ;

Il résulte que le capital social a été augmenté d'un montant de 1.000 € par émission de 100 actions nouvelles de numéraire et porté de 3.000 € à 4.000 €. En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié.

ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à trois mille €uros (3.000 €).

NOUVELLE MENTION : Le capital social est fixé à quatre mille €uros (4.000 €).

Pour avis : Le président.

M2203005

ALEMANIA

Rectificatif à l'annonce parue dans le numéro 7957 en date du 28/02/2022 concernant l'augmentation de capital de la société ALEMANIA. Il y a lieu d'annuler cette annonce et de la remplacer par l'annonce suivante : Société civile au capital de 7.622,45 €, siège social : 12 rue de Champigneul - 51150 JALONS, R.C.S. CHÂLONS EN CHAMPAGNE 423 945 443. Par décision assemblée générale extraordinaire du 14/03/2022, constaté suivant acte authentique reçu par Me Aymeric GEISS, notaire à CHALONS EN CHAMPAGNE, le 14/03/2022, il a été décidé d'augmenter le capital social par apport d'un bien immobilier pour le porter de 7.622,45 € à 9.176,93 € à compter du 14/03/2022. Modification au R.C.S. de CHÂLONS EN CHAMPAGNE.

M2203015

GERAUDEL PUBLICITE LA CLE GRAPHIQUE

EURL au capital de 7.700 €uros
Siège social :
7 rue du Coche - 51480 DAMERY
RCS de Reims 480 666 056

L'AG du 9 mars 2022 a décidé le transfert du siège social à compter du 26 mars 2022 et de modifier l'article 4 des statuts comme suit :

ANCIENNE MENTION : le siège social de la société est fixé au 7 rue du Coche - 51480 DAMERY.

NOUVELLE MENTION : le siège social de la société est fixé au 45 bis rue Henry Dunant - 51200 EPERNAY.

L'inscription modificative sera portée au RCS de REIMS.

M2203060



Société d'Avocats
10 boulevard Lundy - B.P. 2105
51074 REIMS CEDEX

AM INVEST

Société à Responsabilité Limitée au capital de 1 000 000 €uros
Siège social : L'Ermitage
51230 CONNANTRE
493 054 977 R.C.S. Reims

Aux termes des décisions de l'associé unique en date du 24 Septembre 2021, il a été décidé de ne pas renouveler les mandats de Monsieur Laurent PODVIN, Commissaire aux comptes suppléant et de Madame Lyne POUYDESSEAU, Co-commissaire aux comptes suppléant et de ne pas procéder à leur remplacement.

L'inscription modificative de la société sera effectuée au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2203071

Société Champenoise d'Energie

Société Anonyme d'Economie Mixte Locale
au capital de 4.766.668 €uros
Siège social :
Hôtel de Ville, place du Maréchal Foch
51000 CHÂLONS EN CHAMPAGNE
RCS Châlons en Champagne n° 818 175 010

Suite à l'insertion dans la parution n°M2202505 du 3 mars 2022 relative à la désignation Madame BAUDRY - Directrice Générale de la SCE, il convient de compléter comme suit :

Aux termes d'une délibération du 28 février 2022, le Conseil d'Administration de la SCE a également pris acte du changement de représentant permanent de la Semcha au sein de la SCE, Madame Stéphanie BAUDRY succède à Monsieur Xavier COLAS et représente désormais la Société Semcha :

- aux Assemblées Générales de la SCE,

- aux Conseils d'Administration de la SCE et ce pour la durée du mandat restant à courir.

Pour avis : Le représentant légal.

M2203072

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne / Ardennes / Aube / Aisne

SCI VANDOM

Suite à l'AGE du 09/03/2022, a été validée à la même date la cession de parts sociales de la SCI VANDOM, au capital de 400 €, inscrite au RCS de REIMS n°833 639 404, siégeant 28F rue du Mont Saint Pierre à 51430 TINQUEUX avec approbation de la modification des articles 7 et 18 des statuts.

M. et Mme Dominique MURAT, 19 rue René Réaumur, 51350 CORMONTREUIL ont cédé la totalité de leurs 20 parts sociales, soit respectivement 15 et 5 parts, au profit de Mme Vanessa ESTRASSE, 28F rue du Mont Saint Pierre, 51430 TINQUEUX laquelle devient détentrice de 35 parts sociales, Monsieur Sacha ESTRASSE conservant ses 5 parts sociales.

Mme Vanessa ESTRASSE devient seule gérante de la société après démission de M. Dominique MURAT. M2203081

EARL DE LA CLAIRETTE

Capital social : 62.900 €
Siège social :
9 rue des Hauts Champs
51260 ESCLAUVOLLES LUREY
RCS Reims 504 257 361

Par décision du 10/02/2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 5 rue de Saron - 51120 SAINT QUENTIN LE VERGER à compter du 10/02/2022 :

Pour avis : La gérance.

M2203101

SCEA VINOT

Capital social : 22.800 €
Siège social : 9 rue des Hauts Champs
51260 ESCLAUVOLLES LUREY
R.C.S. Reims 418 528 576

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 10/02/2022, les associés ont décidé de transférer le siège social au 5 rue de Saron - 51120 SAINT QUENTIN LE VERGER à compter du 10/02/2022.

Pour avis : La gérance.

M2203105

MINI LP 24

Société en nom collectif
au capital de 1.883.740 €
Siège social transféré :
ZAC la Neuville
7 rue Docteur Serge Bazelaire
et 2 rue Jean d'Arvor - 51100 REIMS
804 917 862 RCS Reims

Suivant procès-verbal en date du 10 mars 2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : 527 rue Clément Ader - Parc d'Activité de la Goëlle - 77230 DAMMARTIN EN GOËLE et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts. M2203127

DISTRIFONDS 13

Société par actions simplifiée
au capital de 817.530 €
Siège social
Avenue Jean Jaurès - 51120
SÉZANNE
883 573 610 RCS de Reims

Suivant procès-verbal en date du 10 mars 2022, l'associé unique a décidé de transférer le siège social à l'adresse suivante : 527 rue Clément Ader - Parc d'Activité de la Goëlle - 77230 DAMMARTIN EN GOËLE et de modifier corrélativement l'article 4 des statuts. M2203133

SARL des Ressources et des Hommes

Capital 7.622,45 €
39 avenue Hoche à REIMS
423 935 998 R.C.S. Reims

Par décision de la gérance, en date du 25/02/2022, nomme sans départ Mélanie Faye Epouse Nouzille, 43 rue Croix St Marc à REIMS, cogérante, effet au 1^{er} mars 2022. M2203135

ANNE DE LASTONE

Société Civile Immobilière
au capital de 1.524,49 €
Siège social :
14 B avenue des Chenevières
51370 SAINT BRICE COURCELLES
411 067 697 RCS Reims

D'un PV d'AGE du 15/01/2022, il résulte que M. Pierre-Côme MEYER, demeurant 6 rue Jacques Haimart 51500 LUDES et M. Paul-Brice MEYER, demeurant 16 rue de Venise 51100 REIMS ont été nommés en qualité de cogérants de la société en remplacement de M. Jean-Yves MEYER et Mme Anne MEYER, cogérants démissionnaires à compter du même jour. Dépôt légal au GTC de REIMS. M2203142

DELTEIS

SARL au capital de 10.000 €
Siège social :
9 rue André Pingat, B.P. 441
51065 REIMS CEDEX
R.C.S. Reims 800 571 499 00022

Suivant le procès verbal d'AG du 02/03/2022, les associés ont décidé de porter le capital social de 10.000 € à 25.000 € par voie d'émission de 1.500 parts sociales de 10 € de valeur nominale chacune. Les articles 7, 8 et 9 des statuts ont été modifiés en conséquence. Mention au R.C.S. de REIMS. M2203035

Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

PRO

Société par actions simplifiée
au capital de 114.840 €
Siège social : 16 rue de la Fontaine
Saint Maurice
51510 VILLERS LE CHATEAU
439 682 253 R.C.S. Chalons en
Champagne

Aux termes de l'AGE du 10/02/2022 et du procès-verbal des décisions du président en date du 14/03/2022, le capital social a été réduit d'une somme de 82.600 €, pour être ramené de 197.440 € à 114.840 € par rachat et annulation de 8.260 actions.

Aux termes de délibération en date du 14/03/2022, l'AGE a décidé à compter du 14/03/2022 :

1. de modifier l'objet social en supprimant les activités de mise en location-gérance de tout fonds de commerce et/ou artisanal de coiffure, vente en parfumerie et accessoires ; l'exploitation de tout fonds de commerce et/ou artisanal de coiffure, vente en parfumerie et accessoires ; et la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités ; et en le remplaçant par les activités suivantes : l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement d'immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement, ladite activité ayant exclusivement un caractère civil ;

2. et de transformer la société en SCI, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société. La dénomination de la société, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 114.840 €. Son siège social est transféré du 16 rue de la Fontaine Saint Maurice - 51510 VILLERS LE CHATEAU au 3 rue du Château - 51510 VILLERS LE CHATEAU. GÉRANCE : Mme Frédérique THOUVENIN et M. Joël THOUVENIN demeurant ensemble 3 rue du Château - 51510 VILLERS LE CHATEAU. Pour avis.

M2203144



Cabinet Arnaud COLSON

EXPERT COMPTABLE

PA du Pré Moinot, Rue des minières

52100 Saint-Dizier

LA CLOCHE D'OR

Société Par Actions Simplifiée
au capital de 1.000 €
Siège social : Domaine de la
Giffaumièrre Chalet n°12
51290 GIFFAUMONT CHAMPAUBERT
849 733 241 RCS Châlons en
champagne

Avis de publicité légale

D'un procès-verbal de l'assemblée générale du 1^{er} mars 2022, il résulte que :

- L'objet social de la société a été modifié à compter du 01/03/2022, en supprimant l'activité de bar.

En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :

ANCIENNE MENTION :

LA SOCIÉTÉ A POUR OBJET : Pizzeria, snacking, bar,épicerie, dépôt et livraison de pain, point relais, point poste et traiteur.

NOUVELLE MENTION :
LA SOCIÉTÉ A POUR OBJET : pizzeria, snacking, épicerie, dépôt et livraison de pain, point relais, point poste, traiteur.

- Le siège social a été transféré, à compter du 01/03/2022, de GIFFAUMONT CHAMPAUBERT (Marne) Domaine de la Giffaumièrre Chalet n°12, à 1 Chemin des Petites Prêles - Station Nautique - 51290 GIFFAUMONT CHAMPAUBERT.

En conséquence, l'article 4 des statuts a été modifié comme suit :

ANCIENNE MENTION :

Le siège social est fixé à GIFFAUMONT CHAMPAUBERT (Marne) Domaine de la Giffaumièrre, Chalet n°12.

NOUVELLE MENTION :

Le siège social est fixé à 1 Chemin des Petites Prêles - Station Nautique - 51290 GIFFAUMONT CHAMPAUBERT. Dépôt légal au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis : La représentante légale. M2203145

SCEV «SAINT PHILIBERT»

Capital social : 835.820 €
Siège social :
5 route d'Igny - 51700 FESTIGNY
RCS Reims 314 091 422

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 28/02/2022, les associés ont décidé du point suivant, à compter de cette même date : augmentation du capital social de 148.240 € le portant à 984.060 €.

Pour avis : La gérance.

M2203148



LM VITRANSPORT

EURL au capital de 32.800 €
Siège social :
78 rue Lesage - 51100 Reims
824 498 158 R.C.S. de Reims

L'AGE du 01/03/2022 a décidé de transférer le siège 1 rue des Champs La neuville - 51100 Reims, et de modifier la dénomination qui devient : BougieTrans, à compter du 01/03/2022. Dépôt au R.C.S. de Reims. M2203149



www.groupechd.fr

SOLEIL +

SARL au capital de 8.000 €
Siège social :
39 rue des Blancs Monts
51350 CORMONTREUIL
489 296 749 R.C.S. Reims

Par décisions en date du 10.03.2022, l'associée unique a décidé :

- D'étendre l'objet social aux activités de lavage, le nettoyage, lustrage, polissage, flocage, déflocage, intérieur/ extérieur de tous véhicules, sur site ou à domicile, pour professionnels et particuliers, à l'exception de tous travaux de mécanique, carrosserie et peinture. Achat / vente de produits de nettoyage et d'entretien des véhicules, petits accessoires et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

- De nommer en qualité de cogérant, à compter du 10.03.2022, M. Richard MAROT, demeurant 3, rue Maurice Pelthier - 51100 REIMS, pour une durée illimitée.

Pour avis : La gérance.

M2203152

RECOUSA

Société Civile De Moyens
au capital de 4.575 €
Siège social :
89 rue Louis Victor de Broglie
51430 BEZANNES
430 061 366 R.C.S.

D'un PV d'AGE, il a été décidé d'augmenter le capital social de 305 € pour le porter de 4 575 € à 4 880 €. Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence. Dépôt légal au GTC de REIMS. M2203162

EARL «CHAMPBREDY»

Capital social : 208.050 €
Siège social :
5 rue Gustave de Bohan, Fresne lès
Reims
51110 BOURGOGNE FRESNE
R.C.S. Reims 524 811 197

Avis de transformation

L'assemblée générale extraordinaire du 17 mars 2022 a décidé de transformer l'EARL en société civile d'exploitation agricole (SCEA) dont les caractéristiques sont les suivantes :
FORME : SCEA.
DÉNOMINATION : CHAMPBREDY.
DURÉE : 99 années, terme fixé au 10/09/2109.

SIÈGE SOCIAL : 5 rue Gustave de Bohan, Fresne lès Reims - 51110 BOURGOGNE FRESNE.
OBJET : La société a pour objet l'exercice d'une activité agricole au sens de l'article L.311-1 du Code rural et de la pêche maritime.

CAPITAL SOCIAL : 208.050 €.
GÉRANCE : Monsieur Olivier de BOHAN

CESSION DE PARTS SOCIALES : Libre aux coassociés. Toute autre cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective extraordinaire prise à la majorité des 3/4 des voix exprimées.

Pour avis : La gérance.

M2203179

SCEV «Champagne Pol-Jacques COLLARD»

Capital social : 29.850 €
Siège social :
7 rue de Champagne, Oger
51190 BLANCS COTEAUX
R.C.S. Châlons en Champagne
391 349 362

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 28 février 2022, les associés ont augmenté le capital social d'un montant de 38.700 € le portant à 68.550 €.

Pour avis : La gérance.

M2203186

«MARAVILHAS DE PORTUGAL» SAS

Société par actions simplifiée
au capital de 5.000 €
Siège social :
72 rue Emile Zola - 51100 REIMS
R.C.S. Reims 819 774 928

Suivant décisions de l'associé unique du 01/03/2022, le siège social a été, à compter du 01/03/2022, transféré au 340 avenue de Laon - 51100 REIMS. Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

Pour avis.

M2203197

EARL «Champagne Honoré LEBLANC»

Capital social : 74.400 €
Siège social :
1 rue de Mocquebeau
TAUXIERES-MUTRY
51150 VAL DE LIVRE
R.C.S. Reims 400 935 136

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire du 25/01/2022, les associés ont décidé des points suivants, à compter du 25/01/2022 :
- Cession de parts sociales : Un associé peut librement céder tout ou partie de ses parts sociales à l'un de ses coassociés. Toute autre cession est soumise à l'agrément des associés, donné par décision collective prise à l'unanimité ;
- Augmentation du capital social de 496.000 € le portant à 570.400 €.

Pour avis : La gérance.

M2203204



6-6 bis rue de la Renfermerie
51100 REIMS

MARBRENERIE MARNAISE CAMILLE BOITEUX ET FILS

Société anonyme
au capital de 645.075 €
Siège social :
Voie de la Bidée
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
RCS 736 520 156
Châlons en Champagne

Aux termes d'une délibération en date du 15 mars 2022, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de remplacer à compter du même jour la dénomination sociale «MARBRENERIE MARNAISE CAMILLE BOITEUX ET FILS» par «MARBRENERIE MARNAISE CAMILLE BOITEUX» et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. En outre, l'Assemblée a décidé de modifier plusieurs autres articles en vue de les mettre à jour au regard de la réglementation en vigueur.

Pour avis :

Le conseil d'administration.

M2203206

SCI DU PONT DE SELVE

Société Civile Immobilière
au capital de 152,45 €
ayant son siège social à
CORMONTREUIL, 51350
13 rue des Rémouleurs
SIREN 342 007 481
RCS de Reims (51100)

Aux termes d'une décision collective des associés en date du 15 mars 2022, les associés de la SCI DU PONT DE VESLE, ont décidé à l'unanimité du transfert du siège social de CORMONTREUIL, Marne, 13 rue des Rémouleurs à MUIZON, Marne, 12 T rue des Voutes, à compter du 15 mars 2022.

Les modifications résultant de la décision ci-dessus sont les suivantes :
ANCIENNE MENTION : CORMONTREUIL, Marne, 13 rue des Rémouleurs.

NOUVELLE MENTION : MUIZON, Marne, 12 T rue des Voutes.

Pour avis : La gérance.

M2203208



OFFICE NOTARIAL DU LEVANT

Maitres LARDENOIS -
VOIRNESSON
8 rue du Levant
51400 MOURMELON LE GRAND
03.26.66.11.39

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE SAINT GERMAIN

Procès-verbal d'assemblée générale du 24/02/2022

Aux termes d'une assemblée générale en date du 24/02/2022, l'associé unique de la société dénommée SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE SAINT GERMAIN, dont le siège est à BERRU (51420), 6 rue de la Gare, immatriculée au R.C.S. de REIMS, sous le numéro SIREN 503 327 207, a pris acte de la démission de Mme Nicole Raymonde ADAM née LOCHE, de ses fonctions de gérant suite à son décès survenu le 09/07/2019, et a décidé de confirmer M. Régis Raymond ADAM, demeurant à BERRU (51420), 6 rue de la Gare, à compter du 24/02/2022 dans ses fonctions de gérant.

Pour avis : La gérance.

M2203215



OFFICE NOTARIAL DU LEVANT

Maitres LARDENOIS -
VOIRNESSON
8 rue du Levant
51400 MOURMELON LE GRAND
03.26.66.11.39

EARL LIONEL ADAM

Procès-verbal d'assemblée générale du 24/02/2022

Aux termes d'une assemblée générale en date du 24/02/2022, l'associé unique de la société dénommée EARL LIONEL ADAM, dont le siège est à BERRU (51420), 5 rue de Caurel, immatriculée au R.C.S. de REIMS, sous le numéro SIREN 381 597 921, a pris acte de la démission de Mme Nicole Raymonde ADAM née LOCHE, de ses fonctions de gérant suite à son décès survenu le 09/07/2019, et a décidé de confirmer M. Régis Raymond ADAM demeurant à BERRU (51420), 6 rue de la Gare, à compter du 24/02/2022 dans ses fonctions de gérant.

Pour avis : La gérance.

M2203217

POUR PLUS DE RAPIDITÉ, ENVOYEZ NOUS VOS ANNONCES

PAR MAIL EN FORMAT WORD

annoncelegale.pamb
@forumeco.com

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

PROJET DE FUSION

Syndicat Régional des Orthophonistes de Champagne-Ardenne

Siège : SOCHA
Syndicat professionnel
Siège social : 11 rue de l'Église
51400 MOURMELON LE GRAND
753 727 536 R.C.S. Chalons en Champagne

Entre le Syndicat Régional des Orthophonistes d'Alsace (SROAL), syndicat professionnel inscrit au SIRET en avril 1967 sous le numéro 48053379300018, le Syndicat Régional des Orthophonistes de Champagne-Ardenne (SOCHA) inscrit au SIRET en octobre 2011 sous le numéro 75372753600017 et le Syndicat Régional des Orthophonistes de Lorraine (SROL), syndicat professionnel inscrit au SIRET en janvier 2012 sous le numéro 78842940500038, tous trois syndicats professionnels représentant la profession d'orthophoniste, il a été arrêté un projet de traité de fusion par décisions du CA du SROAL le 6 février 2022, du CA du SOCHA le 10 février 2022 et du CA du SROL le 8 février 2022. Au terme de ce projet, les syndicats SOCHA et SROL feront apport au syndicat SROAL de l'universalité des éléments actifs et passifs les composant sans exception ni réserve, au patrimoine du syndicat SROAL dans l'état où il se trouvera à la date de la fusion absorption. Les comptes utilisés sont ceux résultant des comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021 et régulièrement approuvés. Les apports évalués sur la base de leur valeur nette comptable actualisée font apparaître pour le SOCHA une valeur globale des éléments d'actif apportés, à 21.498 € et des éléments de passif pris en charge à hauteur de 0 € (soit un apport net pour le SOCHA de 21.498 €), pour le SROL une valeur globale des éléments d'actif apportés, à 79.589 € et des éléments de passif pris en charge à hauteur de 6.188 € (soit un apport net pour le SROL de 73.401 €), outre pour le SROL 500 € de titres de participation. La fusion prendra effet juridiquement de manière rétroactive au 1^{er} janvier 2022, sous réserve de l'approbation du projet de nouveaux statuts du SROAL et du traité de fusion par les trois assemblées générales extraordinaires des trois syndicats qui se tiendront le jeudi 21 avril 2022. A l'issue de la fusion, le syndicat absorbant, sous réserve d'approbation par son assemblée générale, prendra la dénomination de Syndicat des Orthophonistes de la région Grand Est (SOGEst).
M2203037

POURSUITE D'ACTIVITE

GET OUT Reims

Société à responsabilité limitée
au capital de 10.000 Euros
Siège social :
Rue Honoré Ganteaume, Bâtiment 19
Zone Industrielle du Port Sec
51450 BETHENY
810 008 474 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 10 février 2022, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.
Pour avis : La gérance.
M2201664

AGRO DEPOT

AGRO DEPOT - SAS au capital de 1000 € - Siège social : 7B rue de Leuvrigny 51260 SARON SUR AUBE - RCS REIMS 851294173 - Aux termes de l'AGE en date du 18/10/21, il résulte que, statuant conformément à l'article L.225-248 du Code de commerce, les associés ont décidé de ne pas dissoudre la société. Mention au RCS de Reims.
M2202563

LE GAM

SAS au capital de 10.000 Euros
Siège social :
58 avenue du Général Eisenhower
51100 REIMS
R.C.S. Reims n° 878 838 036

L'assemblée générale extraordinaire du 21/02/2022 a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société bien que les capitaux propres soient inférieurs à la moitié du capital social. Modification au R.C.S. REIMS.
Mustapha TOUJAJAR.

M2202750



d.juris

Société d'Avocats

6-6 bis rue de la Renfermerie
51100 REIMS

NESS SPEAKEASY

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire de la société NESS SPEAKEASY, SAS au capital de 10.000 €, dont le siège social est à REIMS (51100) - 4 rue Gaston Boyer, immatriculée au R.C.S. de REIMS sous le numéro 814.226.312, en date du 23/02/2022, il a été décidé, conformément à l'article L. 225-248 du code de commerce, de ne pas dissoudre la société alors que les comptes sociaux clos le 31 août 2020 font apparaître que les capitaux propres de la société sont inférieurs à la moitié du capital. Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.
Pour avis.

M2202896

MA NUIT O SPA

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 5 000 Euros
Siège social : 78 ROUTE DE REIMS
51110 ISLES SUR SUIPPE
880 626 841 R.C.S. Reims

Suivant décisions de l'AGE du 29/10/2021 les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société.
Dépôt légal au GTC de REIMS.
M2202958

JBL

Société par actions simplifiée à associée unique
au capital de 500 Euros
Siège social :
20 rue Saint Rémi - 51430 BEZANNES
848 941 670 R.C.S. Reims

Aux termes d'une délibération en date du 11 mars 2022, l'assemblée générale extraordinaire de l'associée unique, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.
Pour avis : La présidente.
M2203011



CHD
Marque d'Expertise
www.groupechd.fr

JOSELIE

SARL au capital de 8.000 Euros
Siège social :
3 et 5 passage Talleyrand - 51100 REIMS
483 845 640 R.C.S. Reims

Par en date du 3/3/2022, l'AGE des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.
Pour avis : La gérance.
M2203018

V.N.J.G.

SARL au capital de 179.008 Euros
SS :
13 rue de Charmont
51120 SAINT QUENTIN LE VERGER
RCS Reims 442 009 262

Suivant AGE du 08/03/2022, les associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du code de commerce, ont décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.
La gérance.
M2203178

FUSION



Centre d'Affaires Colbert
34 rue des Moulins - 51100 REIMS

A.2.P. ASSURANCES PATRIMOINE PLACEMENT

Société à responsabilité limitée
au capital de 12.660 euros
Siège social :
37 avenue Hoche - 51100 REIMS
507 423 895 R.C.S. Reims

Avis de fusion

La société A.2.P. ASSURANCES PATRIMOINE PLACEMENT a été établie par acte électronique contresigné par avocat du 5 novembre 2021, modifié par avenant du 30 décembre 2021, un projet de fusion avec la société P.R. CONSEILS, absorbée, société par actions simplifiée au capital de 7.500 €, dont le siège social est situé 14, avenue de Centaure, Bâtiment A - 95800 CERGY et identifiée sous le n°448 916 429 R.C.S. PONTOISE. Le projet de fusion a fait l'objet d'une publication au BODACC en date des 16 novembre 2021 et 13 janvier 2022 et il n'a été formulé aucune opposition à cette fusion. En application des dispositions de l'article L. 236-11 du Code de commerce, la société A.2.P. ASSURANCES PATRIMOINE PLACEMENT étant propriétaire de la totalité des droits sociaux composant le capital social de la société P.R. CONSEILS, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société A.2.P. ASSURANCES PATRIMOINE PLACEMENT a approuvé en date du 10 mars 2022 le projet de fusion avec la société P.R. CONSEILS, ainsi que les apports effectués et leur évaluation. La société P.R. CONSEILS s'est trouvée dissoute sans liquidation et la fusion a été définitivement réalisée. Le mali de fusion s'élève à 869.326 €. Fiscalement et comptablement, la fusion a pris effet rétroactivement au 1^{er} janvier 2022, de sorte que les résultats de toutes les opérations réalisées par la société P.R. CONSEILS depuis le 1^{er} janvier 2022 jusqu'à la date de réalisation définitive de l'opération, soit le 10 mars 2022 seront réputées réalisées, selon le cas, au profit ou à la charge de la société A.2.P. ASSURANCES PATRIMOINE PLACEMENT et considérées comme accomplies par la société A.2.P. ASSURANCES PATRIMOINE PLACEMENT depuis le 1^{er} janvier 2022.
Pour avis : La gérance.

M2202935



19-21 rue Denis Papin - 51100 REIMS
3 rue Jean Mermoz
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE

TOOSLA

Société anonyme
au capital de 283.832,25 Euros
Siège social :
24 rue des Compagnons
51350 CORMONTREUIL
818 223 596 R.C.S. Reims

Avis de réalisation de la fusion simplifiée

En date du 29 septembre 2021, le président de la société TOOSLA, a :
- Approuvé le projet de fusion et ses annexes signé le 14 juin 2021 avec la société TOOSLA'S FIRST AGENCY, Société par actions simplifiée au capital de 50.000 €, dont le siège social est situé 42 boulevard Sébastopol à PARIS (75003), immatriculée au R.C.S. de PARIS sous le numéro 821 786 845, la transmission universelle du patrimoine de la société TOOSLA'S FIRST AGENCY et l'évaluation de celui-ci, sans augmentation de capital de la société TOOSLA conformément aux articles L. 236-3 II et L. 236-11 du Code de commerce ;
- Décidé que la fusion et corrélativement la dissolution de la société TOOSLA'S FIRST AGENCY étaient définitives, l'opération étant réalisée à compter de ce jour, la société TOOSLA'S FIRST AGENCY se trouvant dissoute de plein droit ce même jour, avec effet rétroactif du 1^{er} janvier 2021, sans qu'il soit procédé à aucune opération de liquidation.
L'article 6 des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis.

M2203010

DISSOLUTION

DE SOCIETE



FCN Epernay
2 rue Léger Bertin - BP 15
51201 EPERNAY CEDEX
Tél. : 03.26.54.14.44

SCM FIN-JANISZEWSKI

Société civile de moyens en liquidation
Au capital de 1.000 Euros
Siège social :
2 Route d'Avenay - 51160 MUTIGNY
Siège de liquidation : au siège social
R.C.S. Reims 794 783 027

Avis de dissolution anticipée

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 29 décembre 2021 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateurs Madame Mélanie JANISZEWSKI demeurant 9 Rue des Montcetz - 51160 FONTAINE SUR AY et Madame Alice FIN demeurant 2 Route d'Avenay - 51160 MUTIGNY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.
Pour avis : Les liquidateurs.

M2202289



FCN Sézanne
33 rue Aristide Briand
BP 64 - 51120 SEZANNE
Tél. : 03.26.80.53.30

SCI DECTO-05

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
Route de Troyes - 51120 SEZANNE
Siège de liquidation :
Route de Troyes - 51120 SEZANNE
484 821 145 R.C.S. Reims

Avis de dissolution anticipée

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 02 mars 2022 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur Gilles DEJEAN, demeurant Château de Montgivreux - 51120 MONDEMENT MONTGIVROUX, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé Route de Troyes - 51120 SEZANNE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.
Pour avis : Le liquidateur.

M2202523

LDB

Société simplifiée par actions
Les Grandes Chezelles
42 rue Joseph Misiak
51170 FISMES
R.C.S. Reims 810 332 825

Aux termes d'une décision en date du 2 Mars 2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur BESACCHI Ludovic, associée président, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au domicile du président 12 rue du Pot d'Étain à CONDE EN BRIE (02330). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2202576

AUTOMANIA

Société à responsabilité limitée en liquidation
au capital de 7.622 Euros
Siège social : 74 rue Vernouillet
51100 REIMS
315795237 R.C.S. Reims

Avis de dissolution anticipée

Aux termes d'une AGE en date du 09/03/2022 les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable en application des dispositions statutaires.

Elle a nommé M. Jean CHAMBERS demeurant 6 allée des Furets - 17200 ROYAN, liquidateur avec tous pouvoirs tels que fixés par la loi et les statuts.

Le siège de la liquidation a été fixé 6 allée des Furets - 17200 ROYAN adresse à laquelle la correspondance devra être envoyée et les documents et actes notifiés.

Les actes et documents relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS en annexe au registre du R.C.S.
Pour avis : Le liquidateur.

M2202987

SCI ACROPOLE

SCI au capital de 1.524,49 Euros
Siège social :
14 rue de la Caboche
51170 UNCHAIR
R.C.S. Reims : D349 600 080

Avis est donné de la dissolution anticipée de la SCI ACROPOLE et sa mise en liquidation amiable le 25 février 2022, par délibération de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 25 février 2022.

Madame Marie-Thérèse DELAHAYE épouse CHETRIT, demeurant 14 rue de la Caboche - 51170 UNCHAIR (Marne) a été nommée, par l'assemblée générale extraordinaire, liquidateur bénéficiant des pouvoirs les plus étendus pour terminer les affaires en cours et en conclure de nouvelles le cas échéant, ainsi que pour réaliser l'actif et acquitter le passif.

En outre, le siège de liquidation a été fixé au 14 rue de la Caboche - 51170 UNCHAIR. Dès lors, toute correspondance devra être envoyée à cette adresse, de même que les actes et documents relatifs à la liquidation.

Le dépôt légal des actes et pièces relatifs à l'opération de liquidation s'effectuera au greffe de tribunal de commerce de REIMS.

Le liquidateur.

M2202995

REMARK STUDIO

Avis de dissolution

DÉNOMINATION SOCIALE :
REMARK STUDIO.
FORME : EURL.
SIÈGE SOCIAL : 14 rue Edouard Mignot - 51100 REIMS.
CAPITAL SOCIAL : 10.000 €. NUMÉRO SIREN : 482282746 R.C.S. REIMS.

Le 15/01/2022, l'associé unique a décidé lors d'une AGE de la dissolution anticipée de la société. Monsieur Malmberg Richard, 14 rue Edouard Mignot - 51100 REIMS a été nommé liquidateur et fixé le siège de liquidation à 14 rue Edouard Mignot - 51100 REIMS.
Mention sera faite au R.C.S de REIMS.
M2203214



Notaires

OFFICE NOTARIAL DU LEVANT

Maîtres LARDENOIS - VOIRNESSON
8 rue du Levant
51400 MOURMELON LE GRAND
03.26.66.11.39

SCI «LE LOFT»

Avis de liquidation de société

Suivant acte reçu par Maître Alexandra VOIRNESSON, Notaire à MOURMELON-LE-GRAND, le 11 mars 2022, il a été établi la liquidation de la société dénommée SCI «LE LOFT», dont les caractéristiques sont les suivantes :

FORME JURIDIQUE : Société civile immobilière.

CAPITAL SOCIAL : Mille Euros (1.000,00 €), divisé en 100 parts sociales de dix Euros (10,00 €) chacune.

SIÈGE SOCIAL : VILLERS MARMERY (51380), 3 rue Pasteur. Immatriculation auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de REIMS, sous le n° 489 860 759.

OBJET SOCIAL : La société a pour objet : La construction, l'acquisition, l'administration et la gestion par location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

Liquidateur de la société : Madame Christine CHANOIR, demeurant à VILLERS MARMERY (51380), 3 rue Pasteur. Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du liquidateur.

Le dépôt des actes et des pièces relatifs à la liquidation sera effectuée au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis, Maître Alexandra VOIRNESSON.

M2203001

Vermeren SAS



Cabinet d'expertise comptable & de commissariat aux comptes

PATISTREET

Société par actions simplifiée à associé unique en liquidation
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
217 boulevard Charles Arnould
51100 REIMS
Siège de la liquidation :
19 rue Henri Warnier
51500 TAISSY
820 155 067 R.C.S. Reims

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2021, l'associé Unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31 décembre 2021 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Christophe REDORF, demeurant à TAISSY (51500), 19 rue Henri Warnier, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à TAISSY (51500), 19 rue Henri Warnier. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2203125

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

SOCIETE CIVILE DE MOYENS DES DOCTEURS HARDEL ET DOCO

Société civile de moyens au capital de 1.143,37 Euros
Siège social :
1 place Jamot - 51100 REIMS
333 048 676 R.C.S. Reims

Avis de dissolution

Aux termes du procès-verbal de l'AGE du 31/12/2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation. A été nommé comme liquidateur M. Jean-Baptiste DOCO, demeurant 3 rue Paul Langevin - 51350 CORMONTREUIL, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci. Le siège de la liquidation est fixé 3 rue Paul Langevin - 51350 CORMONTREUIL, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.
M2203146

SOGIL

Société civile au capital de 2.000,00 Euros
Siège social :
23 rue Jacques Mabilille
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
508 579 935
R.C.S. Châlons en Champagne

Avis de dissolution anticipée

Par décision en date du 25 février 2022, l'assemblée générale a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.

A été nommé comme liquidateur Monsieur Philippe ROUX, demeurant à CHALONS EN CHAMPAGNE (Marne), 23 rue Jacques Mabilille, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation a été fixé à CHALONS EN CHAMPAGNE (Marne), 23 rue Jacques Mabilille. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Mention en sera faite au R.C.S. de CHALONS EN CHAMPAGNE (Marne).
Pour unique insertion, le liquidateur.
M2203194

MAGNUM

Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 45.734,71 Euros
Siège social :
La Source des Sarrazins
51250 SERMAIZE LES BAINS
315 998 179
R.C.S. Châlons en Champagne

Suivant décision collective des associés en date du 05 mars 2022 : Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 05/03/2022 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme liquidateur, MME ZENAI DI FATIMA, demeurant 36 allée de la Source - 51250 SERMAIZE LES BAINS, gérante de la société, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé à l'adresse du liquidateur 36 allée de la Source - 51250 SERMAIZE LES BAINS, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Mention sera faite au R.C.S. : CHALONS EN CHAMPAGNE.

Pour avis.
M2203205

CLOTURE

DE LIQUIDATION



FCN Epernay

2 rue Léger Bertin - BP 15
51201 EPERNAY CEDEX
Tél. : 03.26.54.14.44

SCM FIN-JANISZEWSKI

Société civile de moyens en liquidation au capital de 1.000 Euros
Siège social :
2 Route d'Avenay - 51160 MUTIGNY
Siège de liquidation : au siège social
R.C.S. Reims 794 783 027

Avis de clôture de liquidation

L'assemblée générale réunie le 31 Décembre 2021 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé les liquidateurs de leur mandat, donné à ces derniers quitus de leur gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2202290

SCI RUKIYE

Société civile immobilière en liquidation au capital de 1.600 Euros
Siège social :
SAINT BRICE COURCELLES 51370
5 rue de la Croix Maurencienne
Siège de liquidation :
5 rue de la Croix Maurencienne
51370 SAINT BRICE COURCELLES
529 261 117 R.C.S. Reims

Avis de clôture de liquidation

L'assemblée générale réunie le 29 octobre 2021 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Metin YUKSEK, demeurant 16 rue d'Auménancourt - 51110 SAINT ETINNE SUR SUIPPE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2202779

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE LA TOUR

SCI en liquidation au capital de 2.000 Euros
14 rue de la Caboche
51170 UNCHAIR
R.C.S. Reims 483 619 987

Madame Marie-Thérèse CHETRIT, demeurant 14 rue de la Caboche - 51170 UNCHAIR, agissant en qualité de liquidateur déclare que l'assemblée générale extraordinaire en date du 9 mars 2022 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Marie-Thérèse CHETRIT de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 28 février 2022.

Le procès-verbal d'assemblée générale de clôture et les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Pour avis et mention,

Le liquidateur.

M2202994

M.D.A

SCCV en liquidation au capital de 1.000 Euros
Siège social :
2 rue de la Tirelire 51100 REIMS
Siège de liquidation :
2 rue de la Tirelire 51100 REIMS
RCS Reims 840 413 645

Avis de clôture de liquidation

L'AG réunie le 31 janvier 2022 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Aydogan ALTUN, demeurant 6 Chemin d'Ormes 51430 BEZANNES, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de REIMS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.
M2203078

SCI VILLA DE L'ARQUEBUSE

Société civile immobilière au capital de 1.000 Euros
Siège social :
1 impasse Lundy - 51100 REIMS
484 610 159 R.C.S. Reims

Suivant délibération de l'AGE du 12 mars 2022, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur et décidé la radiation de la société du R.C.S. de REIMS.
M2203079

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE ACROPOLE

SCI en liquidation au capital de 1.524,49 Euros
14 rue de la Caboche
51170 UNCHAIR
RCS Reims D 349 600 080

Madame Marie-Thérèse CHETRIT, demeurant 14 rue de la Caboche - 51170 UNCHAIR, agissant en qualité de LIQUIDATEUR déclare que l'assemblée générale extraordinaire en date du 9 mars 2022 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Marie-Thérèse CHETRIT de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 28 février 2022.

Le procès-verbal d'assemblée générale de clôture et les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de REIMS.

Pour avis et mention :

Le Liquidateur.

M2203143

SOCIETE CIVILE DE MOYENS DES DOCTEURS HARDEL ET DOCO

Société civile de moyens au capital de 1.143,37 Euros
En liquidation
Siège social : 1 Place Jamot
51100 REIMS
333 048 676 R.C.S. Reims

Clôture de liquidation

Aux termes du procès-verbal de l'AGO du 31/12/2021, les associés, après avoir entendu le rapport du Liquidateur, ont :

- Approuvé les comptes de liquidation.
- Donné quitus au Liquidateur M. Jean-Baptiste DOCO, demeurant 3 rue Paul Langevin - 51350 CORMONTREUIL, et déchargé ce dernier de son mandat.
- Prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de REIMS.

Mention sera faite au R.C.S. de REIMS.

M2203155

SOGIL

Société civile au capital de 2.000,00 Euros
Siège social :
23 rue Jacques Mabilille
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
508 579 935
R.C.S. Châlons en Champagne

L'assemblée générale en date du 25 février 2022, après avoir entendu la lecture du rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur, l'a déchargé de son mandat et a constaté la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de BEAUVAIS.

Pour avis : Le liquidateur.

M2203195

REMARK STUDIO

Avis de clôture de liquidation

DÉNOMINATION SOCIALE :
REMARK STUDIO.
FORME : EURL en liquidation.
SIÈGE SOCIAL : 14 rue Edouard Mignot - 51100 REIMS.
CAPITAL SOCIAL : 10.000 €.
NUMÉRO SIREN : 482282746 R.C.S. REIMS.

Par décision en date du 15 janvier 2022, l'associé unique a :

- approuvé les comptes définitifs de la liquidation ;
- donné quitus au liquidateur, Monsieur Malmberg Richard, 14 rue Edouard Mignot - 51100 REIMS, pour sa gestion et le décharge de son mandat ;
- prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

Radiation au R.C.S. de REIMS.
Pour avis et mention.

M2203212

TRIBUNAUX

JUDICIAIRE

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL JUDICIAIRE DE REIMS

Dossier N° RG 22/00514
Par jugement en date du 14 Mars 2022, le Tribunal judiciaire de REIMS a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

ASSOCIATION DE GARDE D'ENFANTS DE 0 A 6 ANS (A.G.E. 0-6)

1 Allée du Souvenir Français - 51170 FISMES (numéro SIRET : 512 807 165 000 18 - nom commercial : Les Ateliers Montessori - activité exercée : Ecole hors contrat) (Président : M.François GUYOT)

ADMINISTRATEUR JUDICIAIRE : la SELARL CARDON & BORTOLUS prise en la personne de Maître Benjamin CARDON Administrateur Judiciaire, 11 rue Gaston Boyer- 51100 REIMS (mission d'assistance de ladite association)

MANDATAIRE JUDICIAIRE : SELARL AMANDINE RIQUELME Maître Amandine RIQUELME 13 Bis Boulevard Foch 51100 REIMS
JUGE COMMISSAIRE : Mme BARLON

A ordonné la publicité dudit jugement. Les créanciers sont priés de déclarer leurs créances entre les mains du représentant des créanciers, au plus tard dans les DEUX MOIS de l'insertion qui paraîtra au Bulletin Officiel des Annonces Civiles et Commerciales avec une déclaration des sommes réclamées, accompagnée d'un bordereau récapitulatif des pièces produites.

Pour extrait, fait à REIMS, le 14 mars 2022
Le Greffier.

M2203070

UNE INFORMATION CONNUE
À TEMPS REMBOURSER
LARGEMENT VOTRE ABONNEMENT

CREANCES SALARIALES

Avis de dépôt des relevés de créances salariales Article L 625-1 du Code de commerce Article R 625-3 du Code de commerce

LJ 20 janvier 2022

SARL LE KIRPPI

25 avenue Marc Hamet, ZAC de Voitreille - 51470 SAINT MEMMIE.
Les relevés des créances salariales ont été déposés auprès du greffe du tribunal de commerce de CHALONS EN CHAMPAGNE.

Les salariés dont la créance ne figure pas en tout ou partie sur ces relevés peuvent saisir à peine de forclusion le Conseil de prud'hommes compétent, dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.

Le liquidateur judiciaire :
Isabelle TIRMANT.

M2202927

CHANGEMENT DE

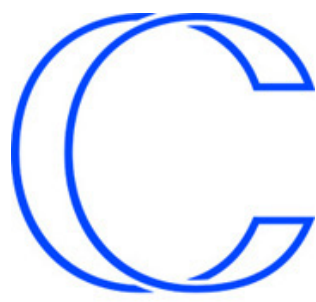
REGIME MATRIMONIAL

EPOUX DUPOUY

Suivant acte reçu par Me Thierry MOBUCHON, notaire à REIMS (51100) 8 rue Pluche, le 14 mars 2022, a été aménagé le régime matrimonial de la communauté universelle par l'exclusion de la reprise des biens propres en cas de dissolution de la communauté par le décès ou par le divorce entre Monsieur Daniel Georges Roger DUPOUY, né à PARIS (75013) le 13 mai 1941 et Madame Mireille LAMIRAL née à REIMS (51100) le 1^{er} avril 1949, demeurant ensemble à VILLERS ALLERAND (51500) 28 rue Alphonse Hanin.

Mariés à la mairie de REIMS (51100) le 11 septembre 1971 initialement sous le régime de la Communauté légale aux termes du contrat de mariage reçu par Maître Michel TANSARD, notaire à PARIS, le 6 septembre 1971 et actuellement soumis au régime de la Communauté universelle aux termes de l'acte contenant changement de régime matrimonial reçu par Maître Thierry MOBUCHON, notaire à REIMS le 3 mai 2011, devenu définitif par suite de non opposition.

Opposition à adresser s'il y a lieu, dans les trois mois de la date de parution du présent avis, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
M2203062



EPOUX BERTHOLON

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Clarisse CAILTEAUX-BRICE, Notaire Associée de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée «CAILTEAUX NOTAIRES», titulaire d'un Office Notarial à WITRY LES REIMS, 2, avenue de Rethel, le 15 mars 2022, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle par :

Monsieur Christian André BERTHOLON, né à REIMS (51100) le 3 septembre 1956, et Madame Maryse Renée BERTELLE, née à CHALONS EN CHAMPAGNE (51000) le 21 juillet 1957, demeurant ensemble à WITRY LES REIMS (51420) 57 avenue de Rethel.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.
M2203109



Notaires associés
FISMES & CORMONTREUIL

ÉPOUX ROZIER/FREMAUX

Changement de régime matrimonial

Monsieur Jean-Paul ROZIER et Madame Annick FREMAUX, demeurant ensemble à SILLERY (51500) - 15 rue Samuel de Champlain, mariés à la Mairie de REIMS (51100), le 06 juin 1966, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale au conjoint survivant.

L'acte a été reçu par Me Romain SHALGIAN, notaire à CORMONTREUIL, le 09 mars 2022.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Romain SHALGIAN, notaire à CORMONTREUIL, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la date de parution du présent journal, par lettre recommandée avec demande d'avis de réception.

Pour insertion : Me Romain SHALGIAN.

M2203170

AVIS

ADMINISTRATIF

PREFET DE LA MARNE

Avis d'enquête publique relatif à la demande d'autorisation environnementale de construire et d'exploiter un parc éolien dit «Eoliennes de Haute Voie» sur les communes de Loisy-sur-Marne et de Maisons-en-Champagne présentée par la SAS «Eoliennes de Haute Voie», ainsi qu'à la demande de permis de construire en vue de la construction d'une centrale photovoltaïque au sol sur la commune de Loisy-sur Marne déposée par la SAS «Solaire de Haute Voie»

En application des dispositions du Code de l'environnement, une enquête publique est ouverte du vendredi 11 mars 2022 à 10 heures, au mardi 12 avril 2022 inclus à 18 heures 30, par arrêté préfectoral n° 2022-EP-033-IC, d'une part, sur la demande présentée par la SAS Eoliennes de Haute Voie, dont le siège social est situé au 50 ter rue de Maite 75011 PARIS, en vue d'obtenir, l'autorisation environnementale de construire et d'exploiter un parc éolien dit «Eoliennes de Haute Voie» sur le territoire des communes de Loisy-sur-Marne et de Maisons-en-Champagne (6 éoliennes et 2 postes de livraison) et, d'autre part, sur le permis de construire déposé par la SAS Solaire de Haute Voie dont le siège social est situé au 50 ter rue de Maite 75011 PARIS, en vue de créer une centrale photovoltaïque au sol sur le territoire de la commune de Loisy-sur-Marne.

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne

A cet effet, l'intégralité du dossier au format papier comprenant les différentes pièces et documents relatifs aux deux projets, notamment une étude d'impact et l'avis de l'autorité environnementale en date du 24 novembre 2021, seront déposés en mairies de Loisy sur Marne et de Maisons-en-Champagne où chacun pourra en prendre connaissance pendant 33 jours consécutifs, soit du vendredi 11 mars 2022 à 10 heures, au mardi 12 avril 2022 inclus à 18 heures 30, aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies et lors des permanences du commissaire enquêteur. Toute personne intéressée pourra consulter l'intégralité du dossier papier relatif à cette requête et consigner ses observations et propositions sur le registre déposé dans chaque commune où les permanences du commissaire enquêteur auront lieu, ou par voie électronique à l'adresse suivante : ddt-seep-icpe@marne.gouv.fr.

L'intégralité du dossier sera également consultable sous forme électronique :

- en mairie de Loisy-sur-Marne (siège de l'enquête publique) sur un ordinateur / tablette mis à disposition du public ;
- et sur le site internet des services de l'Etat dans la Marne www.marne.gouv.fr - Publications - Enquêtes Publiques - Enquête Publique - Installations Classées Pour l'Environnement - Domaine éolien.

Les intéressés pourront consigner leurs observations et propositions sur le registre à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le commissaire enquêteur, ouvert à cet effet en mairies de Loisy sur Marne et de Maisons-en-Champagne aux jours et heures habituels d'ouverture des mairies et pendant les permanences du commissaire enquêteur ou les adresser pendant toute la durée de l'enquête :

- par correspondance, aux mairies de Loisy sur Marne (siège de l'enquête) et de Maisons-en-Champagne, à l'attention du commissaire enquêteur qui les insérera et les annexera auxdits registres lors des permanences prévues aux dates indiquées à l'article 3 de l'arrêté préfectoral n° 2022-EP-033-IC ;
- par voie électronique à : ddt-seep-icpe@marne.gouv.fr. Les observations transmises par voie électronique seront communiquées par la DDT au commissaire-enquêteur.

Il ne pourra être pris en considération par le commissaire enquêteur que les observations parvenues avant la date de clôture de l'enquête publique, soit le mardi 12 avril 2022 à 18 heures 30.

Monsieur Rémy Couchon, ingénieur RTE retraité, désigné en qualité de commissaire enquêteur par la décision n° E2200004/51 du 31 janvier 2022 de Monsieur le Vice-Président du Tribunal administratif de Châlons-en-Champagne, siègera aux lieux, jours et heures suivants afin de recueillir les déclarations éventuelles des intéressés :

- Vendredi 11 mars 2022 à la Mairie de Loisy-sur-Marnede 10h00 à 12h00 ;
- Samedi 19 mars 2022 à la Mairie de Loisy-sur-Marnede 10h00 à 12h00 ;
- Jeudi 31 mars 2022 à la Mairie de Maisons-en-Champagnede 17h00 à 19h00 ;
- Mardi 12 avril 2022 à la Mairie de Loisy-sur-Marnede 16h30 à 18h30 ;

Pour se rendre en Mairie, le port du masque est obligatoire et il conviendra d'apporter son propre stylo. Toutes les règles sanitaires en vigueur afin d'éviter la propagation du virus Covid 19 seront mises en œuvre par les communes.

Le rapport et les conclusions de la commission d'enquête seront tenus à la disposition du public à la Direction départementale des territoires de la Marne - service environne-ment ou en mairies de Loisy-sur Marne et de Maisons-en-Champagne et consultables sur le site internet des services de l'Etat dans la Marne (www.marne.gouv.fr) pendant un an. Le Préfet de la Marne est l'autorité compétente pour prendre par arrêté les décisions relatives à ces deux demandes. Les décisions susceptibles d'intervenir à l'issue de la procédure sont des autorisations environnementales assorties du respect de prescriptions ou un refus. Le défaut de notification expresse dans le délai d'instruction vaut décision implicite de rejet.

Des informations peuvent être demandées :

- concernant le projet de parc éolien, auprès de Monsieur Maxime FREMOND-MARSILLI, par courriel à maxime.fremond@baywa-re.fr ou par voie postale à la SAS Eoliennes de Haute Voie, dont le siège social est situé : 50 ter rue de Malte - 75011 PARIS ;
- concernant le projet de centrale photovoltaïque, auprès de Monsieur Benjamin BOUTAIN, par courriel à benjamin.boutain@baywa-re.fr ou par voie postale à la SAS Solaire de Haute Voie, dont le siège social est situé : 50 ter rue de Malte - 75011 PARIS.

Pour ces deux demandes d'autorisation, des informations peuvent également être demandées à la Direction départementale des territoires, par mail à l'adresse « ddt-seep-icpe@marne.gouv.fr », ou par voie postale à DDT 51 - Service Eau, Environnement et Préservation des Ressources - Cellule procédures environnementales - 40 boulevard Anatole France - CS 60554 - 51037 Châlons-en-Champagne Cedex.

Châlons-en-Champagne le 16 février 2022
Pour le Préfet et par délégation,
Le Chef de cellule,
signé : Vincent ROGER

M2201931

COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS

Avis au public

Mise à disposition du projet de modification simplifiée n°1 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de BETHENVILLE

Par arrêté n° CUGR-DUPAARS-2021-001 en date du 17 novembre 2021, la communauté urbaine du Grand Reims a prescrit la modification simplifiée n°1 du PLU de Bethenville.

Conformément à l'article L.153-47 du code de l'urbanisme, le dossier de modification simplifiée est mis à disposition du public pendant une période de 32 jours :

DU LUNDI 11 AVRIL 2022 A 9H00
AU JEUDI 12 MAI 2022 A 12H00
Le projet de modification simplifiée n°1 a pour objectifs de :

- supprimer toute référence au nuancier couleur.
- clarifier les règles relatives aux constructions et aménagements autorisés en zone humide
- corriger des erreurs matérielles

Les pièces du dossier, la décision de l'autorité environnementale, les observations des personnes publiques associées et un registre de mise à disposition à feuillets non mobiles, côtés et paraphés, seront tenus à la disposition du public à la mairie de BETHENVILLE pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie : du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 ; du lundi au vendredi de 13h15 à 16h30 sur rendez-vous.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur support papier et sur un poste informatique à la mairie de BETHENVILLE, 7 Place de la mairie, 51490 BETHENVILLE, et/ou sur le site : www.grandreims.fr. Il pourra y consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet ou les adresser par correspondance à la direction de l'urbanisme de la communauté urbaine du Grand Reims. Les observations, propositions et contre-propositions, pourront également être déposées sur le formulaire en ligne disponible sur le site www.grandreims.fr.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier de mise à disposition auprès de la communauté urbaine du Grand Reims et sur le site www.grandreims.fr.

A l'issue de la mise à disposition, le projet de modification simplifiée n°1 de PLU, éventuellement complété pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier et des observations du public, sera approuvé par délibération de la communauté urbaine du Grand Reims après avis de la commune, et après présentation du bilan de la mise à disposition.

L'autorité compétente en charge du PLU auprès de qui des informations peuvent être demandées est la communauté urbaine du Grand-Reims.

La présidente de la Communauté urbaine du Grand Reims

M2203165

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CHALONS EN CHAMPAGNE

Avis d'enquête publique

Commune d'AIGNY

Modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Par arrêté n°ARR2022CAC0460 du 15 février 2022, la communauté d'agglomération de CHÂLONS EN CHAMPAGNE a ordonné l'ouverture d'une enquête publique sur la modification du PLU de la commune d'AIGNY.

Pour faire face à l'épidémie de COVID-19, la présente enquête publique respectera le protocole sanitaire mis en place, dont le détail sera consultable pendant la durée de l'enquête publique au siège de celle-ci et sur le site internet de Châlons Agglo.

Le dossier n'étant pas soumis à évaluation environnementale, l'enquête publique se déroulera pendant une durée de 19 jours : Du lundi 14 mars 2022 à 16h00 au vendredi 01 avril 2022 à 18h30.

Les objectifs de la modification du PLU sont d'adapter différents points du règlement écrit et graphique, plus particulièrement le coefficient d'emprise au sol (CES) et le zonage à l'Est de la route d'Isse, ainsi que l'orientation d'aménagement et de programmation s'imposant à la zone à urbaniser (AUhb) destinée à accueillir de l'habitat.

Madame Dominique COURTOISON a été désignée en qualité de commissaire enquêteur par Monsieur le Président du Tribunal Administratif.

Les pièces du dossier ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côtés et paraphés par la commissaire enquêteur, seront tenus à la disposition du public en Mairie d'AIGNY pendant la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture, à savoir le mardi de 13h30 à 14h30, et le vendredi de 10h00 à 12h00. Le public pourra également prendre connaissance du dossier sur un poste informatique mis à disposition à la mairie d'Aigny aux jours et heures habituels d'ouverture et sur le site de Châlons Agglo : www.chalons-agglo.fr

La décision émise par l'autorité environnementale compétente de ne pas soumettre la modification du PLU d'Aigny à évaluation environnementale sera jointe au dossier d'enquête publique.

Chacun pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet en mairie ou les adresser par correspondance à la commissaire enquêteur à la communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne. Les observations, propositions et contre-propositions, pourront également être déposées par le formulaire en ligne disponible sur le site internet : www.chalons-agglo.fr.

La commissaire enquêteur sera présente en mairie pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- Lundi 14 mars 2022 de 16h00 à 18h00 ;
- Samedi 26 mars 2022 de 09h30 à 12h30 ;
- Vendredi 01 avril 2022 de 16h30 à 18h30.

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de la communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne et sur le site www.chalons-agglo.fr dès la publication de l'avis.

A l'issue de l'enquête publique, une copie du rapport et des conclusions motivées de la commissaire enquêteur seront tenues à la disposition du public à la communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne et sur le site www.chalons-agglo.fr.

L'autorité compétente en charge du PLU auprès de qui des informations peuvent être demandées est la communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne.

Le Président de la communauté d'agglomération de Châlons-en-Champagne.

M2202023

COMMUNAUTE URBAINE GRAND REIMS

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

ETUDE D'IMPACT DU PERMIS D'AMENAGER n° PA 051 454 21 K0010 «Bonne Nouvelle»- REIMS

Par arrêté n° V-DU-22-02, le Maire de REIMS a ordonné une enquête publique sur la demande de Permis d'Aménager, comprenant une étude d'impact, soumise par la SAS Bonne Nouvelle, représentée par Monsieur Benoit Migneaux - 1 rue de l'Arbalète - 51100 REIMS, en vue de la création d'un projet d'aménagement privé d'un lotissement de logements collectifs et de pavillons individuels sur une emprise de 10,9 hectares environ, situé au lieu-dit La Grande Armée sur la Commune de Reims, conformément aux dispositions des articles L123-1 et suivants du Code de l'Environnement.

Cette enquête aura lieu : du vendredi 8 avril 2022 à 9 heures au lundi 9 mai 2022 à 18 heures soit une durée de 32 jours.

Le siège d'enquête est fixé en mairie de Reims - Place de l'Hôtel de Ville - 51100 REIMS.

Le dossier d'enquête publique contient notamment les éléments suivants :

- Le dossier de demande de Permis d'Aménager.
- Le dossier d'étude d'impact environnemental, le rapport sur les incidences environnementales et ses annexes.
- Le résumé non-technique de l'étude d'impact environnemental et du rapport sur les incidences environnementales.
- L'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale.
- La réponse écrite du maître d'ouvrage à l'avis de l'autorité environnementale.
- L'avis de la Direction Régionale des Affaires Culturelles.
- Le présent arrêté d'ouverture d'enquête publique.

Les pièces du dossier en version papier, ainsi qu'un registre d'enquête à feuillets non mobiles, côté et paraphé par le Commissaire-Enquêteur seront consultables à la Mairie de REIMS pendant toute la durée de l'enquête aux jours et heures habituels d'ouverture de la Mairie (du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 8h à 17h).

Le dossier d'enquête sera également consultable sur un poste informatique à l'hôtel de ville de Reims et sur le site internet de la commune : www.reims.fr

Monsieur Claude VIGNON, Officier de l'armée de l'air retraité, désigné en qualité de commissaire-enquêteur par le Tribunal Administratif se tiendra à la disposition du public à l'hôtel de ville de Reims, durant les permanences qui se dérouleront :

- le vendredi 8 avril 2022 de 9h00 à 12h00.
- le samedi 16 avril 2022 de 9h00 à 12h00.
- le mardi 26 avril 2022 de 15h00 à 18h00.
- le lundi 9 mai 2022 de 15h00 à 18h00.

Le commissaire-enquêteur recevra les personnes intéressées par le projet et prendra connaissance de leurs observations orales et écrites puis les consignera au Procès-verbal.

Pendant toute la durée de l'enquête, chacun pourra prendre connaissance du dossier et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit au Commissaire Enquêteur à l'adresse suivante : M. Claude VIGNON, commissaire enquêteur, Mairie de REIMS, Direction de l'Urbanisme, 9 Place de l'Hôtel de Ville - Esplanade Simone Veil - CS 80036 - 51722 Reims Cedex ou par voie dématérialisée sur le site de la Ville de Reims www.reims.fr

Les observations et propositions du public seront consultables en mairie et sur le site internet de la commune www.reims.fr

Enfin, toute personne pourra obtenir communication du dossier d'enquête publique sur le site internet de la commune www.reims.fr

Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête sera publié quinze jours au moins avant le début de celle-ci dans deux journaux régionaux ou locaux : L'UNION et la MATOT BRAINE soit avant le jeudi 24 mars 2022, et rappelé dans les huit premiers jours de celle-ci.

Quinze jours avant l'ouverture de l'enquête et pendant toute la durée de celle-ci, cet avis sera également affiché à la Mairie, sur les panneaux d'affichage de la commune. Cette formalité sera accomplie et certifiée par Monsieur le Maire de Reims. Dans les mêmes conditions de délai et de durée, le responsable du projet procédera à l'affichage du même avis sur les lieux prévus pour la réalisation du projet.

Ces affiches devront être visibles, lisibles et accessibles de l'espace public et être conformes aux caractéristiques et dimensions fixées par l'arrêté du 24 avril 2012 du Ministère de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement.

Une copie des avis publiés sera annexée au dossier avant l'ouverture de l'enquête. L'avis sera également publié sur le site Internet de la commune www.reims.fr

A l'expiration du délai d'enquête, le registre sera clos et signé par le commissaire-enquêteur. Toutefois, si le commissaire-enquêteur se trouve empêché de mener à bien sa mission le Président du Tribunal Administratif ordonnera l'interruption de l'enquête et désignera un commissaire-enquêteur remplaçant avant de fixer la date de reprise de l'enquête. Le public sera tenu informé de ces décisions.

Dans les 8 jours suivant l'expiration du délai d'enquête, le commissaire-enquêteur rencontrera le responsable du projet et lui communiquera les observations écrites et orales consignées dans un procès-verbal de synthèse. Le responsable du projet disposera alors d'un délai de 15 jours pour produire ses observations éventuelles.

Le commissaire-enquêteur établira un rapport relatant le déroulement de l'enquête, examinera les observations recueillies, établira un rapport avec ses conclusions motivées.

Il transmettra ce dossier dans un délai de trente jours maximum, à compter de la clôture de l'enquête publique, au Maire de la Commune de REIMS.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur sera tenue à la disposition du public en Mairie aux jours et heures habituels d'ouverture, sur le site de la commune de Reims (www.reims.fr), pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Monsieur le Maire de Reims est l'autorité compétente pour statuer sur la demande d'autorisation. A l'issue de la procédure, il pourra délivrer un arrêté motivé portant autorisation, autorisation avec prescription, ou refus du permis d'aménager.

Pour le Maire,
L'Adjoint délégué
Nathalie Miravete

M2203166

AVIS DIVERS

Plurial Novilia

Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

REIMS
APPARTEMENT :
- 6 KERGUELEN - T 3 au 2^{ème} étage - 61,93 m² carrez - lot 14 - Cave - Place de parking en extérieur - DPE : E : 77.000 € - réf : ER.07464

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen. Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH.

Renseignements : 06.10.60.16.61. M2202957

Plurial Novilia

Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

TOUR SUR MARNE
MAISON :
- 19 rue de la Chenevière - T3 - 2 chambres - 66 m² env. - garage - DPE : E - 110.000 € - réf : ER.66347.

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution).

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 07.86.50.25.49. Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : Par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen. Offre et prix soumis à condition de ressources*.

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH. M2202976

Plurial Novilia

Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

REIMS :
APPARTEMENT :
- 14 rue Pierre de Coubertin - T3 - 58.70 m² carrez - DPE : D Lot N° 101 - Cave Lot N° 91 - Place de parking en extérieur - réf : ER.03315 - 65.900 €.

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 06.10.60.16.61. Vente ouverte à titre de résidence principale. Visites sur RDV, renseignements et dépôt des dossiers complets en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la dernière annonce légale.

Remise des offres* : Par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen. Offre et prix soumis à condition de ressources. Les délais de remise de offres, priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources relèvent de l'article L443-11 et suivants du CCH. Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA. M2203055

Plurial Novilia

Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

REIMS
APPARTEMENT :
301A AVENUE DE LAON - T4 au 1^{er} étage - 82 m² environ - lot 32 - Box sous-sol, lot à préciser - DPE : D - 160.500 € - réf : ER.16219

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 06.16.08.92.32. Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen. Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH. M2203063

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Marne / Ardennes

MME
JEANNINE GANDAvis de saisine de
légitaire universel - Délai
d'opposition

Suivant testament olographe en date du 9 juin 2020,

Madame Jeannine GAND, demeurant à VITRY LE FRANCOIS (51300) 10 rue des Tanneurs. Née à CAUREL (51110), le 6 mai 1928. Divorcée de Monsieur Christian François Daniel SERVAS, et non remariée. Non liée par un pacte civil de solidarité. De nationalité française. Décédée à VITRY LE FRANCOIS (51300), le 29 janvier 2022.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Arnaud LEFEVRE, notaire à VITRY-LE-FRANCOIS (Marne), 28 rue Aristide Briand, le 10 mars 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession référence CRPCEN : 51081, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de CHALONS EN CHAMPAGNE de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M2203077

MME JOSIANE
WEISSAvis de saisine de
légitaire universel
Délai d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de
procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28
novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 8 mars 2022,

Madame Josiane Marie Henriette WEISS, en son vivant retraitée, veuve de Monsieur Pierre Edmond Arsène BOURGOIN, demeurant à REIMS (51100) 1 boulevard Docteur Roux.

Née à CHALONS-EN-CHAMPAGNE (51000), le 16 septembre 1929.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Clarisse CAILTEAUX-BRICE, Notaire Associée de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée «CAILTEAUX NOTAIRES», titulaire d'un Office Notarial à WITRY LES REIMS, 2 avenue de Rethel, le 8 mars 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Clarisse CAILTEAUX-BRICE, notaire associée à WITRY LES REIMS (51420) 2 avenue de Rethel, référence CRPCEN : 51057, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de REIMS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

M2203087

Plurial Novilia

Groupe ActionLogement

PLURIAL NOVILIA

REIMS

APPARTEMENT :

218 PAUL VAILLANT COUTURIER - T2 au RDC - 51.95 m² Carrez - lot 118 - Cave - Place de stationnement en extérieur - DPE : E - 79.000 € - réf : ER.00101

Ventes ouvertes à titre de résidence principale, réservées en priorité pendant 1 mois aux locataires du parc social du département (à compter de la date de parution)

Frais de notaire réduits et frais de notaire offerts aux locataires PLURIAL NOVILIA.

Renseignements : 06.16.08.92.32.

Visites sur rendez-vous, renseignements et dépôt des candidatures avec dossier complet en contactant le commercialisateur. Délais de remise des offres prioritaires* : 1 mois à compter de la parution de l'annonce légale.

Remise des offres* : par mail, remise en main propre ou par tout autre moyen.

Offre et prix soumis à condition de ressources*

Les délais de remise de offres, les priorités des candidatures, le prix et les conditions de ressources sont établis conformément aux dispositions de l'article L443-11 et suivants du CCH M2203107

MME JACQUELINE
HABRANAvis de saisine de
légitaire universel - Délai
d'opposition
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1 Code de
procédure civile
Loi n°2016-1547 du 28
novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 19 mai 2013, déposé au rang des minutes de Maître Jérôme GOURION, Notaire à REIMS (51100), 16 Rue Thiers, suivant procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu le 1^{er} mars 2022, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de leur saisine.

Madame Jacqueline Simonne HABRAN, en son vivant Retraitée, veuve de Monsieur Marcel BERNIER, demeurant à REIMS (51100), 42 Bis rue des Capucins.

Née à REIMS (51100), le 21 mars 1923.

Décédée à REIMS (51100) (FRANCE), le 15 septembre 2020.

A consenti un legs universel.

Les oppositions seront reçues dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de REIMS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament, auprès du notaire chargé du règlement de la succession :

Maître Jérôme GOURION, Notaire à REIMS (51100), 16 Rue Thiers, référence CRPCEN : 51051.

En cas d'opposition, les légataires seront soumis à la procédure d'envoi en possession.

M2203163

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur départemental des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, curateur de la succession de M. DANIEL YVES décédé le 25/03/2019 à REIMS (51) a établi l'inventaire et le compte rendu de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808065475. M2203147

Ardennes

VENTE CESSION

ATTRIBUTION D'APPORTS

Maître Maud ZEBERT-
LANDRIN, Notaire à
SEDAN (Ardennes)
8 place Alsace LorraineGRANGER/
KEMICHE

Suivant acte reçu par Maud ZEBERT-LANDRIN, Notaire à SEDAN, le 1^{er} mars 2022, enregistré au SPFE de CHARLEVILLE MEZIERES, le 09/03/2022 sous la référence 2022N163, il a été constaté la cession par Monsieur René GRANGER, demeurant à HARAUCOURT (08450) - 24 rue des Roches, immatriculée sous le numéro 411 978 646 au R.C.S. de SEDAN au profit de Monsieur Hakim KEMICHE, demeurant à RUEIL MALMAISON (92500) - 290 avenue Napoléon de Bonaparte, d'UN FONDS DE COMMERCE débits de boissons, café, boissons à emporter, exploitant d'appareils automatiques tabacs et restauration, connu sous le commercial « LE MOGADOR » à titre d'établissement principal sis à SEDAN (08200) - 21 rue de Fleuranges et identifié auprès de l'INSEE sous le numéro 411 978 646 et immatriculée au Registre du Commerce et des sociétés de la ville de SEDAN moyennant le prix de : 23.000,00 € s'appliquant savoir : aux éléments incorporels pour 22.000,00 € et au matériel, mobilier et outillage pour 1.000,00 €. Entrée en jouissance : le 1^{er} mars 2022.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les 10 jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi et de la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC), en l'étude de Maître Maud ZEBERT-LANDRIN, Notaire à SEDAN, où domicile a été élu à cet effet.

Pour unique insertion.
Maud ZEBERT-LANDRIN, notaire.
M2202912

Maître Camille HUGET

Notaire

3 place Méhul, B.P. 163 - 08600 GIVET

LES REFLETS
JAUNES

Avis de cession

Suivant acte reçu par Me Camille HUGET, le 02 mars 2022, enregistré à SPF et ENREGISTREMENT de CHARLEVILLE MEZIERES 1, le 07/03/2022, Volume 2022N numéro 148,

La société dénommée LES REFLETS JAUNES II, société à responsabilité limitée, dont le siège social est à GIVET (08600), 2 rue du Général de Gaulle ;

A cédé à la société dénommée MKM TOURS, société à responsabilité limitée, au capital de cinq mille euros (5.000,00 €), dont le siège social est à GIVET (08600), 2 rue du Général de Gaulle, représentée par Madame Kahina LALAOUI, demeurant à PARIS (75016), 1 rue Daumier, ici présente, agissant en qualité de gérante de ladite société ;

Le fonds de commerce correspondant à un hôtel type TROIS ETOILES, exploité à GIVET (08600), 2 angle 2 rue du Général de Gaulle et 15 rue Thiers, connu sous le nom de LES REFLETS JAUNES, objet d'une immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN, sous le numéro 514 553 734, et à l'institut national de la statistique et des études économiques sous le numéro SIRET 511 196 388 00017, comprenant tous les éléments corporels et incorporels dudit fonds. Moyennant le prix de 120.000,00 €.

Entrée en jouissance à compter du 01 mars 2022.

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Camille HUGET, Notaire à GIVET (08600), 3 place Méhul, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).

Pour insertion, Me Camille HUGET. M2202981

Maître Camille HUGET

Notaire

3 place Méhul, B.P. 163 - 08600 GIVET

BRASSERIE DE
L'HOTEL DE VILLE

Suivant acte reçu par Me Camille HUGET, le 02 mars 2022, enregistré à SPF et ENREGISTREMENT de CHARLEVILLE MEZIERES 1, le 07/03/2022, Volume 2022N numéro 149, La société dénommée SARL CARNOTSET, société à responsabilité limitée, dont le siège social est à GIVET (08600), 10 place Carnot ;

A cédé à : La société dénommée LES REFLETS JAUNES II, société à responsabilité limitée, au capital de cinq mille euros (5.000,00 €), dont le siège social est à GIVET (08600), 2 rue du Général de Gaulle, représentée par Monsieur Ladjoudi MAOUCHE, domicilié à GIVET (08600), 5 avenue Victor Hugo, agissant en qualité de gérant ;

Le fonds de commerce de restaurant, exploité à GIVET (08600), 10 place Carnot, connu sous le nom de BRASSERIE DE L'HOTEL DE VILLE. Moyennant le prix de deux cent mille euros (200.000,00 €).

Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Camille HUGET, notaire à GIVET (08600), 3 place Méhul, où domicile a été élu à cet effet, dans les dix jours suivant la dernière en date de la présente insertion et de la publication au Bulletin officiel des annonces civiles et commerciales (BODACC).

Pour insertion, Me Camille HUGET. M2202980

CONSTITUTION

DE SOCIETE

Cuma de Talma

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 08/02/2022, il a été constitué la société coopérative d'utilisation de matériel agricole dénommée «Cuma de Talma» dont le siège social est situé 3, Talma 08250 GRANDPRE.

La société sera immatriculée au RCS tenu auprès du GTC de SEDAN. M2202833

société d'avocats
NOMDOS

Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy - BP 2105
51074 REIMS CEDEX

CNR IMMO

Par acte SSP du 01/03/2022 il a été constitué une société civile ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : CNR IMMO.
OBJET : La propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous immeubles bâtis ou non bâtis, et de tous droits immobiliers dont la société peut devenir propriétaire par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement. L'aliénation des immeubles ou droits immobiliers dont est propriétaire la Société, au moyen de vente, d'échange ou d'apport en société.

SIÈGE SOCIAL : 5 rue du Stade - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

CAPITAL SOCIAL : 10.000 €.

DURÉE : 99 ans.
GÉRANT : Monsieur Cevdet CINAR, demeurant à CHARLEVILLE MEZIERES (08000), 2 rue des Violettes.

CLAUDE D'AGRÈMENT : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés, ou au profit d'un ascendant ou d'un descendant. Toute autre cession ou transmission par un associé au profit de tout tiers, volontaire ou forcée, à quelque titre ou sous quelque forme que ce soit, alors même qu'elle ne porterait que sur la nue-propriété ou l'usufruit des parts sociales ne se fera qu'avec le consentement des associés représentant au moins les deux tiers du capital social, cette majorité étant déterminée compte tenu des parts de l'associé cédant.

Immatriculation au R.C.S. de SEDAN. M2202843

FCN

EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL
Nord Ardennes

1 rue du Val de Vence - BP 10015
08005 CHARLEVILLE MEZIERES CX

7 rue Pasteur - BP 14
08800 MONTHERME

30 rue Contamine - 08600 GIVET

SC ELECTRICITE

Société par actions simplifiée
au capital de 2.000 euros
Siège social :
6 ter Chemin Noir
08700 JOIGNY SUR MEUSE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à JOIGNY SUR MEUSE du 10/03/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée.

DÉNOMINATION : SC ELECTRICITE.

SIÈGE : 6 ter Chemin Noir - 08700 JOIGNY SUR MEUSE.

DURÉE : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

CAPITAL : 2.000 €.

OBJET : Electricité générale courant fort et faible, installation de bornes de recharge de véhicule électrique sur le domaine privé ou public, domotique et tous systèmes électriques, téléphoniques et réseau Ethernet, d'installation de chauffage électrique, de chauffe-eau électrique, solaire ou thermodynamique, de VMC, d'alarme intrusion et technique, d'aspiration centralisée, de panneaux solaires, de climatisations.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix.

TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession des actions de l'associé unique est libre.

AGRÈMENT : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

PRÉSIDENT : Monsieur Sylvain CHAUVIN, demeurant 6 ter Chemin Noir - 08700 JOIGNY SUR MEUSE.

La société sera immatriculée au R.C.S. de SEDAN.

Pour avis : Le président.

M2202862

BATIMENTS
DU NORD

Il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : BATIMENTS DU NORD. CAPITAL : 20.000 €. SIÈGE SOCIAL : 7 rue Rouget de Lisle - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES. OBJET : Travaux de maçonnerie générale neuf et rénovation ainsi que le second d'oeuvres comprenant le plâtre, la peinture, les enduits et la pose de revêtements du sol et toutes activités liées directement ou indirectement à celle-ci. DURÉE : 99 ans. PRÉSIDENT : M. Beneteau Yoann, demeurant 7 rue Rouget de Lisle - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES. Les actions ne sont pas négociables. Chaque action donne droit à une voix. R.C.S. : SEDAN. M2202868

BELLA CERAMICA

Il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : BELLA CERAMICA. CAPITAL : 5.000 €. SIÈGE SOCIAL : 7 rue Rouget de Lisle - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES. OBJET : vente de produits de revêtements de sol et toutes activités liées directement ou indirectement à celle-ci. DURÉE : 99 ans. PRÉSIDENT : M. Beneteau Yoann demeurant 7 rue Rouget de Lisle - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES. Les parts sociales de capital ne sont pas négociables. Chaque action donne le droit à une voix R.C.S. SEDAN. M2203129

IDEA

Expertise comptable

15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

SCI PRIX
LES MEZIERES

Société civile immobilière
au capital de 5.000 Euros
Siège social :
Chez Artinvest, ZA de la Poterie
08000 PRIX LES MEZIERES

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 03/03/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.

DÉNOMINATION SOCIALE : SCI PRIX LES MEZIERES.

SIÈGE SOCIAL : Chez Artinvest, ZA de la Poterie - 08000 PRIX LES MEZIERES.

OBJET SOCIAL : L'acquisition, l'aménagement, la mise en valeur, la construction, l'administration, la gestion, l'exploitation, la location ou autrement de tous immeubles et biens immobiliers.

Tout mode d'acquisition et de financement de l'acquisition des immeubles, dès lors qu'il entre dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social ;

L'aliénation d'un ou des immeubles devenus inutile à la société, par tous moyens ;

La souscription de tous emprunts pour financer l'acquisition des biens immobiliers, ainsi que toutes garanties ;

La participation de la société à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, participation, association et location-gérance ;

Et plus généralement, toutes opérations, de quelque nature qu'elles soient, se rattachant directement ou indirectement à cet objet, dès lors que ces actes ou opérations ne portent pas atteinte à la nature civile de cet objet.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 5.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANT : Monsieur Cédric BLAIMONT, demeurant 11 rue de Charleville - 08090 FAGNON.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales, à l'exception des cessions aux associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2202939

LAURENT BAT

Avis de constitution

FORME : EURL.
DÉNOMINATION : Laurent bat.
SIÈGE : 17 Ter rue Des Telliers - 08130 ECORDAL.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de SEDAN.
CAPITAL : 200,00 €.

OBJET : Electricité générale, câblage de réseaux informatiques, câblage de réseaux téléphoniques, fibre optique, video surveillance, domotique et dépannage dans ces secteurs ; achat et vente de tous produits non réglementés, notamment de matériels électriques ; réalisation de toutes installations électriques.

GÉRANT : Mr Olivier LAURENT demeurant 19 rue Des Telliers - 08130 ECORDAL. M2202966

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes



6 boulevard des Ecosais
08200 SEDAN
Tél. : 03.24.29.80.84

WF ESTATE

Société civile patrimoniale
au capital de 216.000 Euros
Siège social : 9 rue Pierre CURIE
08000 VILLERS SEMEUSE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à Villers Semeuse le du 28 février 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile patrimoniale.
DÉNOMINATION SOCIALE : WF ESTATE.

SIÈGE SOCIAL : 9 rue Pierre CURIE - 08000 VILLERS SEMEUSE.
OBJET SOCIAL : La gestion d'un patrimoine composé de biens mobiliers et immobiliers.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 216.000 €, constitué à concurrence de 63.600,00 € au moyen d'apports en numéraire et à concurrence de 152.400,00 € au moyen de l'apport de 578 parts sociales détenues dans plusieurs sociétés civiles immobilières.

GÉRANCE : - Madame Maryanne WILEMME demeurant 9 rue Pierre CURIE à VILLERS SEMEUSE (08000) ; - Monsieur Pascal WILEMME demeurant 9 rue Pierre CURIE à VILLERS SEMEUSE (08000).

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : Dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant.

Agrement obtenu à l'unanimité des associés.
Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2202975



6 boulevard des Ecosais
08200 SEDAN
Tél. : 03.24.29.80.84

DELAITE LAMBERT

Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 Euros
Siège social : 6 rue du Château
08210 MOUZON

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à MOUZON du 26 février 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.
DÉNOMINATION SOCIALE : DELAITE LAMBERT.

SIÈGE SOCIAL : 6 rue du Château - 08210 MOUZON.

OBJET SOCIAL : Bar, Française des Jeux, petite restauration, articles fumeurs hors tabac, bibeloterie.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 5.000 €. GÉRANCE : Laure DELAITE, demeurant 15 rue de CARRIGNAN - 08110 MATTON ET CLEMENCY.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2203118



15 rue du Président Kennedy
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
Tél. : 03.24.59.70.41

ARDEN' PAYSAGE GROUD

Société A Responsabilité Limitée
au capital de 1.000 Euros
Siège social : La Croix D'Aouste
08290 LA FEREE

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 15/03/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société A Responsabilité Limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : ARDEN' PAYSAGE GROUD.

SIÈGE SOCIAL : La Croix D'Aouste - 08290 LA FEREE.

OBJET SOCIAL : Entretien et création d'espaces verts, débroussaillage, taille, abattage, élagage, désherbage, tonte, création et entretien des abords paysagers des massifs, création d'allées et aménagements paysagers divers. Petits travaux de construction d'ouvrage paysagers divers. Plantations. Pose de clôtures, portails et petits mobiliers.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €.

GÉRANCE : Monsieur Frédéric LABIE demeurant 20 rue de la Fontaine Rouge - 08290 LA FEREE et Monsieur Christophe BON demeurant 34 route de Warnécourt - 08000 PRIX LES MEZIERES.

Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2203140



6 boulevard des Ecosais
08200 SEDAN
Tél. : 03.24.29.80.84

LA MAIE YVOISIEENNE

Société à responsabilité limitée
au capital de 5.000 Euros
Siège social :
1 rue Maria Visseaux - 08110 CARRIGNAN

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à CARRIGNAN du 17 mars 2022 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée.

DÉNOMINATION SOCIALE : LA MAIE YVOISIEENNE.

SIÈGE SOCIAL : 1 rue Maria Visseaux - 08110 CARRIGNAN.

OBJET SOCIAL : Boulangerie, pâtisserie.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 5.000 €.

GÉRANCE : Monsieur Alexandre BERTAUX, demeurant 17 rue du 8 mai 1945 - 08210 MOUZON, assure la gérance.

Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de SEDAN.

Pour avis : La gérance.

M2203200

SCP INFANTINO,
GALLI-RICOUR et DÉOM
Notaires
10 rue de l'Aisne - 08400 VOUZIERES

GAEC BRION DE CANIVET

Avis de constitution

Aux termes d'un acte en date du 10 Mars 2022, il a été constaté la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Groupement d'Exploitation Agricole en Commun.

DÉNOMINATION SOCIALE : « GAEC BRION DE CANIVET ».

SIÈGE SOCIAL : SAINT LOUP TERRIER (08), 6 Hameau de Canivet.

OBJET SOCIAL : l'exploitation de bien agricole.

Et généralement toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en favoriser le développement, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société.

DURÉE : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S.

CAPITAL SOCIAL : 500 € divisé en 50 parts sociales de 10 € chacune, entièrement souscrites.

CESSION : Libres entre associés uniquement.

GÉRANT : M Sébastien BRION et Mlle Noémie BRION demeurant à SAINT LOUP TERRIER (08), 6, Hameau de Canivet.

La société sera immatriculée au R.C.S. de SEDAN.

Pour unique insertion

Frédéric INFANTINO, Notaire
M2203211

MODIFICATION

DE STATUTS

SCI MAISON DECLETY

SCI MAISON DECLETY - Société civile au capital de 2.000 € - Siège social Ferme de la Croix - 08190 LE THOUR 800 945 792 RCS Sedan - Suivant assemblée générale extraordinaire du seize novembre deux mille vingt et un, il a été décidé de transférer le siège social au 13 avenue Général de Gaulle GUIGNICOURT - 02190 VILLENEUVE SUR AISNE à compter du même jour. La société fera l'objet d'une nouvelle immatriculation auprès de RCS de SAINT QUENTIN.
M2202846

CABINET INFIRMIER WATELET DAMIEN

Société d'exercice libéral
à responsabilité limitée d'infirmiers
au capital de 100.000 Euros
Siège social :
36 bis Cours Briand
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
812765121 RCS Sedan

L'associé unique en date du 01/03/2022 a décidé de transférer le siège social du 36 bis Cours Briand - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES au 19 B rue d'Aubilly - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES à compter du 01/03/2022 et de modifier les statuts.
M2202798



Société d'Avocats
10 Boulevard Lundy - BP 2105
51074 REIMS CEDEX

SIVAS

SCI au capital de 1.000 Euros
Siège social :
70 avenue Carnot
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
504 936 584 R.C.S. Sedan

En date du 28/02/2022, Monsieur Cevdet CINAR, demeurant 2 rue des Violettes - CHARLEVILLE MEZIERES (08000), a été nommé en qualité de nouveau gérant en remplacement de Monsieur Ali CINAR, démissionnaire. Mention au R.C.S. SEDAN.
M2202870

HMC CONSEIL

Société à responsabilité limitée
au capital de 100.000 Euros
Siège social :
13 rue Jean-Baptiste Lefort
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
790 704 399 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 12 mars 2022, l'assemblée générale extraordinaire des associés a décidé :

- D'augmenter le capital social de 80.000 € par l'incorporation directe de réserves au capital, et de modifier en conséquence les articles 6 et 7 des statuts, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatives :

ANCIENNE MENTION : « Le capital social est fixé à vingt mille Euros (20.000 €). Il est divisé en 200 parts sociales de 100 € chacune, entièrement libérées ».

NOUVELLE MENTION : « Le capital social est fixé à cent mille Euros (100.000 €). Il est divisé en 200 parts sociales de 500 € chacune, entièrement libérées ».

- De modifier la dénomination sociale de la société qui devient «HMC CONSEIL», et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts, ce qui rend nécessaire la publication des mentions ci-après relatives :

ANCIENNE MENTION : « La dénomination sociale de la société est : HENRIET MENART COMPTABILITE CONSEIL ».

NOUVELLE MENTION : « La dénomination sociale de la société est : HMC CONSEIL ».

Pour avis : La gérance.

M2202978



Maître Maud ZEBERT-LANDRIN
Notaire à SEDAN (Ardennes)
8 place Alsace Lorraine

RFB

La société civile immobilière RFB - Capital social : 1.000,00 € - Siège social : 17 Rue Jeanne d'Arc 08210 MOUZON - RCS SEDAN : SIREN 453 996 191 - Par délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 23 Février 2022 et par suite du décès de Monsieur François RAULET, les associés ont nommé gérante pour une durée indéterminée Madame Séverine RAULET, demeurant à SEDAN (08200), 8 rue de Mulhouse, et ont décidé de transférer leur siège social du 7 rue Jeanne d'Arc à MOUZON (08210), au 18 Rue Carnot à SEDAN (08200).

Pour insertion :
Me Maud ZEBERT LANDRIN.
M2203137

POURSUITE D'ACTIVITE

Vermeren



Cabinet d'expertise comptable & de commissariat aux comptes

SARL BAUDET

Société à responsabilité limitée
au capital de 7.623 Euros
Siège social : 10 rue de l'Eglise
08190 POILCOURT SYDNEY
348.312.141 R.C.S. Sedan

Aux termes d'une délibération en date du 11 mars 2022, l'assemblée générale extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 225-248 du code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

Pour avis : Le président.

M2202974

DISSOLUTION

DE SOCIETE

BP Renovation Grand Est

SASU au capital de 10.000 Euros
Siège social :
107 Avenue Charles Boutet
08000 Charleville-Mézières
850 267 279 R.C.S. de Sedan

L'AGE du 01/02/2022 a décidé la dissolution et sa mise en liquidation amiable à compter du même jour, nommé liquidateur M. COFFART Pierre, demeurant 107 avenue Charles Boutet - 08000 Charleville-Mézières, et fixé le siège de liquidation au siège social.

Mention au R.C.S. de SEDAN.
M2203014

CLOTURE

DE LIQUIDATION



Société d'Avocats
33 rue Dubois Crancé
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE DE LA GRANDE PRAIRIE

Société civile immobilière en liquidation
au capital de 1.440 Euros
Siège social : Hall 3, 18 avenue
Georges Corneau
08000 CHARLEVILLE MEZIERES
389 460 155 R.C.S. Sedan

Suivant décision collective en date du 20 décembre 2021, les associés, après avoir entendu le rapport du liquidateur, ont :

- approuvé les comptes de liquidation ;
- donné quitus au liquidateur et déchargé de son mandat ;

- prononcé la clôture des opérations de liquidation.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SEDAN.

Mention sera faite au R.C.S. de SEDAN.
Pour avis.

M2105154

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

La Directrice départementale des finances publiques de la Somme, 22 rue de l'Amiral Courbet, CS 12613 80026 Amiens cedex 1, curatrice de la succession de Mme SORIGNON NELLY décédée le 29/06/2019 à CHARLEVILLE MEZIERES (08) a établi le compte de la succession qui sera adressé ultérieurement au T.J. Réf. 0808056392/JD.

M2203067

TRIBUNAUX

DE COMMERCE

Par jugement en date du 10/03/2022, le tribunal de commerce de SEDAN a arrêté le plan de redressement judiciaire à l'égard de :

EURL PRESSING DUCAL
7 rue de Mantoue - 08000 CHARLEVILLE MÉZIERES. Activité : Laverie, pressing, retouches. R.C.S. SEDAN B 482 374 345 (2005 B 50123).

Ledit jugement a désigné commissaire à l'exécution du Plan : SELARL BRUCELLE Charles, prise en la personne de Maître Charles BRUCELLE, 1 rue de Lorraine - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

Le Greffier : C. HARDY.

M2202944

LIQUIDATION

JUDICIAIRE

Par jugement en date du 10/03/2022, le tribunal de commerce de SEDAN a prononcé la réouverture de la procédure de liquidation judiciaire de l'entreprise ci-après :

DELL'ATTI Francesco

2 boulevard Gambetta - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES. Activité : Menuiserie, ébénisterie, (fabrication et commerce), maçonnerie (entreprise générale du bâtiment), location de matériel, marchand de biens. R.C.S. SEDAN A 786 812 289 (1968 A 50228).

Ledit jugement a désigné : Liquidateur : SELARL BRUCELLE Charles, prise en la personne de Maître Charles BRUCELLE, 1 rue de Lorraine - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

Le Greffier : C. HARDY.

M2202945

Par jugement en date du 10/03/2022, le tribunal de commerce de SEDAN a ouvert une procédure de liquidation judiciaire à l'égard de :

SARL Métha'Ardennes

1 place de la Victoire 08210 BEAUMONT EN ARGONNE. Activité : Concepteur et créateur d'outils, d'équipement et process de valorisation organique. R.C.S. SEDAN B 830 818 498 (2017 B 00282).

Ledit jugement a désigné : Liquidateur : SELARL BRUCELLE Charles, prise en la personne de Maître Charles BRUCELLE, 1 rue de Lorraine - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire dans le délai de deux mois de l'insertion à paraître au BODACC.

Le Greffier : C. HARDY.

M2202946

Par jugement en date du 10/03/2022, le tribunal de commerce de SEDAN a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :

Madame Aurélie WILBERT

21 rue du Moulin - 08000 CHARLEVILLE MÉZIERES. Activité : Un fonds de commerce de coiffure mixte, parfumerie et produits de beauté, centre d'esthétique capillaire, commerce de prothèse capillaires. R.C.S. SEDAN A 534 996 467 (2019 A 00482).

Ledit jugement a désigné : Liquidateur : SELARL BRUCELLE Charles, prise en la personne de Maître Charles BRUCELLE, 1 rue de Lorraine - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire dans le délai de deux mois de l'insertion à paraître au BODACC.

Le Greffier : C. HARDY.

M2202948

Par jugement en date du 10/03/2022, le tribunal de commerce de SEDAN a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :

SARL PROXIPOIX

18 rue de Terron - 08430 POIX TERRON. Activité : Vente de produits de première nécessité. R.C.S. SEDAN B 840 168 389 (2018 B 00200).

Ledit jugement a désigné : Liquidateur : SELARL BRUCELLE Charles, prise en la personne de Maître Charles BRUCELLE, 1 rue de Lorraine - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire dans le délai de deux mois de l'insertion à paraître au BODACC.

Le Greffier : C. HARDY.

M2202949

Par jugement en date du 10/03/2022, le tribunal de commerce de SEDAN a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :

SARL LEGALLAIS-CHRISTOPHE

6 rue du Daga - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES. Activité : Coiffure mixte. R.C.S. SEDAN B 838 277 283 (2018 B 00093).

Ledit jugement a désigné : Liquidateur : SELARL BRUCELLE Charles, prise en la personne de Maître Charles BRUCELLE, 1 rue de Lorraine - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.

Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire dans le délai de deux mois de l'insertion à paraître au BODACC.

Le Greffier : C. HARDY.

M2202950

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Ardennes / Aube

Par jugement en date du 10/03/2022, le tribunal de commerce de SEDAN a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :

Monsieur Philippe Léon BAILLY
15 place Jean Mermoz - 08220 ROCQUIGNY. Activité : Débit de boissons, vente d'articles de fumeurs, bimbeloterie, vins à emporter, dépôt de journaux, jeux, Quincallerie, restaurant, pizzeria, dépôt de gaz. R.C.S. SEDAN A 877 702 001 (2019 A 00497).

Ledit jugement a désigné : Liquidateur : SELARL Bruno RAULET, prise en la personne de Maître RAULET, 34 rue des Moulins - 51715 REIMS CEDEX.
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire dans le délai de deux mois de l'insertion à paraître au BODACC.
Le Greffier : C. HARDY.
M2202951

Par jugement en date du 10/03/2022, le tribunal de commerce de SEDAN a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :

SARL BT RENOVATIONS
9 Faubourg du Méné - 08200 SEDAN. Activité : Travaux de peinture intérieure et extérieure, homme toutes mains, aménagements, petits travaux de rénovation. R.C.S. SEDAN B 839 226 966 (2018 B 00163).
Ledit jugement a désigné : Liquidateur : SELARL Bruno RAULET, prise en la personne de Maître RAULET, 34 rue des Moulins - 51715 REIMS CEDEX.
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire dans le délai de deux mois de l'insertion à paraître au BODACC.
Le Greffier : C. HARDY.
M2202952

Par jugement en date du 10/03/2022, le tribunal de commerce de SEDAN a ouvert une procédure de liquidation judiciaire simplifiée à l'égard de :

SAS TEKNIFOOD
4 rue de Strasbourg - 08200 SEDAN. Activité : Restauration rapide location d'aires de jeux, location de salle, achat, vente de tous produits alimentaires et non alimentaires, traiteur, organisation d'événements. R.C.S. SEDAN B 830 790 598 (2017 B 00280).
Ledit jugement a désigné : Liquidateur : SELARL Bruno RAULET, prise en la personne de Maître RAULET, 34 rue des Moulins - 51715 REIMS CEDEX.
Les créanciers sont invités à produire leurs créances entre les mains du liquidateur judiciaire dans le délai de deux mois de l'insertion à paraître au BODACC.
Le Greffier : C. HARDY.
M2202953

REDRESSEMENT JUDICIAIRE

Par jugement en date du 10/03/2022, le tribunal de commerce de SEDAN a ouvert une procédure de redressement judiciaire à l'égard de :

SAS ENT.PIERRARD
29 rue de la Briqueterie - 08400 FALAISE. Activité : Taille de pierre, ravalement de façade, location de matériel, restauration de patrimoine, travaux de maçonnerie et terrassement. R.C.S. SEDAN B 832 052 872 (2017 B 00362).
Ledit jugement a désigné : Administrateur Judiciaire : SELARL BRUCELLE Charles, prise en la personne de Maître Charles BRUCELLE, 1 rue de Lorraine - 08000 CHARLEVILLE MEZIERES.
Ledit jugement a fixé provisoirement la date de cessation des paiements au 23/02/2022.
Les créanciers sont invités à déclarer leurs créances entre les mains du mandataire judiciaire susnommé dans le délai de deux mois de l'insertion à paraître au BODACC, à peine de forclusion.
Le Greffier : C. HARDY.
M2202947

AVIS ADMINISTRATIF

COMMUNE DE WARCQ
Avis d'enquête publique
Projet de modification du Plan Local d'Urbanisme

Le Maire de WARCQ a prescrit par arrêté n° 46-2022 du 15 mars 2022, l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme, visant à :

- ouvrir à l'urbanisation une partie de la zone à urbaniser 2AUB de La Mal Campée,
- revoir quelques emplacements réservés.

Cette enquête publique, d'une durée de 33 jours consécutifs se déroulera du lundi 11 avril 2022 au vendredi 13 mai 2022 inclus.

Le siège est fixé à la Mairie de WARCQ (08000) 3 place de la Mairie.
M. François PIERRARD, Négociateur immobilier retraité, a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur.

Durant l'enquête, le dossier est consultable :

- Sous forme « papier » à la Mairie aux jours et heures d'ouverture suivants : de 10 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 15 h 30.
- sous forme numérique sur un poste informatique en mairie de Warcq aux mêmes heures que ci-dessus, et sur le site internet à l'adresse : <https://www.warcq.fr>

opar correspondance adressée à M. le Commissaire-Enquêteur, qui les visera et les annexera audit registre :

- à l'adresse postale suivante : Mairie 3 Place de la Mairie 08000 WARCQ
- par courrier électronique : warcq@orange.fr

pendant les permanences susvisées du Commissaire-Enquêteur.

Les informations environnementales se rapportant à l'objet de l'enquête figurent dans le dossier soumis à l'Enquête Publique et sont consultables dans les formes précisées ci-dessus.

Des informations relatives au dossier de modification du PLU peuvent être demandées auprès du Secrétaire de Mairie, par téléphone au 03.24.56.01.62, par courrier, ou par courriel : warcq@orange.fr

Au terme de cette Enquête Publique, une décision favorable ou défavorable pourra être adoptée par le Conseil Municipal de WARCQ, en tant qu'autorité compétente pour prendre la décision d'approbation de la modification du PLU.

À l'issue de l'enquête publique et une fois qu'ils auront été transmis à la Commune, toute personne intéressée pourra consulter le rapport et les conclusions du Commissaire-Enquêteur pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête :

- À la mairie de Warcq aux dates et heures habituelles d'ouverture,
- Sur le site internet de la Commune.

Le Maire de WARCQ Marie-Annick PIERQUIN
M2203181

Aube

VENTE CESSION ATTRIBUTION D'APPORTS

M. Jean SAUVAGE / SARL «JEAN SAUVAGE»
Avis de cession

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01/02/2022, enregistré au Service des Impôts des Entreprises de TROYES le 09/02/2022 (Dossier 2022 00007686 Référence 1004P01 2022 A 00694) : M. Jean SAUVAGE demeurant 11 rue de Lasnerey - 10290 BERCENAV LE HAYER immatriculé au Répertoire des Métiers de TROYES sous le n° 348 704 099 a vendu à la SARL «JEAN SAUVAGE» Société à responsabilité limitée au capital de 2.000 € dont le siège social est 11 rue de Lasnerey - 10290 BERCENAV LE HAYER immatriculée au R.C.S. de TROYES sous le numéro 908 884 364 le fonds de artisanat de plomberie/chauffage sis et exploité à BERCENAV LE HAYER (10) - 11 rue de Lasnerey comprenant :

- La clientèle.
- L'enseigne, le nom commercial, la clientèle, l'achalandage y attachés, ainsi que le bénéfice de tous traités, conventions, marchés passés avec tous tiers et afférents à l'exploitation du fonds, sous réserve de l'acceptation des cocontractants.
- Le matériel, le mobilier et les ustensiles servant à son exploitation, décrits et estimés article par article dans un état annexé au présent acte.
- Le droit au bail des lieux où est exploité le fonds de commerce présentement vendu tel qu'il est décrit ci après.
- Et plus généralement tous les éléments composant le fonds et nécessaires à son exploitation, ainsi que ledit fonds existe, s'étend, se poursuit et comporte, sans aucune exception ni réserve dans son état actuel, que l'acquéreur déclare bien connaître pour avoir notamment pris connaissance de la comptabilité, factures et autres documents permettant d'en établir la valeur.

Et plus généralement, tous les éléments corporels et incorporels composant ledit fonds et nécessaires à son exploitation.

L'entrée en jouissance a été fixée au 01/02/2022.

La cession a été consentie et acceptée moyennant le prix principal de cent mille (100.000) euros, s'appliquant :

- Aux éléments incorporels, pour 31.380 €.
- Au matériel pour 68.620 €.

Les oppositions seront reçues à BERCENAV LE HAYER (10) où il a été fait, à cette fin, élection de domicile. Elles devront être faites au plus tard dans les dix jours qui suivront la dernière en date des publications légales prévues.

Pour insertion : L'acquéreur.
M2202928

Maître Julien LAPIERRE
Notaire
32 rue Victor Hugo
10110 BAR SUR SEINE

M. MONRAISIN/ IDEES JARDINS
Insertion - Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Julien LAPIERRE, Notaire à BAR-SUR-SEINE (Aube) - 32 rue Victor Hugo, le 15 mars 2022,

Monsieur Alain Paul Jean MONRAISIN, paysagiste, époux de Madame Carole Anne Marie MONIN, demeurant à PARGUES (10210) - 6 rue Ferrée.

Né à BAR SUR SEINE (10110) le 19 février 1966.

A cédé la société dénommée IDEES JARDINS, société à responsabilité limitée au capital de 2.000 €, dont le siège est à AVIREY-LINGEY (10340) - 5 route de Pargues, identifiée au SIREN sous le numéro 909734709 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Un fonds de commerce de de paysagiste, vente de tous produits ou accessoires en relation avec l'activité ainsi qu'avec le plein air, entretien et traitement des vignes sis à , sis à PARGUES (10210) - 6 rue Ferrée lui appartenant, connu sous le nom commercial IDEES JARDINS, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de TROYES, sous le numéro 489703033.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du 15/03/2022, et en a la jouissance à compter du même jour.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 43.000,00 €, s'appliquant aux éléments incorporels pour 40.000,00 €, et au matériel pour 3.000,00 €. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion : Le notaire.
M2203120

CONSTITUTION DE SOCIETE

PICARD CLEMENT
Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à ABBEVILLE du 4 mars 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : FORME SOCIALE : Société à responsabilité limitée. DÉNOMINATION SOCIALE : PICARD CLEMENT. SIÈGE SOCIAL : 12 Rue des Châtaigniers - 10410 SAINT PARES AUX TERTRES. OBJET SOCIAL : - La vente et la distribution de tous produits et fournitures diverses pour les animaux. DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés. CAPITAL SOCIAL : 5.000 €. GÉRANCE : Monsieur PICARD Clément, demeurant 16 B rue du Huit Mai - 80510 LONGPRE LES CORPS SAINTS, assure la gérance. Immatriculation de la société au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour avis : La gérance.
M2202657

SESIA
Société civile au capital de 1.000 euros
Siège social :
19 rue Voltaire - 10800 ST JULIEN LES VILLAS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte SSP en date à TROYES du 10 mars 2022, il a été constitué une société civile au capital de 1.000 €, constituée uniquement d'apports en numéraire et dénommée : SESIA. SIÈGE SOCIAL : 19 rue Voltaire - 10800 ST JULIEN LES VILLAS. OBJET SOCIAL :

- La prise de participation ou intérêts dans toutes sociétés et entreprises françaises ou étrangères (agricoles, industrielles, commerciales, artisanales et immobilières), l'acquisition, la souscription et la détention de droits sociaux par quelque mode que ce soit ;
- L'animation et le contrôle, s'il y a lieu, des sociétés dans lesquelles la société détiendrait une participation ;
- L'acquisition, l'administration et la gestion de tout bien immobilier, bâti ou non bâti en direct ou par l'intermédiaire de sociétés civiles immobilières ;
- Le placement de la trésorerie disponible et notamment l'acquisition et la gestion de toutes valeurs mobilières cotées ou non cotées (actions, obligations, warrants, bons de souscription d'actions, Sicav, FCP) ;
- Toute prestation de management général et de nature administrative, financière et/ou relative aux ressources humaines des entreprises ;
- Toutes prestations de secrétariat, saisies informatiques, etc...
- Le conseil et l'accompagnement en matière de cessions d'entreprises, de recherche de partenaires ou d'investisseurs, de recherche de financements dans le cadre de projets industriels, commerciaux ou immobiliers, de cessions de brevets ou de droits de propriété industrielle, soit de manière directe, soit en ayant recours à la sous-traitance ;
- Le conseil en stratégie d'entreprise, le management, l'audit financier et d'organisation ;
- L'analyse financière et la réalisation de montages financiers dans le cadre de cessions d'entreprises, de projets de développement industriel, immobilier et commercial ;
- L'évaluation d'entreprises ;
- Le contrôle de gestion et la gestion de trésorerie ;
- Le recouvrement de créances ;
- Toutes activités connexes et complémentaires.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au R.C.S. de TROYES. GÉRANCE : M. Raphaël ROTA, demeurant 19 rue Voltaire - 10800 ST JULIEN LES VILLAS. L'agrément obtenu à l'unanimité des associés est requis dans tous les cas de cessions de parts.

Pour avis : La gérance.
M2202909

FIDAL
Société d'Avocats
12 rue Aristide Briand - CS 13057
10012 TROYES CEDEX

CARTIBOISE
Avis de constitution

Aux termes d'un acte s.s.p. en date à TROYES du 11/03/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société civile immobilière. DÉNOMINATION : CARTIBOISE. SIÈGE SOCIAL : 3 boulevard de Danton - 10000 TROYES.

OBJET : L'acquisition, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation, par location ou autrement, de tous immeubles et droits immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement ; La mise à disposition à titre gratuit des actifs immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire au profit de ses associés, directs ou indirects, à charge pour eux de supporter les coûts de fonctionnement de la société ; La mise en garantie partielle ou totale des actifs immobiliers dont elle pourrait devenir propriétaire au profit de ses associés, directs ou indirects.

DURÉE : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL : 1.500 €.

GÉRANCE : Mme Caroline RUELLE, demeurant 7 quai de l'Oise - 75019 PARIS et M. Thibault TREHONDAT, demeurant 7 Quai de l'Oise - 75019 PARIS.

CESSION DE PARTS : Les parts sociales ne peuvent être cédées qu'avec l'agrément de tous les associés.

Immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour avis : Le gérant.
M2202922

OLYAN PARTICIPATION
Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 04 mars 2022 a été constituée une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION : OLYAN PARTICIPATION.

FORME : Société civile de participation.

SIÈGE SOCIAL : 8 route de Verrières, ZAC Des Grevottes - 10450 BREVIANDES.

OBJET : La gestion civile de patrimoine sous toutes ses formes : la prise de participation, l'acquisition et la gestion de valeurs mobilières et de tous autres instruments financiers y compris la prise de participation dans toute société civile ou commerciale.

La gestion de ses participations et de ses fonds libres ; Par placement ou investissement direct.

DURÉE : 99 ans.

CAPITAL : 1.000 €.

GÉRANCE : Madame Angélique BEUVE épouse RIGOUREAU, demeurant 37 rue des Sycomores - 10150 MONTSUZAIN.

CESSION DE PARTS : Les cessions entre ascendantes et descendants en ligne directe sont libres. Toutes autres cessions de parts sociales de la société sont soumises à l'agrément de tous les associés statuant à la majorité de la moitié des voix attachées aux parts émises par la société.

IMMATRICULATION : Au R.C.S. de TROYES.

Pour avis.
M2202931

VOGUE MERRY

Avis est donné de la constitution d'une EURL dénommée «VOGUE MERRY» au capital de 2.000 €, ayant pour objet : Activité de holding ; Dont le siège social est 24 rue Champeaux - 10000 TROYES. DURÉE : 99 années. Le gérant est M. Nicolas SORIA, demeurant 38 avenue de Paris - 77164 FERRIERES EN BRIE. IMMATRICULATION : Au R.C.S. de TROYES.

Pour avis : Le notaire.
M2202955

J.M. HOLDING
Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une EURL dénommée « J.M. HOLDING » au capital de 2.000 €, ayant pour objet : Activité de holding, dont le siège social est 24 rue Champeaux - 10000 TROYES. DURÉE : 99 années. Le gérant est M. Johan, Mohamed, Camille MASTANE demeurant 1 rue du Père Brottier - 77600 BUSSY SAINT GEORGES. Immatriculation au R.C.S. de TROYES.
M2202962

SCI ALYAS KENYA

Acte constitutif : Acte sous seing privé en date du 10 mars 2022. DÉNOMINATION : SCI ALYAS KENYA. FORME : Société civile immobilière. SIÈGE SOCIAL : 9 avenue Major Général Vanier - 10000 TROYES. OBJET : L'acquisition, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation de tous terrains ou immeubles que la société se propose d'acquérir, notamment les droits et biens immobiliers. CAPITAL : 1.000 € divisés en 1.000 parts de 1 € entièrement souscrites et libérées. MONTANT DES APPORTS : En numéraire pour 1.000 €. DURÉE : 99 ans, à compter de la date d'immatriculation de la société au Registre de Commerce et des Sociétés. GÉRANCE : A été désigné à la gérance : M. ZERBO Alyamy, demeurant 1 rue du Printemps - 10120 SAINT GERMAIN. IMMATRICULATION : La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés au greffe du tribunal de commerce de TROYES.

Pour insertion, M. ZERBO A., Ayant reçu pouvoir à cet effet.
M2203016

Etude de Maîtres Marie-Agnès VAN GOETSENHOVEN-SINEGRE et Elodie DEMONGEOT-COURTY
Notaires associées
à NOGENT SUR SEINE (Aube)
1 rue des Moulins

SCHMITZ IMMOBILIER
Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Michèle MUNIGLIA, Notaire membre de la Société «Marie-Agnès Van Goetsenhoven-Sinègre et Elodie Demongeot-Courty, notaires, associées d'une société civile professionnelle titulaire d'un office notarial», à la résidence de Nogent-Sur-Seine (10400), 1 rue des Moulins, le 23 février 2022, enregistré au SPFE DE TROYES le 25 février 2022 sous le numéro 2022 N 00176 a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :

La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

La dénomination sociale est : SCHMITZ IMMOBILIER.

Le siège social est fixé à : FONTAINE-MACON (10400), 48 voie du Clos.

La société est constituée pour une durée de 99 ans.

Le capital social est fixé à la somme de : mille Euros (1.000,00 €).

Les apports sont numéraires.

Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Le gérant est Monsieur Sasha SCHMITZ demeurant 48 Voie du Clos 10400 FONTAINE MACON.

La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TROYES

Pour avis : Le notaire.
M2203102

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube

VIGNOBLE
DUMONT

Suivant acte sous seing privé, en date du 14 Mars 2022, a été constituée une société par actions simplifiée unipersonnelle dénommée «VIGNOBLE DUMONT».

SIEGE SOCIAL : GYE SUR SEINE (10250) - 16 rue de la Vereille.

CAPITAL : 5.000,00 € divisé en 500 actions de 10,00 € chacune.

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. de TROYES.

OBJET SOCIAL : L'exploitation d'un domaine viticole, tous travaux vinicoles et viticoles ainsi que toutes prestations de services viticoles et viticoles.

CLAUSES D'AGREMENT : Les cessions d'actions entre actionnaires ainsi que les transmissions d'actions par voie de succession, de liquidation de communauté de biens entre époux ou de cession, soit à un conjoint, soit à un ascendant ou un descendant pourront s'effectuer librement. Toutes autres cessions ou transmissions d'actions seront soumises à l'agrément préalable de la société.

PREMIER PRESIDENT : Monsieur Arnaud DUMONT, demeurant à GYE SUR SEINE (10250) - 16 rue de la Vereille. M2203116

HOTEL DU
CIRQUE TROYES

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Loïc GUITTON, Notaire associé de la société d'exercice libéral par actions simplifiée « NOT@CTES & Conseils », titulaire d'un Office Notarial sis à LE COTEAU (Loire) 1 rue Carnot et à RIORGES (Loire) 1654 rue de Saint Romain, le 10 mars 2022 a été constituée une société par actions simplifiée ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION : HOTEL DU CIRQUE TROYES.

OBJET : La société a pour objet, en France et à l'étranger :

L'activité d'hôtellerie, restauration et de toutes activités annexes, telles que le service du petit déjeuner, le bar, l'organisation et l'accueil de soirées-étapes et de séminaires, la vente de produits à emporter, ainsi que toutes autres activités connexes se rattachant à l'activité principale.

Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

SIEGE SOCIAL : TROYES (10000) - 5 B rue de Preize.

CAPITAL SOCIAL : Mille € (1.000,00 €) uniquement en numéraire et entièrement libéré divisé en 100 actions de 10 € chacune.

DUREE : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S.

CESSIONS D' ACTIONS EN CAS DE PLURALITE D' ASSOCIES : Les cessions entre associés seuls sont libres. Les autres sont soumises à l'agrément de la majorité en nombre des associés représentant au moins les deux tiers des actions.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE :

Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective

Chaque action donne le droit de participer aux décisions collectives des associés et donne droit à une voix.

L'exercice social commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

PRESIDENT :

Monsieur Baojun YU, gérant Bar/ tabac, époux de Madame Xiaoyun DAI, demeurant à PARIS 10ÈME ARRONDISSEMENT (75010) - 52 rue du Faubourg Saint Martin.

Né à MANCHOU, KUANDIAN (CHINE) le 6 janvier 1980.

De nationalité Française Résident au sens de la réglementation fiscale.

Nommé aux termes des statuts pour une durée illimitée

La société sera immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES.

Pour avis : Le notaire.

M2203057

Etude de Maîtres
Catherine DEPOISSON,
Stéphanie ROYER
et Jocelyn NICOLAS

Notaires associés
à BAR SUR AUBE (Aube)
26 rue du Général Vouillemont

SCI VANITY.CASE

Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date du 11 mars 2022, la collectivité des associés de la société dénommée «SCI VANITY.CASE», Société civile immobilière au capital de 240,00 €, d'une durée de 99 ans à compter de l'immatriculation, ayant pour objet l'acquisition et la gestion de biens immobiliers, dont le siège est à COUVIGNON (10200), identifiée au SIREN sous le numéro 441 175 619 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TROYES, a pris acte :

- Du transfert de siège social de la SCI VANITY.CASE en l'adresse suivante : BAR SUR AUBE (10200), 1 place Aubertin. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence ;

- De la rectification d'une erreur matérielle du Greffe concernant le capital social indiqué sur le Kbis qui était différent de celui résultant des statuts. Le capital social est bien de 240,00 €.

Pour avis : Le Notaire.

M2203023

MODIFICATION

DE STATUTS

ASSOCIATION
D'IMAGERIE
MEDICALE

SELARL de Médecin
au capital de 35.721 Euros
Siège social :

17 rue Baltet
10120 ST ANDRE LES VERGERS
483 310 512 R.C.S. Troyes

Avis de modification

Le 13 décembre 2021, les associés ont à l'unanimité nommé en qualité de cogérant Monsieur Francesco TOSO demeurant 20 rue Paillot de Montabert - 10000 TROYES à compter du 17 janvier 2022.

Dépôt légal au R.C.S. de TROYES. M2202752



155 avenue Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél : 03.25.45.10.69

M.P.I.
MECANISATION
POUR LA
PRODUCTION
INDUSTRIELLE

Société à responsabilité limitée
au capital de 4.500,00 Euros
Siège social : 300 rue aux Fèvres
10320 SOULIGNY
489 355 065 R.C.S. Troyes

L'AGE du 02/03/2022 a décidé à compter du 02/03/2022 de transférer le siège social au 300 rue aux Fèvres à SOULIGNY (10320) et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis : La gérance.

M2202762

LIBRAIRIE
GALERIE
VOLTAIRE

Aux termes des décisions unanimes en date du 11/02/2022, la collectivité des associés de la société LIBRAIRIE GALERIE VOLTAIRE, SAS au capital de 10.000 € ayant son siège social 18 rue Gornet Boivin - 10100 ROMILLY SUR SEINE, immatriculée au R.C.S. de TROYES sous le n° 823 961 636, a décidé de transférer le siège social du 18 rue Gornet Boivin - 10100 ROMILLY SUR SEINE, au 2,4 place des Martyrs - 10100 ROMILLY SUR SEINE à compter du 11/02/2022 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. M2202803

CLC TROYES

Société par actions simplifiée à associé unique
au capital de 200.000 Euros
Siège social :

Zone d'Activités Commerciales des
Mercières 6 rue des Vignes
10410 VILLECHÉTIF
393 023 890 R.C.S. Troyes

Suivant procès-verbal en date du 1^{er} février 2022, l'associé unique a pris acte :

- de la nomination en qualité de Président de la société TRIGANO, S.A. dont le siège est situé 100 rue Petit 75019 PARIS - RCS Paris 722 049 459 en remplacement de la société FINANCIERE NICOLAS CLASADONTE ;

- de la nomination en qualité de Directeur général de la société FINANCIERE C.L.C., S.A.S. dont le siège est situé Route de Villiers-en-Lieu 52100 SAINT-DIZIER - RCS Chaumont 423 434 729.

Mention sera portée au RCS de TROYES. M2202851

FIDAL

Société d'Avocats
12 rue Aristide Briand - CS 13057
10012 TROYES CEDEX

MIRABEL

Société civile
au capital de 1.045.925 Euros
Siège social : 4 rue du lion
10270 LUSIGNY SUR BARSE
328 592 316 R.C.S. Troyes

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 4.3.2022, le capital social a été réduit de 143 € pour être ramené de 1.045.925 € à 1.045.782 € par voie de rachat et d'annulation de 143 parts sociales.

Les statuts ont été modifiés en conséquence

Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.

La gérance.

M2202970

ANDYS EA
SOLUTIONS

Société par actions simplifiée
au capital de 3.000 Euros
porté à 2.400 Euros
Siège social :

2 rue Gustave Eiffel, Technopole de
l'Aube 10
10430 ROSIERES PRES TROYES
878 008 945 R.C.S. Troyes

L'assemblée générale extraordinaire des associés du 1^{er} décembre 2021 a décidé de réduire le capital social de 600 € pour le ramener de 3.000 € à 2.400 € par voie de rachat et d'annulation de 600 actions.

Le président, par délibération en date du 24 janvier 2022, a constaté que cette réduction de capital se trouvait définitivement réalisée à cette même date.

Les mentions antérieurement publiées relatives au capital social sont ainsi modifiées :

ARTICLE 8 - CAPITAL SOCIAL
ANCIENNE MENTION : Le capital social est fixé à trois mille Euros (3.000 €).

Nouvelle mention :
Le capital social est fixé à deux mille quatre cents euros (2 400 euros).

Pour avis : Le président.

M2203020



42 bd Gambetta - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

BERRIOT
LINSELLE SARL

SARL au capital de 37.000 Euros
Siège social :
10600 LA CHAPELLE SAINT LUC
22 rue Jean-Baptiste Colbert
R.C.S. Troyes 382 382 620

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 01/03/2022, il a été décidé d'étendre l'objet social, à compter du 01/03/2022 aux activités suivantes : Réalisation de tous travaux de peinture et d'isolation intérieures et extérieures, de ravalement de façade, de revêtements muraux et de revêtement de sols. Vente de tous produits et matériels de peinture, d'isolation et de revêtement.

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.

Pour avis.

M2203045



42 bd Gambetta - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

AMJ COURTAGES

Société à responsabilité limitée
au capital de 2.000 Euros
Siège social :
2 rue du Commandant Cousteau
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
R.C.S. Troyes 819 930 314

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique du 01/03/2022, il a été décidé d'étendre l'objet social, à compter du 01/03/2022 aux activités suivantes : La construction, l'acquisition, l'administration, la gestion par location ou autrement et la vente de tous immeubles et biens immobiliers. Toutes activités de marchand de biens en immobilier, à savoir l'achat de biens immobiliers en vue de leur revente, toutes opérations de maîtrise d'œuvre, de promotions immobilières et de construction vente. Toutes prestations de conseils en matière d'investissements immobiliers et de gestion de patrimoine immobilier.

L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention sera faite au R.C.S. de TROYES.

Pour avis.

M2203046



155 avenue Echenilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél : 03.25.45.10.69

BETRADE
INTERNATIONAL

Société par actions simplifiée
au capital de 1.000,00 Euros
Siège social :
83 rue Jean de la Fontaine
10300 SAINTE SAVINE
815 112 859 R.C.S. Troyes

Selon décisions du 01/03/2022, l'associé unique a décidé, à compter du 01/03/2022 de transférer le siège social au 18 rue des Prés de Lyon à LA CHAPELLE SAINT LUC (10600) et de modifier en conséquence l'Article 4 des Statuts.

Pour avis : Le président.

M2203053

SOFITIS

Société à responsabilité limitée
au capital social de 7.800 Euros
Siège social :
34 rue LA Fontaine
10440 LA RIVIERE DE CORPS
301 772 182 R.C.S. Troyes

Aux termes du procès-verbal du 9 mars 2022, l'associé unique a, à compter du même jour, décidé de transférer le siège social de la société au 305 route de Fallières - 88200 SAINT NABORD.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

La société sera radiée au R.C.S. tenu par le greffe du tribunal de commerce de TROYES et immatriculée au R.C.S. tenu par le greffe du tribunal de commerce d'EPINAL.

Pour avis.

M2203044



42 bd Gambetta - 10000 TROYES
Tél. : 03.25.71.46.30

MEDIC-
ASSISTANCE

Société à responsabilité limitée
au capital de 50.000 Euros
Siège social :
4 avenue Tricoche Maillard
10160 AIX VILLEMAUR PALIS
794 260 125 RCS Troyes

Aux termes des décisions unanimes des associés en date du 16 décembre 2021, dont la réalisation définitive a été constatée par les associés aux termes de l'AGE en date du 10 mars 2022, le montant du capital social a été ramené de 50.000 € à 30.000 €, par voie de réduction de capital non motivée par des pertes et par annulation de 2.000 parts sociales de 10 € de valeur nominale.

Aux termes des décisions unanimes des associés en date du 10 mars 2022, les associés ont décidé :

- de l'augmentation du capital d'une somme de 21.260 € par apport en numéraire, pour le porter de 30.000 € à 51.260 € ;

- de nommer en qualité de cogérant pour une durée indéterminée à compter du 10/03/2022, Madame Marie COLLARD, demeurant 10 voie du Moulin à ORVILLIERS SAINT JULIEN (10170).

Les articles 6 et 7 des Statuts ont été modifiés en conséquence.

L'inscription modificative sera effectuée au RCS de TROYES.

Pour avis.

M2203064

INSEDO

SAS au capital de 3.800 Euros
Siège social :
56 GRANDE RUE INSEDO
10190 BERCEY EN OTHE
528 200 181 RCS de Troyes

L'AGE du 31/12/2021 a décidé de :
- Prendre acte de la cessation des fonctions de Directeur Général de M. FASSEUR Laurent
- La SAS devient une SASU
Mention au RCS de Troyes M2203123

SOUFFLET
NEGOCE

Société par actions simplifiée
au capital de 9.294.000 Euros
Siège social :
Quai du Général Sarraill
10400 NOGENT SUR SEINE
345 322 846 R.C.S. Troyes

L'associé unique de SOUFFLET NEGOCE en date du 10/03/2022 a nommé la société ERNST & YOUNG AUDIT, SAS ayant son siège social, 1-2 place des saisons - PARIS LA DEFENSE 1 - 92400 COURBEVOIE, (334 366 315 R.C.S. NANTERRE), en qualité de co-commissaire aux comptes titulaire.

M2203184

SAS «Champagne
FEVRIER
Jean-Marie»

Société par Actions Simplifiée
au capital de 450.000 Euros
Siège social :
5 rue des Vignes
10250 GYE SUR SEINE
RCS Troyes 333 511 582

Aux termes du procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire du 10/02/2022, les associés ont décidé, à compter du même jour, d'étendre l'objet social aux activités suivantes :

- La prise de participation dans toutes sociétés, et notamment dans des sociétés d'exploitation agricole, viticole ou immobilière, la gestion de ces participations et la gérance de toutes sociétés ;

- L'acquisition, la vente, la propriété, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous biens et droits immobiliers bâtis ou non bâtis dont elle peut devenir locataire ou propriétaire, usufruitière, nue-proprétaire, par voie d'acquisition, de construction, d'échange, d'apport ou autrement sur le territoire français et les territoires étrangers limitrophes ;

- La gestion administrative sous forme de gérance ou non de toutes entreprises ou sociétés.

Mention sera faite au RCS de TROYES.

Pour avis.

M2203156

BARBE

Société en nom collectif
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
18 rue Maryse Bastié
10600 BARBEREY SAINT SULPICE
814 119 871 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une assemblée générale en date du 21 février 2022 : L'assemblée générale a pris acte de la démission de Monsieur SANCHEZ NATHAN, demeurant à SAINT SAVINE (10300), 59 rue Jean de la Fontaine de ses fonctions de cogérant de la société BARBE avec effet au 18 février 2022.

Pour avis.

M2203172

BARBE

Société en nom collectif
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
18 rue Maryse Bastié
10600 BARBEREY SAINT SULPICE
814 119 871 R.C.S. Troyes

Aux termes d'une assemblée générale en date du 28 février 2022 : Madame FOUCHERET LAURE, demeurant à TROYES (10000), 9 rue Brulard, a été nommée cogérante de la société, à compter du 1^{er} mars 2022.

Pour avis.

M2203174

SILOS NEGOCE

Société par actions simplifiée
au capital de 128.000 Euros
Quai du Général Sarraill
10400 NOGENT SUR SEINE
736 220 237 RCS Troyes

Le Conseil d'Administration du 07/10/2021 a pris acte de la désignation de M. Jean-Olivier LHUISSIER, en qualité de représentant permanent de la Société SEPAC-COMPAGRI, Administrateur au sein de la Société SILOS NEGOCE, en remplacement de M. Hervé LAUNOIS.

M2203084

POURSUITE D'ACTIVITE

SARL OVIPAILLE

Aux termes d'une AGE du 15/02/2022, les associés de la SARL OVIPAILLE, société à responsabilité limitée au capital de 7.622,45 €, ayant son siège social 1 rue Boisambert, Plessis Gatebled la Louptière Thénard - 10400 NOGENT SUR SEINE, immatriculée au R.C.S. de TROYES sous le n° 418 128 955, statuant en application de l'article L. 225-248 du Code de commerce, ont décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la société.

M2202587

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aube / Aisne

LE GARDE CHAMPETRE

Société par actions simplifiée au capital de 5.000 Euros
Siège social :
50 route des Riceys
10250 GYÉ SUR SEINE
842 388 118 R.C.S. Troyes

Par procès-verbal en date du 30 novembre 2020, l'assemblée générale, réunie à titre extraordinaire, a décidé, après avoir constaté que les capitaux propres de la Société sont inférieurs à la moitié du capital social, conformément aux dispositions de l'article L 223-42 du Code de commerce de ne pas dissoudre la société.

R.C.S. TROYES.

Pour avis : La présidente.

M2202731

FUSION

Maître Jean-Michel DE VREESE

Notaire à ESSOYES (10360)

ELIP

Société civile
Capital social : 784.320,00 Euros
Siège social : 31 Grande Rue
10250 NEUVILLE SUR SEINE
R.C.S. Troyes n°513 339 919

Avis de fusion absorption et de modification de capital

1. Aux termes d'un projet de fusion par acte SSP du 30/09/2021, la SAS LES DAMES DES VIGNES, société par actions simplifiée au capital de 888.000 € dont le siège est à NEUVILLE SUR SEINE (10250), immatriculée au R.C.S. de TROYES sous le n°333.098.499, a transféré à la société ELIP, sous les garanties ordinaires de fait et de droit, et sous réserve de la réalisation des conditions suspensives prévues au traité de fusion, l'universalité de son patrimoine dans l'état où il se trouve à la date de réalisation de la fusion, sans exception ni réserve, y compris les éléments d'actif et de passif résultant des opérations qui seraient effectuées jusqu'à la date de réalisation de la fusion.

2. Aux termes d'un acte reçu par Me DE VREESE, notaire à ESSOYES, le 11/02/2022, contenant décisions unanimes, les actionnaires de la SAS LES DAMES DES VIGNES et les associés de la société civile ELIP, ont approuvé le traité et transmission universelle du patrimoine de la SAS LES DAMES DES VIGNES à la société ELIP.

En rémunération de cet apport par fusion-absorption, ELIP a augmenté son capital social de 104.000 € par l'émission de 6.500 parts nouvelles de 16 € chacune, attribuées aux associés de LES DAMES DES VIGNES à raison de 1 part d'ELIP pour 1 part de LES DAMES DES VIGNES et il a été constaté une prime de fusion de 27.888,63 €. Il a été procédé à l'annulation de la participation d'ELIP à hauteur de 737.000 € et il a été constaté un boni de fusion de 257.237,37 €. Par suite, le capital est désormais fixé à 888.320 €.

La fusion a pris effet juridiquement le 11/02/2022 et comptablement et fiscalement rétroactivement à compter du 01/07/2021.

Pour avis : Le notaire.

M2202967

DISSOLUTION DE SOCIETE

AUX JARDINS VERTS

SAS au capital de 1.000 Euros
Siège social :
16 rue Danton
10150 PONT SAINTE MARIE
884 706 565 R.C.S. Troyes

Selon l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 février 2022, la collectivité des actionnaires accepte à compter du 28 février 2022, la dissolution anticipée de la société et la mise en liquidation amiable ainsi que de nommer en qualité de liquidateur M. DERIVAUX Thomas, demeurant 16 rue Danton - 10150 PONT SAINTE MARIE et fixe le siège de la liquidation au 16 rue Danton - 10150 PONT SAINTE MARIE.

Pour insertion M. DERIVAUX T.

Ayant reçu pouvoir à cet effet

M2202634



155 avenue Echerilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél : 03.25.45.10.69

SCI TURENNE 579

Société civile immobilière au capital de 1.000,00 Euros
Siège social :
10 rue de Turenne - 10000 TROYES
448 859 678 R.C.S. Troyes

L'AGE du 31/12/2021 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel. Elle a nommé comme liquidateur, Monsieur Alain HATIER, demeurant 43 avenue de Strasbourg à METZ (57070), pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé 43 avenue de Strasbourg à METZ (57070). C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2202494

Maître Jean-Michel DE VREESE

Notaire à ESSOYES (10360)

LES DAMES DES VIGNES

Société par actions simplifiée
Capital : 888.000,00 Euros
Siège social :
10250 NEUVILLE SUR SEINE
R.C.S. Troyes 333.098.499

Avis de dissolution - Fusion-Absorption

Aux termes d'un acte reçu par Me DE VREESE, notaire à ESSOYES, le 11/02/2022, contenant décision unanime des associés, les associés ont approuvé le traité de fusion du 21/11/2021 prévoyant l'absorption de la société LES DAMES DES VIGNES par la société ELIP, société civile au capital de 784.320 € dont le siège est à NEUVILLE SUR SEINE (10250) - 31 Grande Rue, immatriculée au R.C.S. de TROYES sous le n°398220509

Par AGE du 22/09/2021, les associés ont décidé la dissolution anticipée, sans liquidation, de la SAS LES DAMES DES VIGNES et la transmission universelle de son patrimoine à la société absorbante et les parts sociales émises par cette dernière ont été directement attribuées aux associés de la société absorbée.

Par AGE du 30/09/2021, les associés de la société ELIP, société absorbante, ont approuvé la fusion et procédé à l'augmentation corrélative de son capital, la fusion-absorption et la dissolution de la SAS LES DAMES DES VIGNES sont devenues définitives.

La date de réalisation de la fusion est fixée au 11/02/2022 et sa date d'effet d'un point de vue comptable et fiscal est fixée rétroactivement au 01/07/2021.

Conformément aux art. 1844-5 al. 3 du Cciv. et 8 du décret n°78-704 du 03/07/1978, les créanciers de la SAS LES DAMES DES VIGNES peuvent faire opposition à la dissolution de la société dans un délai de 30 jours à compter de la publication du présent avis. Ces oppositions doivent être présentées devant le TGI de TROYES.

Cette dissolution met fin aux fonctions de gérante de Mme Emmanuelle HERARD.

Pour avis : Le Notaire.

M2202968

SCI RIVES ST MARTIN

Société civile immobilière au capital de 4.500,00 Euros
Siège social :
ST ANDRE LES VERGERS (10)
22 rue Gilbert Médéric
R.C.S. Troyes 529 948 598

Dissolution anticipée

Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire du 7 janvier 2022 ;

Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société SCI RIVES ST MARTIN à compter du 7 janvier 2022 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale a nommé comme liquidateur Mr Jean-Marie LECLOUX, demeurant à ST ANDRE LES VERGERS (10), 22 rue Gilbert Médéric et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif.

Le siège de la liquidation est fixé au domicile du liquidateur. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TROYES.

Pour avis : Le liquidateur.

M2202979

STATION SERVICE DU FROID

STATION SERVICE DU FROID - SAS au capital de 3.125 € - 7 Rue de l'Echevin - 10150 CHARMONT SOUS BARBUISE - RCS TROYES 652 881 046. Aux termes d'une délibération en date du 30/11/2021, l'assemblée générale a décidé la dissolution anticipée de la société à compter de ce jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel en conformité des dispositions statutaires et des articles L.237-1 et suivants du Code de Commerce. Elle a nommé comme liquidateur Madame Francine ROFFÉ demeurant 7 Rue de l'Echevin - 10150 CHARMONT SOUS BARBUISE et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé 7 Rue de l'Echevin - 10150 CHARMONT SOUS BARBUISE. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de TROYES.

Pour avis.

M2202819

CLOTURE

DE LIQUIDATION



155 avenue Echerilly
10120 SAINT ANDRE LES VERGERS
Tél : 03.25.45.10.69

SCI TURENNE 579

Société civile immobilière en liquidation au capital de 1.000,00 Euros
Siège social :
10 rue de Turenne - 10000 TROYES
448 859 678 R.C.S. Troyes

L'AGO du 31/12/2021 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, donné à celui-ci quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du même jour. Dépôt des comptes de liquidation au greffe du tribunal de commerce de TROYES.

Pour avis : Le liquidateur.

M2202495

AUX JARDINS VERTS

SAS au capital de 1.000 Euros
Siège social :
16 rue Danton
10150 PONT SAINTE MARIE
884 706 565 R.C.S. Troyes

Selon l'Assemblée Générale Extraordinaire du 28 février 2022, la collectivité des actionnaires accepte la clôture de la liquidation amiable de la société à compter du 28 février 2022.

Les actionnaires approuvent les comptes définitifs sur l'ensemble des opérations de la liquidation effectuée.

Les pièces relatives à la liquidation seront déposées au Greffe du tribunal de Commerce de TROYES, en annexe au R.C.S.

Pour insertion, Mr DERIVAUX T.

Ayant reçu pouvoir à cet effet

M2202636

TUILERIE BRIQUETERIE SAINT MARTIN D'AMANCE

Société à responsabilité limitée en liquidation au capital de 3.600 Euros
Siège :

4 rue Jean Collot - 10140 AMANCE

Siège de liquidation :

4 rue Jean Collot - 10140 AMANCE

799 835 756 R.C.S. Troyes

L'assemblée générale réunie le 28 février 2022 au siège de la liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Amaury BEAUFORT, demeurant 6 Faubourg de Troyes à BAR SUR SEINE (10110), de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 31 décembre 2021.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.

M2202713

SAINT MARTIN D'AMANCE

Société civile en liquidation au capital de 3.600 Euros
Siège social : AMANCE 10140
4 rue Jean Collot
Siège de liquidation : 4 rue Jean Collot 10140 AMANCE
799 833 769 R.C.S. Troyes

Avis de clôture de liquidation

L'assemblée générale réunie le 28 février 2022 au 4 rue Jean Collot - 10140 AMANCE a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Amaury BEAUFORT, demeurant 6 Faubourg de Troyes - 10110 BAR SUR SEINE, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du 31 décembre 2021.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de TROYES, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2202783

STATION SERVICE DU FROID

STATION SERVICE DU FROID - SAS en liquidation au capital de 3.125 € - 7 Rue de l'Echevin - 10150 CHARMONT SOUS BARBUIS - RCS TROYES 652 881 046. Aux termes d'une délibération en date du 31/12/21, l'assemblée générale, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé les comptes de liquidation, a donné quitus au liquidateur et l'a déchargé de son mandat puis a prononcé la clôture des opérations de liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de TROYES.

Pour avis.

M2202820



Expertise-comptable Audit - Conseil

1, rue Louis Momy
10000 TROYES
03 25 73 82 92

SCI VAUGUILLETES 89

Clôture de liquidation

L'assemblée générale ordinaire de la société SCI VAUGUILLETES 89, société civile immobilière en liquidation au capital de 15.244,90 €, dont le siège social est 20 rue Paillot de Montabert - 10000 TROYES, 319 659 975 R.C.S. TROYES, réunie le 10 mars 2022, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur David DEROUSSIS, demeurant 20 rue Paillot de Montabert - 10000 TROYES de son mandat de liquidateur, donné quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation rétroactivement au 31 décembre 2021. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de TROYES, en annexe au R.C.S.

Le liquidateur.

M2203173

CHANGEMENT DE

REGIME MATRIMONIAL



EPOUX COIGNET

Changement de régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Amélie GRAMMATICO, Notaire titulaire d'un Office Notarial à SAINT LYE (10180), 3 Place de l'église, CRPCEN 10068, le 15 mars 2022, a été régularisé le changement de régime matrimonial portant adoption de la COMMUNAUTE UNIVERSELLE avec attribution intégrale au conjoint survivant, entre : Monsieur Patrick Stanislas COIGNET, Retraité, et Madame Béatrice Marcelle Janine MAURY, Retraîtée, demeurant ensemble à SAVIERES (10600) - 703 route de Troyes. Monsieur est né à CAMBRAI (59400), le 24 février 1957, Madame est née à TROYES (10000), le 4 juin 1961. Mariés à la mairie de TROYES (10000), le 23 août 1980 sous le régime de la communauté de biens réduite aux acquêts régi par les articles 1400 et suivants du Code civil, aux termes de leur contrat de mariage reçu par Maître Roger MICHEL, alors notaire à TROYES (10000), le 21 juillet 1980.

Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion en l'office notarial de Maître Amélie GRAMMATICO, notaire à SAINT LYE (10180), où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion conformément aux dispositions de l'article 1397 du Code Civil.

M2203202

SUCCESSION

VACANTE

SUCCESSION VACANTE

Par décision du TJ de Troyes en date du 21/02/2022 le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, a été nommé curateur de la succession vacante de M. FORET Maurice Jean André décédé le 09/07/2021 à Troyes (10). Réf. 0218084774/GH. Les créanciers doivent déclarer leur créance par lettre recommandée avec AR.

M2202895

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curateur de la succession de M. PITET Francis Louis Simon décédé le 15/05/2020 à TROYES (10) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218064324/JG. M2203104

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curateur de la succession de Mme ROYER divorcée MAZEAU Monique Marie décédée le 02/03/2021 à BRIENNE LE CHATEAU (10) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218076090/JG. M2203108

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curateur de la succession de M. TRASSOUDAIN Alain Pierre Jean décédé le 31/12/2020 à TROYES (10) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218080539/JG. M2203110

SUCCESSION VACANTE

Le Directeur régional des finances publiques de Côte-d'Or, 25 rue de la Boudronnée 21047 Dijon cedex, curateur de la succession de M. VARNIER Lucien décédé le 03/05/2019 à TROYES (10) a établi l'inventaire et le projet de règlement du passif. Réf. 0218068420/JG. M2203112

AVIS DIVERS

M. BERTRAN de BALANDA

Par testament du 20/06/2017 déposé au rang des minutes de Maître GRANGE Laurent notaire à 47 rue Pierre Sauvage - 60200 COMPIEGNE, suivant procès-verbal dont la copie authentique a été reçue par le tribunal de grande instance de TROYES, M. BERTRAN de BALANDA Flavian demeurant de son vivant à 3 route de Soulaines Les Sylphes - 10200 BAR SUR AUBE, né(e) le 30/11/1979 à PERTUIS, décédé le 19/01/2022 à BAR SUR AUBE, a institué un ou plusieurs légataires universels : Mme BERNAD Agatha demeurant 3 route de Soulaines Les Sylphes - 10200 BAR SUR AUBE. Les oppositions seront reçues dans le délai d'un mois à compter du 11/03/2022 entre les mains du Notaire chargé du règlement de la succession.

Pour avis : Maître GRANGE Laurent.

M2202920

Aisne

CONSTITUTION

DE SOCIETE

EPSILON

Suivant acte SSP du 16 mars 2022, il a été constitué la société suivante : DÉNOMINATION : EPSILON. FORME : SARL. SIÈGE SOCIAL : 12 bis boulevard Paul Doumer - 02200 SOISSONS.

OBJET : Tous conseils en matière de management et de développement auprès de toutes entreprises ; toutes prestations de services administratives et informatiques ; toutes prestations de services commerciales et de management ; toutes prises de participations dans toutes formes de sociétés, la propriété, la gestion, l'administration par tous moyens de l'ensemble de ces participations qu'elle viendrait à acquérir.

DURÉE : 99 ans. CAPITAL : 2.000 €. GÉRANT : M. Antoine MARTINO, demeurant 94 rue du Paradis - 02200 SOISSONS.

Immatriculation au R.C.S. de SOISSONS. M2203157

Toutes les annonces légales de votre département sur matot-braine.fr

Aisne

Octav
Société d'Avocats
8 rue Camille Lenoir - 51100 REIMS

AC IMMO

Société civile immobilière
au capital de 1.000 Euros
Siège social :
46 rue des Patriotes
02100 SAINT QUENTIN
En cours d'immatriculation R.C.S.
Saint Quentin

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé signé par voie de signature électronique via DocuSign® conformément à l'article 1367 du Code civil en date du 14/03/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME SOCIALE : Société civile immobilière.
DÉNOMINATION SOCIALE : AC IMMO.

SIÈGE SOCIAL : 46 rue des Patriotes - 02100 SAINT QUENTIN.

OBJET SOCIAL : La vente, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement d'immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'échange, d'apport ou autrement, ladite activité ayant exclusivement un caractère civil.

DURÉE DE LA SOCIÉTÉ : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés.

CAPITAL SOCIAL : 1.000 €, constitué uniquement d'apports en numéraire.

GÉRANCE : M. Alexis COEUGNIET, demeurant 46 Rue des Patriotes 02100 SAINT QUENTIN.

CLAUSES RELATIVES AUX CESSIONS DE PARTS : agrément requis pour les cessions à des tiers ; agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la Société au Registre du Commerce et des Sociétés de SAINT QUENTIN.

Pour avis.

M2203061

WILDE GROUP

Avis de constitution

Par acte sous seing privé en date du 10 mars 2022, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :

FORME : Société par actions simplifiée unipersonnelle.

DÉNOMINATION : WILDE GROUP.
SIEGE SOCIAL : CRECY SUR SERRE (02270), 6 place des Alliés.

OBJET : La Société a pour objet social en France et à l'étranger : Toutes activités de prestations de services et notamment la prestation de services agricoles ; La propriété et la gestion d'un portefeuille de valeurs mobilières, droits sociaux ou tous autres titres ; La propriété, la mise en valeur, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles et droits immobiliers.

DURÉE : 99 années.
CAPITAL : 5.000 € par apports en numéraire.

EXERCICE DU DROIT DE VOTE : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, dans les conditions prévues par la loi et les présents statuts, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Chaque action vaut une voix.

AGREMENT ET DROIT DE PREEMPTION : Tant que la Société demeure unipersonnelle, toutes les transmissions d'actions s'effectuent librement. En cas de pluralité d'associés, les actions ne peu-vent être cédées y compris entre associés, au profit du conjoint, d'un ascendant ou d'un descendant d'un associé, ou résultant d'une dévolution successorale ou de la liquidation d'une communauté de biens entre époux, qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés.

PRESIDENT : Monsieur Arnaud DE WILDE, demeurant à CRECY SUR SERRE (02270) - 6 Place des Alliés, pour une durée indéterminée.

IMMATRICULATION : au R.C.S. de SAINT QUENTIN.

Pour avis.

M2203203

SUPER MARCHÉ
ED EXPRESS

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 11 mars 2022 à Paris, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

DÉNOMINATION SOCIALE : SUPER MARCHÉ ED EXPRESS.

FORME : Société par actions simplifiée.

SIÈGE SOCIAL : 10 rue Saint Quentin - 02200 SOISSONS.

OBJET : L'exploitation d'un commerce de détail de biens alimentaires et non alimentaires, et généralement toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières, et immobilières pouvant s'y rapporter directement ou indirectement.

DURÉE : 99 ans.
CAPITAL SOCIAL : 10.000 €.

PRESIDENT : Issac HANOUN demeurant 10 rue Saint Quentin - 02200 SOISSONS.

La société sera immatriculée au R.C.S. de SOISSONS.
M2202963

MODIFICATION

DE STATUTS

SCEV PIERRE-GRATIOT

SCEV au capital de 130.000 Euros
21 rue de Perpeigneux
02310 SAULCHERY
R.C.S. : Soissons 505 246 454 00019

Modification

Aux termes d'une délibération de l'assemblée extraordinaire des associés réunie le 25 février 2022, il a été pris acte du transfert du siège social, intervenu le 1^{er} janvier 2022, au 23 bis rue de Perpeigneux - 02310 SAULCHERY

L'inscription modificative sera effectuée au Greffe du Tribunal de Commerce de SOISSONS.

Pour avis et mention : La gérance.

M2202303

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

57 Chaussée du Port
CS 90157
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX
Tél. : 03.26.68.39.58

GROUPEMENT
FONCIER
AGRICOLE de LA
BONNE MINE

Groupelement Foncier Agricole
au capital de 204.434,13 Euros
Siège social :
8 rue Garinet
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
419 281 225
RCS Châlons en Champagne

Aux termes d'une délibération en date du 01/03/2022, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 8 rue Garinet, 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE au 11 rue des Billards - 02400 CHATEAU-THIERRY à compter de ce jour entraînant la modification l'article 4 des statuts et l'immatriculation au RCS de SOISSONS. La Société dont l'objet social est la propriété et l'administration par dation à bail uniquement de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine a été constituée pour 99 années à compter du 19 juin 1998.

Pour avis : La gérance.

M2202466

FCN
EXPERTISE
AUDIT
CONSEIL

57 Chaussée du Port
CS 90157
51008 CHALONS EN CHAMPAGNE CDX
Tél. : 03.26.68.39.58

GROUPEMENT
FONCIER
AGRICOLE DES
MONNETS

Groupelement foncier agricole
au capital de 135.527,18 Euros
Siège social :
8 rue Garinet
51000 CHALONS EN CHAMPAGNE
419 281 076
R.C.S. Châlons en Champagne

Aux termes d'une délibération en date du 01/03/2022, l'AGE a décidé de transférer le siège social du 8 rue Garinet - 51000 CHALONS EN CHAMPAGNE au 11 rue des Billards - 02400 CHATEAU THIERRY à compter de ce jour entraînant la modification de l'article 4 des statuts et l'immatriculation au RCS de SOISSONS. La Société dont l'objet social est la propriété, l'administration par dation à bail uniquement de tous les immeubles et droits immobiliers à destination agricole composant son patrimoine a été constituée pour 99 années à compter du 19 juin 1998.

Pour avis : La gérance.

M2202475

IMAGERIE
MEDICALE
CHAUNOISE

SELARL
au capital de 800.000 Euros
Siège social :
17 place Bouzier
02300 CHAUNY
433 910 064 R.C.S. Saint Quentin

Aux termes des décisions unanimes des associés en date du 8 mars 2022 il a été décidé de transformer la société en SOCIETE D'EXERCICE LIBERAL PAR ACTIONS SIMPLIFIEE.

Cette transformation n'entraînera pas la création d'un être moral nouveau.

La dénomination sociale, le siège social restent inchangés.

Le capital social demeurera fixé à 800.000 € divisé en 7.624 actions.

Il a été mis fin aux mandats des co-gérants : Messieurs AL ISSA Moudif, BICHRI Mustapha et BRIJAWI Abdulhamid.

Il a été nommé en qualité de président Monsieur Emile MAMOU-MANI demeurant 1 rue André Ternynck - 02300 CHAUNY.

Les statuts ont été modifiés.
Mention sera faite au R.C.S. de SAINT QUENTIN.

Pour avis.

M2202911

SOCIETE CIVILE
IMMOBILIERE
«du MARAIS»

Société civile
au capital de 1.000 Euros
Siège :
NESLES LA MONTAGNE (02400)
6 Nesles Nouveau
R.C.S. Soissons 432 717 346

Aux termes d'un acte reçu par Maître Sarah DRIGUET, Notaire à DORMANS le 11 mars 2022, les associés ont nommé gérants pour une durée indéterminée : Monsieur Yan DROUHIN, demeurant à DHUYS ET MORIN EN BRIE (02540), 10 rue du Vieux Pré - La celle-sous-Montmirail et Mademoiselle Stéphanie DROUHIN, demeurant à CONDE EN BRIE (02330), 17 rue de Celles les Condé, à compter du 11 mars 2022 en remplacement de Suzanne DROUHIN née VATRIN décédée.

Les co-gérants pourront agir ensemble ou séparément.
Pour insertion, le Notaire.

M2203019

EARL ROZIERES

Exploitation Agricole à
Responsabilité Limitée
au capital de 204.020 Euros
Siège social :
Ferme de Rozières
02380 COUCY LA VILLE
451 433 973 R.C.S. Saint Quentin

Aux termes du procès-verbal de l'associé unique du 4 Mars 2022, le capital a été augmenté de 22.220 € pour être porté à 226.240 €, par apport en numéraire. Les articles 7 et 8 ont été modifiés en conséquence.

- Ancienne mention : 204.020 €.
- Nouvelle mention : 226.240 €.
Mention sera faite au R.C.S. de SAINT QUENTIN.

Pour avis.

M2203141

LOCAPEL

Société par actions simplifiée
au capital de 10.000 Euros
Siège social :
9005 route de Laon
02800 CHARMES
838 835 593 R.C.S. Saint Quentin

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'associé unique en date du 25 février 2022 :

- Il a été décidé de modifier l'objet social à compter de cette même date.
En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :

ANCIENNE MENTION : La location d'engins de travaux publics avec ou sans opérateurs ; Transport public routier de marchandises, de déménagement et/ou de loueur de véhicules industriels avec conducteur au moyen de véhicules de tout tonnage ; Travaux de terrassement et cours préparatoires.

NOUVELLE MENTION : Le transport public routier de marchandises, de déménagement et/ou de loueur de véhicules industriels avec conducteur au moyen de véhicules de tout tonnage.
- La dénomination sociale a été modifiée et devient TRANSPORTS LOCAPEL à compter du 25 février 2022.

En conséquence, l'article 3 des statuts a été modifié comme suit :

ANCIENNE MENTION : LOCAPEL.
NOUVELLE MENTION : TRANSPORTS LOCAPEL.

Mention sera faite au R.C.S. de SAINT QUENTIN.

Pour avis.

M2203182

POURSUITE D'ACTIVITE

AS DE FEUX

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 5 000 Euros
Siège social :
11 chemin LES PONCEAUX
02160 ROUCY
843 115 155 R.C.S. Saint Quentin

Suivant décisions de l'AGE du 15/10/2021 les associés, statuant dans le cadre des dispositions de l'article L.223-42 du Code de commerce, ont décidé de ne pas dissoudre la société. Dépôt légal au GTC de commerce de SAINT QUENTIN. M2202960

DISSOLUTION

DE SOCIETE

PROVIGNE

Société à responsabilité limitée
en liquidation au capital de 1.000 Euros
Siège social / liquidation :
31 Hameau de Launay
02330 CONNIGIS
513 231 001 R.C.S. Soissons

Aux termes d'une décision en date du 31 octobre 2019, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel.

Monsieur Julien BOURNAZEL, demeurant 31, Hameau de Launay - 02330 CONNIGIS, associé unique, exercera les fonctions de liquidateur pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé 31 Hameau de Launay - 02330 CONNIGIS. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.

Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe du tribunal de commerce de SOISSONS en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés.

Pour avis : Le liquidateur.

M2201586

CLOTURE

DE LIQUIDATION

PROVIGNE

Société à responsabilité limitée
en liquidation au capital de 1.000 Euros
Siège social / liquidation :
31 Hameau de Launay
02330 CONNIGIS
513 231 001 R.C.S. soissons

Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2019 l'associé unique, après avoir entendu le rapport du liquidateur, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Julien BOURNAZEL demeurant 31, Hameau de Launay - 02330 CONNIGIS de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation.

Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du tribunal de commerce de SOISSONS, en annexe au Registre du Commerce et des Sociétés et la société sera radiée dudit registre.

Pour avis : Le liquidateur.

M2201587

POUR
PLUS DE
RAPIDITÉ,

OPTEZ

POUR

LE RÈGLEMENT

PAR

VIREMENT

OU PAR

CARTE BANCAIRE,

UN GESTE

POUR

L'ENVIRONNEMENT...

**PENSEZ
À FAIRE PUBLIER
VOTRE ANNONCE
PARTOUT
EN FRANCE**

annoncelegale.pamb@forumeco.com

Gamme. Le successeur du Kadjar ambitionne de replacer le Losange sur le devant de la scène de plus en plus encombrée des SUV compacts, un segment de marché stratégique.

Renault Austral, on change tout



L'Austral qui succède au Kadjar est un SUV compact proposé dans de nombreuses motorisations thermiques et hybrides.

Le grand ménage dans la gamme Renault est en cours. Une « renaulation » (sic) où comme dans toute révolution qui se respecte, on coupe des têtes. Combien de modèles échapperont à l'hécatombe ? La grande berline Talisman, excellente mais mésestimée et peu vendue, vient de s'effacer sur la pointe des pneus. On sait depuis un bon moment que l'avenir des monospaces Scénic et Espace est scellé tout comme celui de la Twingo et de la Zoé. Du côté des SUV, le Koleos subira le même sort sans provoquer beaucoup de regrets. La situation du Kadjar est différente. Il n'y aura pas de nouvelle génération mais son successeur vient d'être dévoilé. Son nom Austral témoigne d'une volonté de tourner définitivement la page Kadjar. Un choix justifié par la carrière en demi-teinte du SUV compact Renault. Bien parti commercialement, son succès s'est rapidement étioilé au profit de son rival national la 3008 Peugeot. Au point qu'en 2021, il s'est vendu presque cinq fois plus de 3008 que de Kadjar sur le marché national. De quoi justifier un nouveau nom pour mieux marquer le changement. Austral : l'appellation est plus suggestive que l'obscur

Kadjar, ce qui n'est pas difficile. Et pour l'occasion, Renault dépoussière la meilleure accroche de sa longue histoire « des voitures à vivre ». Personne n'a jamais fait mieux !

Elaboré sur une nouvelle plateforme modulable de troisième génération commune aux marques de l'Alliance, l'Austral, disponible en plusieurs variantes électrifiées, propose un riche contenu technologique avec en particulier le système 4control (quatre roues directrices) et pas moins de 32 aides à la conduite.

L'Austral intègre le nouveau langage esthétique de Renault. Notamment les optiques avant avec leur signature lumineuse en forme de « C », reprises par les feux arrière. Face avant verticale, ailes avant et arrière sculptées, décrochement de la ligne de caisse au milieu de la porte arrière, passages de roues soulignés, hayon incliné sans excès : le design de l'Austral est valorisant sans pour autant bousculer les codes du genre.

A bord, l'inédit SUV Renault joue double la carte de la technologie numérique et de la qualité de présentation. La grande dalle combinant un écran de 12,3cm (31,2cm) derrière le volant à double méplat

et une tablette centrale verticale de 12 pouces (30,5cm) réunissent l'ensemble des informations et des fonctions. Renault s'est toujours distingué par la fonctionnalité et l'intuitivité de ses commandes : l'Austral ne devrait pas déroger à

ce parti-pris fondamental. Un affichage tête haute est également disponible. L'ensemble présente bien tant sur le plan du design épuré que des matériaux choisis.

MULTIPLES POSSIBILITÉS D'HYBRIDATION

Long de 4,51m (2 cm de plus que le Kadjar), l'Austral dispose d'une banquette arrière (2/3-1/3) rabattable et coulissante sur 16 cm permettant de privilégier les passagers arrière ou le volume d'un coffre de bonne capacité (500/575dm³ et jusqu'à 1525dm³) auquel on accède par un hayon motorisé.

Le choix des motorisations est étendu mais exclusivement constitué de blocs essence associés à plusieurs niveaux d'hybridation. A commencer par le tout nouveau moteur E-Tech « full Hybrid », trois cylindres 1,2l turbo associé à une batterie lithium-ion de 1,7kWh accouplé à la déjà fameuse boîte automatique multimodes à crabot, pour une puissance combinée de 200ch (4,6l-105g/km de CO₂). Autres propositions électrifiées : 1,2 TCe quatre cylindres micro-hybride 12V (140/160ch) et 1,2l 3 cylindres Mild Hybrid Advanced 48V (130ch). Pas de variante rechargeable pour

le moment alors que le Captur en propose une dans la gamme inférieure et aucune version 100% électrique à l'horizon, la plate-forme n'étant pas adaptée.

Outre les 32 aides à la conduite listées par le constructeur, l'Austral peut recevoir la technologie « Multi-Sense » proposant trois modes de conduite programmés auxquels s'ajoute une possibilité entièrement paramétrable, un pack « extended grip » améliorant l'adhérence en conditions de route compliquées et le système « 4Control advanced » exclusif qui transforme l'Austral en quatre roues directrices. Ce dispositif améliore l'agilité et l'efficacité et fait le bonheur des conducteurs de Renault depuis plus d'une décennie.

Avec la finition « Esprit Alpine », une première chez Renault, l'Austral combine haut de gamme et esprit sportif. De multiples détails affirment sa différence, à commencer par une teinte exclusive un gris schiste d'aspect mat. À propos de l'Austral, Renault parle de « nouvelle vague ». Un clin d'oeil au paradis des surfers comme son nom le suggère discrètement ?

DOMINIQUE MAREE

Le gazole au secours des voitures électriques préfectorales

Effet d'affichage pour faire joli et se situer dans une tendance écologiquement correcte : les ministres participant récemment à un rendez-vous européen consacré à la santé, organisé à Lyon, ont été véhiculés à bord de minibus Peugeot e-Traveler 100% électriques. De courts trajets entre gares, aéroport et réunions au Palais des Congrès de la ville : une tâche dans les cordes des vans Peugeot disposant d'une autonomie conventionnelle de 330 km. De quoi voir venir, ce congrès durant deux jours. En cas de nécessité de recharger les batteries, la métropole lyonnaise disposant de plus de 200 points, cela n'aurait pas dû constituer le moindre début de commencement de problème. Largement de quoi suppléer les insuffisances de la Préfecture du Rhône qui compte seulement quatre bornes en raison, paraît-il, du classement du bâtiment. A ce propos, comment la préfecture fera-t-elle lorsque les véhicules électriques seront majoritaires ? Il serait temps d'y réfléchir. Faute d'obstacle réel, restait à en inventer. C'est ce à quoi se sont attachés les services de l'Etat avec l'efficacité qu'on leur connaît.

Ni une, ni deux, pour recharger la cinquantaine de E-Traveler, ils n'ont trouvé rien de mieux que de dépêcher sur place deux groupes électrogènes fonctionnant au gazole. Le diesel au secours de l'électricité : on croit rêver ! Combien de tonnes de CO₂ et de millions de particules fines relâchées dans l'atmosphère ? Pour une réunion sur le thème de la santé : c'est un comble. D'autres solutions non polluantes étaient facilement mobilisables : bornes mobiles, station de recharge sur roues... Encore aurait-il fallu faire preuve d'anticipation. Un mot absent du lexique préfectoral, sans doute. « Amateurisme contre-productif » estime Automobile Propre, le magazine numérique consacré à la mobilité électrique, qui relaie cette information révélée par le quotidien régional « Le Progrès ». Ce sont les mêmes qui s'étonnent de la montée de la défiance des français dans la puissance publique et s'autorisent à nous faire la leçon en permanence. On peut estimer l'affaire anecdotique mais elle est tellement symbolique.

D.M.

NOUVEL EQS 100% ÉLECTRIQUE.



EQS 450+ : autonomies électriques : 631-785 km (cycle mixte WLTP) / 681-864 km (cycle urbain WLTP).
Consommations électriques (cycle mixte WLTP) : 15,6-19,8 kWh/100 km. CO₂ : 0 g/km. Depuis le 01/09/2018, les véhicules légers neufs sont réceptionnés en Europe sur la base de la procédure d'essai harmonisée pour les véhicules légers (WLTP), procédure d'essai permettant de mesurer la consommation de carburant et les émissions de CO₂, plus réaliste que la procédure NEDC précédemment utilisée. SAS au capital de 2 565 000 € - RCS sedan 787 020 114

Mercedes-Benz



COVEMA
Bienvenue dans les étoiles

Covema
1, Rue Camille Didier 08000 Charleville-Mézières. 03 24 37 84 84
www.covema.mercedes-benz.fr

Anaëlle Legrain. Après une carrière dans le paramédical, la Troyenne s'est reconvertie dans le bâtiment en créant son entreprise de peinture.

Elle œuvre pour la féminisation du bâtiment



Anaëlle Legrain a créé son entreprise de peinture en 2021.

« **J'**aimerais que les femmes aient une autre image des métiers du bâtiment. Et leur donner envie de franchir le pas », explique Anaëlle Legrain. C'est après avoir étudié et travaillé pendant près d'une dizaine d'années dans le paramédical qu'elle a, quant à elle, décidé de choisir cette voie. Aujourd'hui installée à son compte comme peintre d'intérieur, elle vient d'être récompensée lors des 12^e Trophées Madame Artisanat pour la brillante réussite de sa reconversion professionnelle.

Avec un Bac pro secrétariat en poche, Anaëlle

Legrain souhaitait pourtant à l'âge de vingt ans travailler dans le domaine de la santé : « J'ai préparé et obtenu le diplôme d'état d'ambulancière. Et j'ai travaillé en tant que telle pendant trois

ans ». Anaëlle s'est ensuite formée pour devenir aide-soignante. Avant d'exercer dans ce domaine de 2013 à 2017. « C'était devenu au fil du temps assez difficile pour moi, toujours de plus en

plus prenant psychologiquement. J'étais par exemple en charge de patients atteints de la maladie d'Alzheimer », se souvient-elle. Il y a près de cinq ans, sa fatigue est telle qu'elle décide de jeter

l'éponge. De quitter le paramédical, la seule voie qu'elle avait pourtant toujours envisagée jusque-là.

REMISE EN QUESTION

« Et puis j'ai essayé de

retrouver un métier qui me passionnerait », analyse la Troyenne. Faire le point sur sa situation lui permettra de mettre en évidence le fait d'être « naturellement attirée par les métiers manuels – [elle a] toujours aidé [son] père à bricoler -, mais également par l'architecture, le bâtiment, la décoration, la peinture et tout ce qui touche à l'habitat ». En 2018, guidée par Pôle Emploi et grâce à son Compte Personnel de Formation, elle se forme en e-learning pour devenir conseillère en décoration d'intérieur. « Mais il me manquait toujours le côté manuel. J'ai alors passé un Bac pro d'aménagement et finition du bâtiment en un an avec le Greta, au lycée des Lombards, à Troyes. Je voulais être indépendante, créer mon entreprise juste après », fait-elle valoir.

CRÉATION D'ENTREPRISE

Après son immatriculation à la Chambre de Métiers en juillet 2021, elle commence par travailler quelques mois en intérim dans une entreprise de peinture, pour acquérir un peu d'expérience. « Et depuis novembre dernier, je travaille sur mes propres chantiers. C'est tout frais », sourit la peintre. Si cette reconversion semble aller de soi, tout n'a pourtant pas été rose tous les jours : « Au début, on est un peu perdue, dans ce parcours semé de doutes, il faut être soutenue... Je l'ai été par mon conjoint

activité », glisse Anaëlle.

A contrario, le retour sur les bancs de l'école n'a pas été trop difficile, même si ce n'est jamais évident – pour une femme de trente-quatre ans, qui plus est mère de deux enfants âgés de huit et cinq ans – de se retrouver avec d'autres élèves âgés de seulement dix-sept ans. « Je me suis sentie intégrée et bien encadrée. J'ai été contente d'avoir affaire à des jeunes ouverts d'esprit. Et les profs me soutenaient également », reconnaît-elle.

CONSTITUER UNE ÉQUIPE 100 % FÉMININE

Pour développer son activité, la jeune peintre troyenne mise avant tout sur la publicité de bouche à oreille. Elle communique également via ses comptes Facebook et Instagram pour présenter ses réalisations, sans être pour autant une grande amatrice des réseaux sociaux. « Je réalise des travaux de peinture et un peu de placo - des petits cloisonnement seulement, car je suis toute seule pour le moment », explique Anaëlle Legrain, qui espère créer par la suite une équipe 100 % féminine. « Le but de la création de mon entreprise est de réunir un maximum de femmes pour déjà donner une autre vision du bâtiment, féminiser le bâtiment », étaye la jeune entrepreneure. D'autant que les femmes sont reconnues pour être plus patientes et minutieuses : «

Ce sont les hommes qui le disent. Ce ne sont pas nous qui l'inventons ». Et de souligner l'importance du nombre de demandes au niveau des entreprises. Du côté des formations, on note également la difficulté à recruter des jeunes voulant se former dans le bâtiment : « C'est un peu dommage, d'autant qu'il y a du potentiel derrière. En ce qui me concerne, j'aimerais intégrer

une plaquiste, une peintre et une spécialiste revêtements de sol ». Car si elle travaille d'ores et déjà pour des particuliers, elle souhaiterait par la suite s'adresser également à une clientèle de professionnels, pour des chantiers de plus grande envergure.

SAVOIR-FAIRE ET PRÉSENCE PLUS RASSURANTE

Pour la dynamique chef d'entreprise, il est temps de changer les mentalités à l'égard des métiers du bâtiment, notamment en incitant les femmes à s'y investir : « Il y a de la demande. Quand on m'appelle au téléphone, il y a une confiance qui s'installe tout de suite. Je le ressens, c'est agréable. Et de leur côté, les clients me disent qu'ils m'ont choisie car le feeling est bien passé, qu'on peut me donner les clés pour le chantier, qu'ils me font confiance ».

NADINE CHAMPENOIS

1987

Naissance à Troyes.

2007

Bac Pro secrétariat.

2008-2017

Ambulancière puis aide soignante.

2018

Conseillère en décoration d'intérieur.

2021

Bac Pro aménagement et finition du bâtiment. Création de l'entreprise de peinture Le Grain d'intérieur.

« *J'aimerais que les femmes aient une autre image des métiers du bâtiment. Et leur donner envie de franchir le pas.* »



Retrouvez tous nos portraits sur matot-braine.fr

